

CENTRE TEXACO
LAVE-AUTOS
AUTOMATIQUE
756, BOUL. DES CAPUCINS, Québec
LAVE 60 AUTOS A L'HEURE

L'Action Québec

Québec
66e année, No 406
Vendredi,
5 janvier 1973
15 cents

A QUALITÉ ÉGALE C'EST MOINS CHER CHEZ
TAPIS EMILIEN ROCHETTE
DEPUIS 30 ANS LE PREMIER À QUÉBEC
555, de la Couronne coin St Vallier
529-4164

LE NPD APPUIERA LE GOUVERNEMENT

Par DAVE BLAIKIE

OTTAWA (P.C.) — Le Nouveau Parti démocratique s'est allié au gouvernement libéral minoritaire, hier, faisant ainsi échec aux espoirs du Parti conservateur de s'emparer rapidement du pouvoir.

Après avoir entendu le discours du Trône, le chef du NPD, M. David Lewis, a déclaré que les 31 députés néo-démocrates appuieront le gouvernement, pour le moment du moins, lorsque ce dernier devra faire face à une motion de censure.

M. Lewis, qui a fait cette déclaration à l'issue d'une brève réunion du groupe parlementaire de son parti, a précisé que cette décision avait été prise en regard des promesses contenues dans le discours et de la précarité de l'équilibre liée à la situation d'un gouvernement minoritaire. Nous aurions abouti à la même décision si les conservateurs avaient été à la place des libéraux, a-t-il ajouté.

Les experts constitutionnels s'accordent pour affirmer qu'un changement de gouvernement pourrait survenir sans élection si l'administration Trudeau était renversée rapidement.

Il est impossible de fixer une date précise à partir de laquelle le gouvernement pourrait déclencher une élection dans l'éventualité d'une défaite mais les experts affirment que sa position deviendra d'autant plus forte qu'il se maintiendra plus longtemps au pouvoir et qu'il aura survécu à un plus grand nombre de votes importants.

Pour M. Robert Stanfield, le discours du Trône est à la fois vague et insuffisant. Le chef de l'opposition déplore ce qu'il appelle l'absence de priorités dans un amas de mesures disparates. Le discours du Trône, a poursuivi le chef conservateur, exprime certes de bonnes intentions mais il ne propose aucun programme d'action pour résoudre les problèmes du chômage, du coût de la vie et des pensions de vieillesse.

Pour sa part, M. Réal Caouette a affirmé que pour la première fois le discours du Trône présente un programme

législatif bien défini. Le Crédit social appuiera le gouvernement en autant que ce dernier déposera des projets de loi qu'il jugera acceptables et fidèles aux promesses contenues dans le discours du Trône.

M. John Diefenbaker, de son côté, a prétendu que le gouvernement avait consciencieusement construit son discours dans le but de courtiser le NPD, et avait, de ce fait, effectué le plus grand revirement d'opinion de toute l'histoire politique canadienne.

M. Lewis, lorsqu'il a fait sa déclaration, a insisté sur le fait que l'attitude à venir de son parti vis-à-vis du gouvernement sera déterminée par les projets de loi qu'il présentera ainsi que sur sa bonne volonté à considérer les amendements proposés par l'opposition.

Il a dit que l'appui du NPD au gouvernement sur les motions de censure pourrait durer des "jours, des semaines, des mois," tout dépendait du gouvernement.

Au cours de sa déclaration, M. Lewis a souligné une douzaine de demandes néo-démocrates que le gouvernement avait inclus dans le discours du Trône. Ces demandes, qui avaient été formulées en tant que résolutions par le NPD avant et après les élections du 30 octobre, touchent la création d'emplois selon un programme cohérent, une reconSIDération des subventions gouvernementales à l'industrie, une politique ordonnée sur l'aide industrielle, les pensions de vieillesse, des mesures à long terme pour le logement, une législation en vue de contrôler les dépenses électorales et une enquête sur le prix des aliments.

Si on présente des projets de loi sur ces différents sujets, comme le discours du Trône le laisse pressager, le Parti néo-démocrate appuiera le gouvernement, a affirmé M. Lewis.

Prairies

Concernant la conférence fédérale-provinciale sur les affaires économiques et financières des provinces de l'Ouest, le ministre des Affaires Intergouvernementales de l'Alberta, M. Don Getty, a déclaré jeudi soir, que les quatre premiers ministres des provinces de l'Ouest devaient se rencontrer avant d'y participer. Il a en outre précisé qu'une telle rencontre fédérale-provinciale serait pour le moins très utile.

M. Getty s'est déclaré très satisfait de l'esprit du discours du Trône qui indique, selon lui, que le gouvernement s'apprete à s'intéresser un peu plus aux problèmes de l'Alberta. Les 19 candidats libéraux de l'Alberta avaient été défaits aux élections du 30 octobre.

Le premier ministre du Manitoba, M. Ed Schreyer a affirmé, jeudi, que le discours du Trône confirmait le fait que les banques à charte n'avaient pas répondu aux besoins de l'Ouest du Canada. Selon lui, on devra se rencontrer un peu plus tard pour discuter de l'établissement d'institutions financières régionales pour l'Ouest du Canada.

Le premier ministre intérimaire de Colombie-Britannique, M. Eileen Dailly a qualifié, pour sa part, le discours du Trône du gouvernement libéral de très progressif. Il a surtout souligné la priorité accordée à diminuer le chômage.

Ile-du-Prince-Edouard

Le premier ministre de l'Ile-du-Prince-Edouard, M. Alex Campbell s'est déclaré, lui aussi, extrêmement satisfait par le discours du Trône. La décentralisation du ministère de l'Expansion économique régionale et le revenu annuel garanti lui apparaissent comme de bons indices d'une politique de changement.

M. Lewis a repris que, malgré l'importance qu'il attache au débat sur le discours du Trône, il trouve encore plus urgent de consacrer un débat à la question du Vietnam et aux bombardements américains sur le Nord-Vietnam.

"Le Parlement canadien doit signifier son opposition aux bombardements, a souligné le chef néo-démocrate, et presser les Etats-Unis de conclure une paix durable au Vietnam. Nous devons ajouter notre voix à celle du monde entier pour faire cesser sans plus de délai cette guerre cruelle et inutile".

Le premier ministre a souligné de son côté qu'il comprenait l'importance de la question et que son gouvernement avait d'ailleurs déjà fait des représentations au gouvernement américain, à ce sujet.

Entente

M. Trudeau a donc proposé que l'on commence le débat sur le discours du Trône, comme prévu, et qu'une entente soit conclue entre les représentants des différents partis pour permettre l'étude d'une résolution sur la question du Vietnam dans les plus brefs délais.

Cette résolution sera présentée par le ministre des Affaires extérieures lui-même, M. Mitchell Sharp.



La première session du 29e Parlement canadien est en cours...

(Téléphoto : UPI)

Trudeau entérine une demande de résolution de Lewis sur le Vietnam

Par Benoît HOULE

OTTAWA (P.C.) — Le premier ministre a indiqué hier que son gouvernement présentera aux Communes une résolution demandant au gouvernement des Etats-Unis de cesser tout bombardement au Nord-Vietnam et de négocier une paix durable dans toute l'Indochine.

M. Trudeau a fait cette déclaration après que le leader néo-démocrate, M. David Lewis, eut demandé que la Chambre étudie une telle résolution avant même de passer au débat sur le discours du Trône qui doit débiter aujourd'hui alors que les députés siègeront à compter de 11h00.

Le député libéral de Nipissing, M. Jean-Jacques Blais, présentera la motion demandant l'adoption du discours du Trône lu hier par le gouverneur général, M. Roland Michener, M. Rod Blaker, député libéral de Lachine, appuiera la motion.

Discours du Trône

Prenant la parole à la première séance de la toute nouvelle session, M. Trudeau a demandé hier que le discours du Trône soit pris en considération lors de la prochaine séance de la Chambre, soit aujourd'hui.

Les points saillants

OTTAWA (P.C.) — Voici les points saillants du discours du Trône inaugurant la première session du 29e Parlement, lu jeudi par le gouverneur général M. Roland Michener.

- La politique sociale et la politique de sécurité sociale demeurent la plus haute priorité du gouvernement.
- Le gouvernement convoiera une conférence fédérale provinciale, en avril, des ministres du Bien-être social.
- Changements au régime de pensions du Canada pour augmenter les pensions aux veuves et aux invalides.
- Un nouveau programme d'allocation familiale tenant compte particulièrement des besoins des familles à faibles revenus.
- Amélioration de la situation des personnes âgées.
- Une aide aux familles à faible revenu qui veulent faire l'acquisition d'une maison.
- Formation d'un comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes pour mener une étude spéciale sur le problème de l'inflation.
- Etablissement d'une politique nationale des communications.
- Convocation de plusieurs conférences fédérales-provinciales visant à mieux harmoniser les objectifs et les programmes qui engagent les deux niveaux de gouvernement.
- Conférence sur les perspectives économiques de l'Ouest entre le fédéral et les provinces de l'Ouest.
- Une aide supplémentaire aux provinces pour promouvoir l'application du bilinguisme.
- Il y aura un vote libre aux Communes sur la peine de mort relativement à son maintien ou son abolition.
- Le gouvernement recommandera la transmission des débats des Communes et des comités par radio et télévision.
- Le gouvernement compte présenter un budget dans peu de temps.

Liste des projets

OTTAWA (P.C.) — Voici une liste des projets de loi annoncés dans le discours du Trône à l'ouverture de la première session du 29e Parlement :

- amendements à la loi sur l'impôt sur le revenu, à la loi sur l'accise et au tarif des douanes.
- amendements à la loi sur l'expansion des exportations pour en accroître le capital.
- réaménagement de la loi sur les corporations canadiennes.
- amendements à la loi de l'assurance-chômage.
- loi pour augmenter les pensions de vieillesse.
- loi relative à la concurrence.
- amendements à la loi sur l'assurance-férocité.
- amendements à la loi prévoyant le développement de la pêche commerciale au Canada.
- loi sur les agents de contamination de l'environnement et sur la faune du Canada.
- amendement à la loi sur l'arrondissement protégé de Paris.
- loi modifiant la loi sur l'immigration et la loi sur la Commission d'Appel de l'Immigration.
- amendements à la loi sur les relations de travail dans la Fonction publique et la loi sur les dépenses d'érection.

— détails p. 6

Thieu s'attend à un accord de paix

SAIGON (Reuter) — Le président sud-vietnamien M. Nguyen Van Thieu s'attend qu'un accord de paix se dégage de la reprise des conversations privées de Paris, rapporte, vendredi, le quotidien officieux Tin Song.

Le quotidien indique que le président Thieu a déclaré, lors d'un dîner, jeudi soir, au palais avec des légistes sud-vietnamiens, qu'un accord pourrait intervenir dans un délai d'une semaine à deux mois après la reprise des négociations, lundi prochain.

M. Thieu a déclaré qu'il semblait que les Nord-Vietnamiens étaient disposés à faire des concessions, permettant aux entretiens entre MM. Henry Kissinger, conseiller

spécial du président Nixon, et le Duc Tho, membre du bureau politique nord-vietnamien, de progresser rapidement.

Tin Song ne précise pas quelles seraient ces concessions. "Il nous faut attendre au moins jusqu'au 8 janvier", écrit le quotidien, citant le président Thieu.

Par ailleurs, le président Thieu a réitéré ses exigences de retrait des troupes nord-vietnamiennes du Sud-Vietnam et a insisté pour que le Vietnam soit reconnu comme étant formé de deux Etats séparés. Il a ajouté qu'il ne pourrait y avoir qu'un accord provisoire, si les troupes nord-vietnamiennes ne se retireraient pas.

Un jeune de Ste-Foy force un avion à faire demi-tour

SAINTE-FOY (P.C.) — Un avion de la société Air Canada qui avait quitté l'aéroport de Sainte-Foy en fin de soirée, jeudi, à destination de Montréal, a dû revenir à son point de départ une quinzaine de minutes plus tard afin de déposer un jeune homme qui causait du désordre à bord de l'appareil.

Le passager récalcitrant, âgé de 21 ans, a été confié à des policiers qui l'ont conduit au Centre hospitalier de l'université Laval.

Selon la police de Sainte-Foy, il aurait quitté son siège une dizaine de minutes après le départ de l'a-

vion pour se promener dans l'allée et importuner les passagers.

Il aurait même tenté de s'introduire dans la cabine de pilotage mais des passagers ont réussi à le maîtriser pendant que le pilote faisait demi-tour pour revenir à l'aéroport.

Un porte-parole de la police a déclaré que l'on attendrait de connaître les résultats de l'examen médical avant de déterminer si une accusation sera portée contre lui. Quant aux autorités de l'hôpital, elle ont refusé de donner des renseignements concernant l'état de santé du jeune homme.

Mini-Une

Ascenseurs

MONTREAL (P.C.) — Le conciliateur en chef du gouvernement de l'Ontario a convoqué les représentants américains des parties patronales et syndicales à une rencontre, la semaine prochaine à Montréal, en vue de régler la grève des techniciens d'ascenseur, qui dure depuis quatre mois à travers le pays.

Peron

BUENOS-AIRES (AFP) — L'ancien président Juan Peron, qui se trouve à Madrid, regagnera à nouveau l'Argentine début février, a annoncé son délégué personnel, M. Hector Campora, qui est candidat du Front justicialiste de Libération à la prochaine élection présidentielle.

Manifestation

UTRECHT, Pays-Bas (AFP) — Le cardinal Bernard Alfrink, primat des Pays-Bas, a donné son soutien à la manifestation nationale néerlandaise contre la guerre au Vietnam, organisée, samedi, à Utrecht, aux Pays-Bas.

Rupture

BAMAKO (Reuter) — Le Mali a rompu, aujourd'hui, ses relations diplomatiques avec Israël, annonce-t-on à Bamako.

Après l'Ouganda, le Tchad, le Congo et le Niger, le Mali est le 5e pays africain à avoir rompu récemment ses relations diplomatiques avec Israël.

93 Juifs

VIENNE (Reuter) — Un groupe de 93 Juifs, qui avaient émigré en Israël, ont entrepris des démarches, pour être autorisés à rentrer en Union soviétique, leur pays d'origine.

Eglises

GENEVE (AFP) — Le Conseil oecuménique des Eglises, expédiera, le 15 janvier prochain, neuf tonnes de médicaments, d'une valeur de \$300,000 à destination du Nord-Vietnam.

Les fonds nécessaires à l'achat de ces médicaments, principalement antibiotiques et vitamines et des équipements chirurgicaux, ont été remis par des Eglises européennes, membres du COE.

Grippe

GENEVE (AFP) — La poussée de grippe constatée actuellement en Europe reste dans des proportions assez limitées, sauf en Union soviétique, indique-t-on vendredi matin à l'Organisation mondiale de la santé.

En effet, l'institut des virus de Moscou a fait savoir à l'OMS que l'on enregistre en ce moment un nombre extrêmement élevé d'affections grippales, avec environ 70,000 cas par jour à Moscou et 30,000 cas par jour à Leningrad.

Froid

NEW DELHI (Reuter) — Au moins 115 personnes sont mortes de froid au cours des 15 derniers jours dans les Etats d'Uttar Pradesh et de Bihar, dans le Nord de l'Inde, où sévit une vague de froid, annonce-t-on à New Delhi, de source autorisée.

Leary

BERNE (AFP) — Les autorités suisses ont suspendu temporairement la mesure d'expulsion prise à l'égard du Dr Timothy Leary, grand prêtre de culte du LSD, aucun pays n'ayant accepté de l'accueillir, apprend-on de bonne source vendredi à Berne.

Boucan

MARSEILLE (Reuter) — Marcel Boucan, le patron du crevettier Le Caprice des Temps à bord duquel les agents de la douane française saisissent au printemps 1972 la plus grande quantité — 3,899 livres — d'héroïne pure jamais découverte, a été condamné, vendredi, à 15 ans de prison et à une amende de \$240,000.

Sommaire

Classées	12
Comiques	11
D'un océan à l'autre	6
Décès	13
Finance	7
Horoscope	17
La Belle Province	8
La famille	5
Le monde	14
Mots croisés	12
Opinions	4
Patron-Mode	5
Québec centre	3
Québec métro	3
Québec Sud	2
Québec région	2
Sports	9-10

la météo

Nuageux et venteux avec quelques chutes de neige locales aujourd'hui. Le ciel se dégagera durant la nuit. Ensoleillé et froid demain. Minimum et maximum : 0 et 10. — détails p. 13

Le ministère des Affaires sociales enquêtera sur le cas du malade mental de Montmagny

par CLAUDE GREGOIRE

"Ce n'est sûrement pas normal; pas plus que ça ne le serait de laisser une personne ensanglantée sur le côté de la rue". C'est ainsi qu'a commenté un porte-parole du ministère des Affaires sociales, M. Jacques Morency, le cas du malade mental de Montmagny, qui a dû attendre une dizaine d'heures dans la nuit de mercredi à jeudi, avant d'être enfin admis à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

M. Morency, directeur du contentieux au ministère de M. Castonguay, n'avait toutefois pas été mis officiellement au courant du cas particulier survenu avant-hier. Il a cependant

rappelé que "tous les hôpitaux" doivent accepter un malade. On sait que ni Saint-Michel Archange, ni l'Hôtel-Dieu de Lévis n'avaient accepté de soigner le malade, prétextant que le territoire de Montmagny était desservi par "l'autre institution".

M. Morency explique ce malheureux incident par la nouveauté de la loi 46 sur la protection du malade mental: "On fait tout ce qui est possible, on a même organisé des campagnes d'informations intensives pour les médecins et les policiers; mais ce qui est survenu dans ce cas précis (dont je n'ai pas encore été officiellement informé) n'est sûrement pas normal".

"Qui est responsable de cette erreur? a poursuivi M. Morency, c'est difficile à établir; est-ce que les premières démarches pour faire soigner le malade ont été bien faites?"

Mis au courant de l'accusation de deux avocats selon laquelle une "guerre entre médecins" serait à l'origine de la confusion entourant l'admission de l'individu

concerné, M. Morency a avoué que c'était une chose possible, mais que, de toute façon, une enquête menée par son ministère éclaircirait l'affaire.

La direction de l'éducation permanente à la Régionale de Tilly s'attend à recevoir ces jours-ci, la réponse du ministère de l'Éducation en ce qui a trait à la demande de subside supplémentaire qu'elle avait formulée en novembre dernier.

Le directeur général de ce service, M. Omer Vachon, a précisé lors d'une conversation téléphonique que le ministère s'est informé récemment des besoins financiers de la Régionale pour

la session de janvier et qu'une décision devrait être prise dans l'immédiat.

On sait que le secteur de l'éducation permanente à la Régionale de Tilly a encouru un déficit sérieux au cours de la dernière session, par suite de l'affluence imprévue des étudiants vers les cours en éducation populaire. La continuité de ces cours ne pourrait être assurée pour la prochaine session, sans un accroissement de l'aide gouvernementale, nous déclarait en décembre M. Vachon.

Le directeur réclamait alors du ministère de l'Éducation des crédits supplémentaires pour couvrir quelque 2,900 heures de cours. Rejointe à ce moment, la Direction générale de l'éducation permanente (DGEP) s'était dit dans l'impossibilité de répondre à la demande de Tilly avant le début de janvier.

M. Omer Vachon a dit pour sa part compter sur des excédents au budget d'autres régionales, pour renflouer les goussets de l'Éducation permanente à Tilly.

La Régionale de Tilly attend la décision du gouvernement

Demande de subsides supplémentaires

Construction

SAINT-JEAN-CHRYSOSTÔME — La municipalité de Saint-Jean Chrysostôme devrait dépasser tous les records dans la construction au cours de 1973. C'est ce que prévoit le comité d'urbanisme, qui dans son rapport sur l'année qui vient de se terminer, nous apprend qu'il s'est construit 101 nouvelles résidences.

De plus, trois industries se sont construites au cours de 1972, à Saint-Jean-Chrysostôme, soit: Gérard Nolin Liée; Bardeau de Cédre du Québec et enfin, Service de Matériaux du Québec.

En plus des nouvelles résidences et des industries, on compte 36 maisons mobiles qui se sont installées dans le parc destiné à cet effet. Plusieurs personnes prévoient un véritable "boom" dans la construction pour 1973. Certains avancent le chiffre ap-

proximatif de 150 nouvelles résidences.

Au cours de 1971, 45 nouvelles résidences avaient fait leur apparition, soit 56 de moins qu'en 1972. Pour cette année, on prévoit également l'implantation de nouvelles industries. Si rien n'est encore définitif, les pourparlers se poursuivent néanmoins dans cette optique.

Le budget de Saint-Jean-Chrysostôme sera possiblement adopté jeudi prochain. Il semble que ce retard soit causé par le rôle d'évaluation. La taxe foncière est actuellement de \$0.35; la taxe d'aqueduc et d'égoût, de \$0.65 et enfin, l'éclairage est de \$0.12 du \$100, d'évaluation. Le total de la taxe est donc de \$1.12 du \$100, d'évaluation.

On sait qu'il reste encore

quelques municipalités, dont le budget n'est pas encore adopté. Ainsi, Saint-Louis de Pintendre présentera le sien à la fin de ce mois.

Subventions

LAUZON — Lauzon se fie sur des subventions afin de combler en partie le déficit que la ville devra rencontrer. C'est ce que nous a appris ce matin le maire, M. Pierre-Emile Ruel.

Les démarches se poursuivent dans ce sens et c'est pourquoi le budget de la ville ne sera pas adopté avant au moins une semaine. Le maire et les conseillers en commenceront toutefois l'étude dès ce soir.

Rappelons qu'on prévoit un lourd déficit pour Lauzon.

Lévis pose sa candidature pour les Jeux du Québec

LEVIS (PC) — La ville de Lévis a décidé de poser sa candidature pour organiser les finales des Jeux d'été du Québec de 1975.

Une résolution en ce sens a été adoptée mercredi soir par le conseil municipal de l'endroit.

Le maire, M. Vincent

Chagnon, a révélé que les municipalités environnantes avaient accepté en principe de former un consensus pour appuyer la demande de sa ville.

Selon lui, il en coûterait environ \$414,000 à la ville de Lévis pour organiser ces jeux.

M. Chagnon estime que cette somme pourrait être défrayée comme suit: \$125,000 de la ville; \$100,000 de Loto-Québec; \$60,000 des diners-bénéfices; \$7,000 des municipalités voisines et le reste des commandites.

Bienvenue intercède en faveur des Haïtiens

(par Guy GIROUX)

Le ministre québécois de l'Immigration, M. Jean Bienvenue, a intercéde auprès des hautes autorités du ministère fédéral de l'Immigration, en faveur des Haïtiens qui, depuis le 3 novembre dernier, sont exposés à la déportation.

Comme nous l'expliquait cependant hier M. Bienvenue, lors d'une conversation téléphonique, les seules pressions que le provincial puisse se permettre face à la juridiction fédérale de

l'immigration sont des pressions "morales", le Québec n'ayant aucune autorité en cette matière.

"J'ai fait le plaidoyer que j'avais promis en faveur des Haïtiens, espérant qu'on appliquerait le règlement du 3 novembre avec tout le discernement possible, en s'assurant que les Haïtiens ne soient pas victimes de discrimination", a précisé M. Bienvenue.

Rappelons que l'intervention du ministre québécois de l'Im-

migration fait suite aux commentaires formulés dans certains milieux haïtiens et par des personnes sensibilisées au problème de déportation face auquel quelque deux à trois mille Haïtiens de la Belle Province seraient confrontés actuellement, suite à l'application du règlement du 3 novembre.

Tel que souligné dans notre édition d'hier, notons que ce règlement a été édicté par l'Immigration fédérale, pour restreindre les conditions d'immi-

gration au Canada, parce que plusieurs abus ont été enregistrés relativement au fait que des étrangers pouvaient, avant le 3 novembre, se munir d'un visa de touriste canadien et, après coup, en visite au pays, faire application pour obtenir un statut d'immigrant.

Or, de l'avis exprimé cette semaine par M. Raymond Valcin, secrétaire de la section québécoise du Comité haïtien d'action patriotique, il ne faut pas minimiser une certaine part de racisme dont seraient victi-

mes les Haïtiens au Canada, par rapport aux autres immigrants en particulier par rapport aux Français qui bénéficieraient d'un "traitement de faveur", selon M. Valcin.

C'est d'ailleurs dans cette optique que se situe l'intervention du ministre québécois de l'Immigration, auprès des autorités fédérales hier, lorsqu'il dit espérer, notamment, que les Haïtiens ne seront pas victimes de discrimination, réclamant pour eux le traitement le plus humanitaire possible.

Rive droite en bref...

Construction

SAINT-JEAN-CHRYSOSTÔME — La municipalité de Saint-Jean Chrysostôme devrait dépasser tous les records dans la construction au cours de 1973. C'est ce que prévoit le comité d'urbanisme, qui dans son rapport sur l'année qui vient de se terminer, nous apprend qu'il s'est construit 101 nouvelles résidences.

De plus, trois industries se sont construites au cours de 1972, à Saint-Jean-Chrysostôme, soit: Gérard Nolin Liée; Bardeau de Cédre du Québec et enfin, Service de Matériaux du Québec.

En plus des nouvelles résidences et des industries, on compte 36 maisons mobiles qui se sont installées dans le parc destiné à cet effet. Plusieurs personnes prévoient un véritable "boom" dans la construction pour 1973. Certains avancent le chiffre ap-

proximatif de 150 nouvelles résidences.

Au cours de 1971, 45 nouvelles résidences avaient fait leur apparition, soit 56 de moins qu'en 1972. Pour cette année, on prévoit également l'implantation de nouvelles industries. Si rien n'est encore définitif, les pourparlers se poursuivent néanmoins dans cette optique.

Le budget de Saint-Jean-Chrysostôme sera possiblement adopté jeudi prochain. Il semble que ce retard soit causé par le rôle d'évaluation. La taxe foncière est actuellement de \$0.35; la taxe d'aqueduc et d'égoût, de \$0.65 et enfin, l'éclairage est de \$0.12 du \$100, d'évaluation. Le total de la taxe est donc de \$1.12 du \$100, d'évaluation.

On sait qu'il reste encore

quelques municipalités, dont le budget n'est pas encore adopté. Ainsi, Saint-Louis de Pintendre présentera le sien à la fin de ce mois.

Subventions

LAUZON — Lauzon se fie sur des subventions afin de combler en partie le déficit que la ville devra rencontrer. C'est ce que nous a appris ce matin le maire, M. Pierre-Emile Ruel.

Les démarches se poursuivent dans ce sens et c'est pourquoi le budget de la ville ne sera pas adopté avant au moins une semaine. Le maire et les conseillers en commenceront toutefois l'étude dès ce soir.

Rappelons qu'on prévoit un lourd déficit pour Lauzon.

Piéton tué à Ste-Croix

Madame Jean-Baptiste Croiteau, née Alphonsine Laroche, âgée de 58 ans, de Sainte-Croix, a été mortellement blessée, hier soir, quand elle a été renversée par une automobile.

La tragédie s'est produite

sur la route 3, entre Sainte-Croix de Lotbinière et Saint-Antoine de Tilly, vers 17 heures 20. La victime est décédée pendant son transport à l'hôpital.

Embouchures de rivières à saumons

RIMOUSKI — Le ministère du Tourisme, Chasse et Pêche vient d'adjuger un contrat de \$15,000, à l'Université Laval, faculté des Sciences, concernant l'étude sur les principes d'aménagement d'embouchure de rivières à saumon pour définir différents types de solutions susceptibles d'aider à la remontée du saumon dans les rivières de la Gaspésie et de la Côte-Nord.

Cette nouvelle a été annoncée conjointement par M. Robert Quenneville, ministre responsable de l'ODEQ et par M. Claude Simard, ministre du Tourisme, Chasse et Pêche.

Cette étude servira à analyser les divers types d'embouchure et à élaborer des solutions aptes à faciliter la remontée du saumon dans les rivières.

L'étude servira également à produire un modèle réduit qui représentera une ou plusieurs embouchures types de rivières des régions considérées.

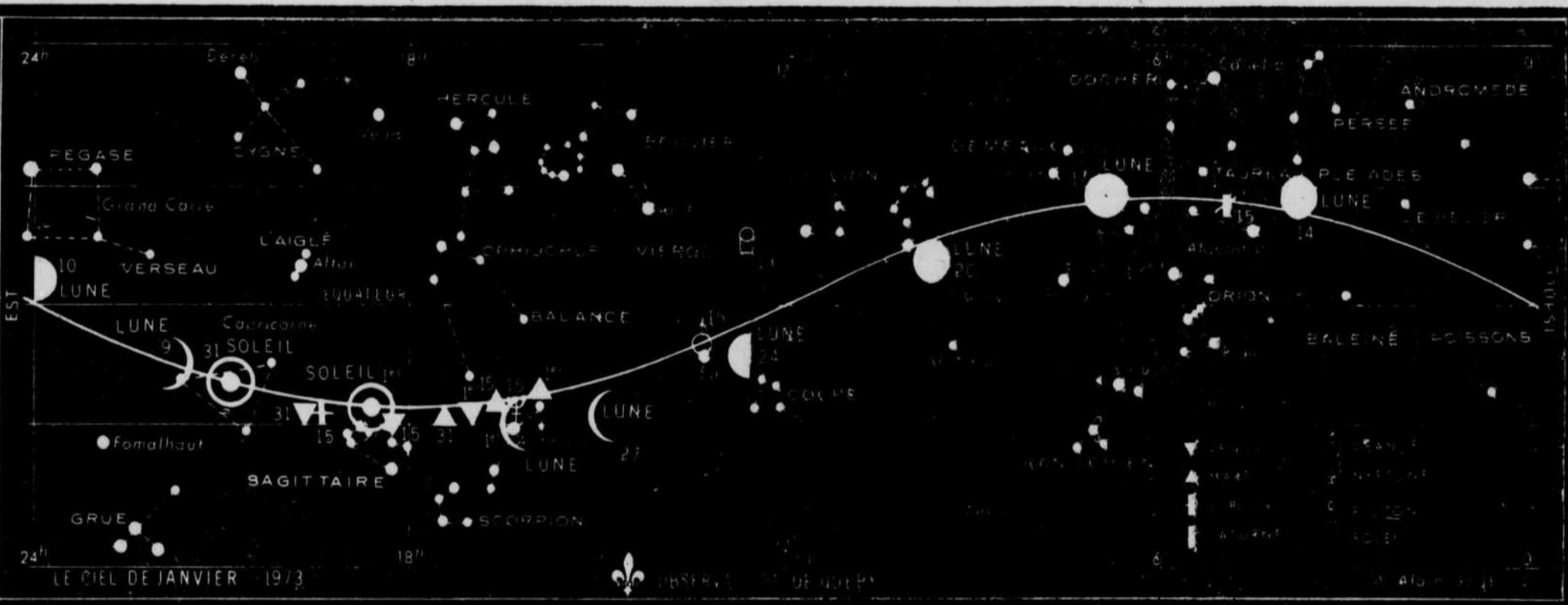
Le docteur Marcel Frenette, spécialiste en hydraulique fluviale, sera responsable de cette recherche et il sera assisté dans ses travaux du docteur

Yvon Ouellet, spécialiste en hydraulique maritime.

Les sommes nécessaires à la réalisation de ces travaux proviennent de l'entente Canada-Québec (MEER 75 pour cent, ODEQ 25 pour cent).

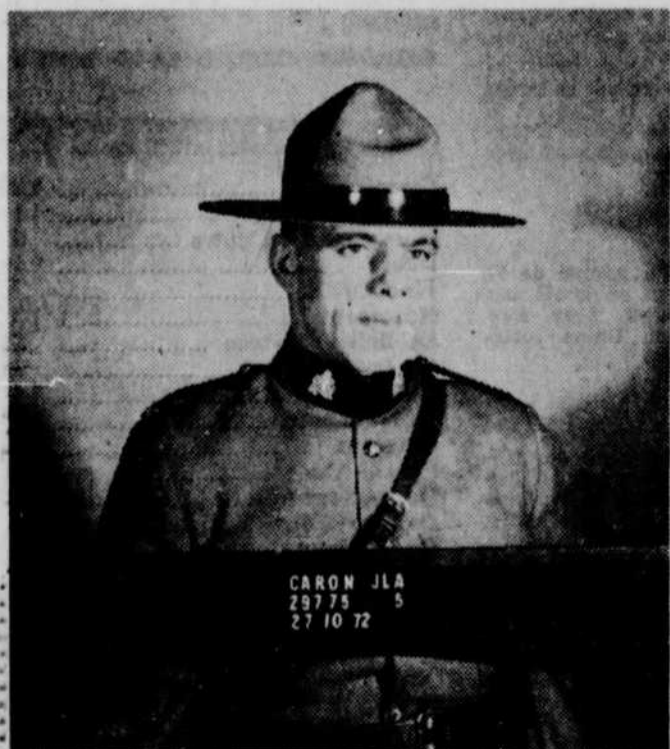
QUAND FAUT-IL CHANGER DE VOITURE?

Est-il plus économique d'utiliser une voiture jusqu'à usure complète ou de la changer tous les ans? Dans Sélection du Reader's Digest de janvier, un article adapté par l'expert canadien en automobilisme, Jacques Duval, vous apporte des données précises qui vous permettront de déterminer le moment le plus avantageux pour vous défaire de votre voiture. Et il vous propose cinq règles à appliquer avant d'en acheter une neuve. Un article que tout automobiliste se doit de lire! Achetez Sélection de janvier aujourd'hui même.



Le Soleil, la Lune et les Planètes, en janvier 1973

La carte indique la position des astres mobiles au cours du mois de janvier. Tous se trouvent au voisinage de l'écliptique, cette ligne sinuée qui est celle de la marche du Soleil, par définition. Le Soleil a déjà commencé son ascension vers l'Équateur et il s'ensuit un allongement appréciable du jour. La Lune est figurée à ses principales phases et à des jours intermédiaires. On remarque qu'elle est tantôt au-dessous, de l'écliptique, tantôt au-dessus, et qu'elle le croise presque au même moment où elle est pleine. Si la Nouvelle Lune était figurée, le 4, son centre serait exactement sur l'écliptique. Les trois astres Terre, Lune et Soleil sont en effet parfaitement en ligne à cette date, et il y a une éclipse. Le phénomène sera visible au sud du Chili et de l'Argentine. Il s'agit d'une éclipse annulaire, la Lune étant trop éloignée de la Terre pour couvrir tout le Soleil. La planète Mercure se trouvant toujours très près du Soleil, il ne serait pas utile de la représenter ici. Vénus fait beaucoup de chemin en un mois, et sa position est donnée au commencement, au milieu et à la fin du mois. Il en est de même de Mars. Jupiter est à gauche du Soleil, au début du mois, et par conséquent dans le ciel du soir, mais il est trop près de lui pour être observable. A la fin du mois, il est à droite, et dans le ciel du matin, comme Vénus. La conjonction entre ces deux planètes aura lieu le 31. A cette époque, Vénus sera six fois plus brillante que Jupiter. Le mince croissant de la Lune se joindra au groupe le lendemain. Saturne est encore bien en évidence, au-dessus d'Orion. Elle est au méridien vers 21 heures et se couche deux heures avant l'aube. Les planètes Uranus, Neptune et Pluton ne sont pas visibles à l'œil nu; leur position est tout de même indiquée sur la carte, variant peu d'un mois à l'autre. Le satellite artificiel Pégase a terminé sa période de visibilité, le soir, sur la branche ascendante de son orbite. On le voit maintenant sur sa branche descendante, direction Nord-Sud, le matin. Son orbite passe à la verticale vers les 3 heures du matin.



M. Joseph-Louis-Albert Caron, fils de monsieur et madame J.-R. Caron de Cap d'Espoir, Gaspé-Sud, qui a été engagé dans la Gendarmerie royale du Canada en mai 1972, vient de compléter l'entraînement requis, et se voit muter dans la province de Québec.

Le CTC demande aux députés d'appuyer un rapport sur la navigation côtière

OTTAWA (P.C.) — Le Congrès du Travail du Canada, par l'entremise de son président, M. Donald MacDonald, a invité les députés fédéraux à appuyer la mise en vigueur d'un rapport sur la navigation côtière, présenté au gouvernement en octobre 1970.

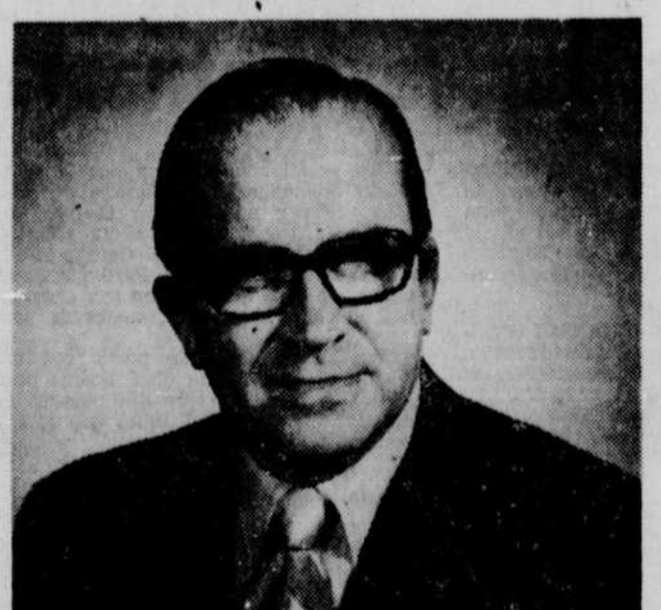
Dans une circulaire datée du 28 décembre 1972, le CTC invite tous les députés à presser le gouvernement de donner suite au rapport Darling présenté il y a plus de deux ans au ministre des Transports d'alors, M. Don Jamieson.

M. MacDonald invite les députés à répondre à un simple questionnaire afin de savoir s'ils appuient les recommandations du rapport et sont dis-

posés à lui donner suite au cours de la présente session.

"Toute personne s'inquiétant sincèrement des niveaux du chômage, ou ayant à cœur la mise en valeur des richesses naturelles du Canada, n'aura aucune difficulté à donner son appui au rapport Darling", souligne M. MacDonald.

Le rapport recommandait que la navigation côtière soit réservée aux navires battant pavillon canadien, que l'usage de navires étrangers ne soit permis qu'en l'absence de navires canadiens adéquats et que l'exploitation des ressources canadiennes dans l'Arctique, ainsi que l'aide aux industries maritimes, soient liés à des dispositions exigeant l'usage de navires canadiens.



M. André Guimont, directeur du Service de la comptabilité du ministère de l'Agriculture du Québec depuis 1967, vient d'accéder au poste de directeur des Services administratifs et financiers dudit ministère. Originaire de Québec, M. Guimont détient une licence en Sciences commerciales de l'université Laval. De 1945 à 1966, il a occupé différents postes de commande au sein de la division de l'Impôt du ministère du Revenu du gouvernement fédéral.

côté enseignes

Un point c'est tout!

A Charlesbourg

Projet de \$40 millions

par François LINTEAU

Un projet de centre d'achats, d'une valeur qui pourrait être de \$40 millions, sera bientôt mis en branle à Charlesbourg. Ce centre commercial, qui sera situé dans le quadrilatère formé par les rues boulevard Marg-

Gosselin, 47ème Rue, du Petit Village et Autoroute de la Capitale, aura une superficie de 788,000 pieds carrés et pourra accommoder jusqu'à 150 magasins et boutiques.

Toutefois, rien n'est définitif et il faudra attendre

encore quelque temps pour que le tout soit confirmé. En fait, le promoteur "Adams Corporation" serait encore en négociation avec le Séminaire de Québec pour l'achat des terres. Aussitôt cette formalité remplie, les choses ne devraient pas traîner.

Quant aux magasins qui pourraient s'implanter dans ce nouveau centre commercial, il nous a été impossible d'en connaître les noms exacts. Le projet serait encore trop jeune, nous a-t-on dit.

Autres projets

Les administrateurs de la

cité de Charlesbourg tentent depuis quelques années d'augmenter l'évaluation commerciale de la municipalité, de façon à accroître les revenus. C'est pourquoi on essaie d'attirer les investisseurs susceptibles de construire des complexes commerciaux.

Et il semble que ces efforts soient couronnés de succès, car deux autres projets de centre d'achats pourraient se concrétiser dans les années qui viennent.

Ainsi, un centre commercial est prévu à St-Rodrigue (côté ouest de la paroisse). Ce complexe sera probablement complété par un centre domiciliaire d'envergure.

Un autre aussi pourrait bien voir le jour à l'angle de la 10ème Avenue est et de la 80ème Rue.

Pas d'augmentation de taxes pour les contribuables de Charlesbourg-Est

Par Bernard BERUBE

Pendant que les contribuables d'Orsainville et du Lac Beauport devront affronter une augmentation de taxes de 10 cents et de 5 cents, respectivement, du \$100 d'évaluation, ceux de Charlesbourg-Est en sont épargnés pour cette année. Tels sont les résultats des prévisions budgétaires récemment acceptées dans ces trois municipalités.

A Orsainville, le budget de 1973 comporte une hausse de 24%, atteignant le chiffre de \$1,776,810, et on a dû porter le taux de taxe de \$0.90 à \$1.60. Cette augmentation relève d'une hausse normale des dépenses courantes et équivaut approximativement à la part prise par les organismes supra-municipaux, soit près de \$100,000 pour la CUQ et la CTCUQ. La taxe foncière et la taxe

d'eau représentent des revenus d'un peu plus de \$1 million, soit 60% des prévisions budgétaires, alors que le service de la dette (40.6%) et l'administration générale (16.6%) constituent les deux items les plus importants au chapitre des dépenses.

Malgré une baisse de \$3,000 pour les prévisions budgétaires de 1973 (\$115,500), au Lac Beauport, le taux de taxe est passé de 50 à 55 cents. Cette légère augmentation permettra de payer le déficit de \$18,000 enregistré en 1972 par des dépenses extraordinaires. On sait que l'année dernière la confection d'un plan directeur a coûté \$13,500 à cette municipalité. La perception de différentes taxes compose la majorité des revenus, soit près de \$90,000. Les prévisions budgétaires comprennent une taxe spéciale de \$16,000 pour l'entretien de

routes. Notons enfin que le conseil municipal, de concert avec 6 autres municipalités, refuse de défrayer un montant de \$24,000 pour les services de la CTCUQ.

Quant aux contribuables de Charlesbourg-Est, leurs comptes de taxes ne subiront pas de changement important même si le taux de taxe a été porté de \$1.12 à \$0.70. Cette baisse

ne constitue en effet qu'un ajustement de la hausse de l'évaluation foncière calculée cette année à 100% de la valeur réelle comparativement à \$75% en 1972. Le budget est ainsi passé de \$110,400 à \$143,000. La part de Charlesbourg-Est pour sa participation aux services de la CUQ et de la CTCUQ représente un montant de plus de \$11,000.

Que de neige, mais pas d'eau

Plusieurs familles de la municipalité de Val Saint-Michel, principalement celles qui habitent la partie sud de cette localité de la banlieue nord-ouest de Québec, ont été privées d'eau aujourd'hui par suite du bris d'une conduite secondaire du système d'aqueduc.

Le manque d'eau a été signalé vers deux heures ce matin, et les employés municipaux ont aussitôt entrepris de localiser la défectuosité.

Des équipes se sont mises au travail dès huit heures ce matin pour entreprendre le travail laborieux de l'enlèvement de la neige, c'est-à-dire les quelques pieds qui se sont accumulés en bordure de la chaussée depuis l'automne dernier. Ensuite, il a fallu installer un compresseur pour creuser

une tranchée dans le sol gelé afin d'atteindre l'endroit du bris et remplacer la section défectueuse.

A midi, on ignorait toujours quand le service pourrait être rétabli dans les foyers affectés par cette panne.

Face à la cour

Cautionnement de \$10,000

Aubin Julien, âgé de 38 ans, dont la dernière adresse était Lac-au-Sable, dans le comté de Portneuf, accusé de tentative de meurtre sur la personne de son ex-dulcinée, Mlle Anita Auger, de Montauban-les-Mines, le 28 décembre, a repris sa liberté provisoire hier, après avoir satisfait aux conditions du cautionnement, soit un montant de \$10,000 souscrit par une tierce personne solvable, en l'occurrence, son beau-père, à la résidence duquel il avait été appréhendé dimanche soir.

Rappelons que Julien, à la suite d'une mésentente entre lui et Mlle Auger, avait tiré trois coups de feu en direction de celle-ci. L'un des projectiles, de calibre .22, l'avait alors atteinte à une jambe.

Julien, qui est mineur de son métier, devra se présenter devant la Cour le 2 avril prochain pour y subir son enquête préliminaire.

C'est Me Jean-Paul Dionne, c.r., un plaideur chevronné qui assume la défense de l'accusé, tandis que le ministère public est représenté par Me André Gaulin.

Viols et attentats à la pudeur

Des pladoyers de culpabilité ont été enregistrés hier par onze jeunes gens de moins de 20 ans, tous domiciliés à Québec, qui avaient été incarcérés, au cours de l'été dernier, à la suite d'organes qui se sont déroulées dans un logis de la rue Caron, les 14 et 21 juillet.

Les arrestations avaient été opérées par suite de plaintes de viols portées par deux jeunes filles de Vancouver qui étaient en visite à Québec et, subsequment, par deux jeunes filles de Québec.

Les inculpés sont les frères Jean-Marie, Yvan et Serge Vermette, du 329, rue Prince-Edouard; les frères Michel et Jean-Marc Dubeau, du 360, rue Marie de l'Incarnation; les frères Marc et Réjean Boulay, du 165, rue St-Joseph, François Roberge, 252, rue de la Reine, Alcide Giasson, 310, rue Marie de l'Incarnation, Gaétan Falardeau, 1456, rue Martel et Yvon Bédard, du 342 rue Franklin.

Le juge en chef Albert Dumontier, de la Cour des sessions de la paix de Québec, prononcera les sentences le 18 janvier, en tenant compte des représentations des avocats Gervais Labrecque et Pierre Couture, de l'assistance judiciaire, qui représentent les accusés, ainsi que de celles du représentant du ministère public, Me John D'Arcy Asselin. Bien que plusieurs des détenus possèdent des casiers judiciaires, tous n'ont pas participé également à la commission des crimes reprochés.

Sentence lundi au cycliste Dubé

Conrad Dubé, de Québec, qui avait nié sa culpabilité mercredi à des accusations d'attentat à la pudeur sur quatre fillettes de 9 à 11 ans, l'automne dernier, est revenu devant le tribunal hier pour plaider coupable.

À la demande de son avocat, Me André Cartier, de l'assistance judiciaire, qui désire faire les représentations d'usage après s'être enquis des circonstances qui ont entouré les actes reprochés à son client, le juge en chef Albert Dumontier, de la Cour des sessions de la paix de Québec, a reporté à lundi le prononcé de sa sentence.

Opération VADROUILLE à Loretteville

Les membres de la Jeune Chambre de Loretteville visiteront dans la journée de samedi les domiciles de leur municipalité afin de vendre 500 vadrouilles au profit de l'Institut national canadien pour les aveugles.

Cette vente devait se tenir le 16 décembre, mais elle fut reportée à cause de la tempête. Les 15 Jeunes Chambres de la région de Québec avaient pour objectif de vendre 10,000

vadrouilles. En plus de donner les bénéfices aux aveugles, cette activité permettra de liquider le surplus de vadrouilles fabriquées par les membres de l'INCA et de conserver leurs emplois.

La Jeune Chambre de Loretteville fait donc appel à la générosité de la population en ce début de l'an 1973. Chaque vadrouille ne coûte qu'un dollar.

Nominations

QUEBEC (P.C.) — Mlle Nicole David, du département des sciences sociales de l'Université Laval, a été nommée membre du Conseil des affaires sociales et de la famille pour une période de 4 ans.

Dans un communiqué remis à la presse, le ministère des Affaires sociales note que deux autres membres du Conseil ont vu leur mandat renouvelé pour une période de quatre ans.

Il s'agit du Dr. Georgette-P. Gélinas, de la Société d'hygiène et de médecine préventive de la province de Québec et de M. Léo Cormier, conseiller social.

Le Conseil des affaires sociales est composé de 15 membres provenant de différents groupes des domaines de la santé, des services sociaux, des associations familiales, des groupes socio-économiques, des organismes syndicaux et des milieux universitaires.

En collaboration avec les groupes intéressés, le Conseil peut mettre en chantier les travaux qui permettront d'identifier et de cerner les objectifs et les priorités que devra se donner le Québec dans le secteur des affaires sociales et de la famille.

Lutte contre les cambriolages

Lorsqu'une famille doit quitter son logis, ne fût-ce que pour quelques heures seulement et à plus forte raison, quand il s'agit d'une absence prolongée, il est toujours recommandable de laisser des lampes allumées, à l'intérieur de la résidence, de préférence dans une pièce située à l'avant comme à l'arrière de la maison, et de demander à un voisin charitable de jeter un coup d'oeil de temps à autre sur les portes de la résidence abandonnée temporairement par ses occupants, soit à l'occasion d'une mortaliété, d'une réunion de famille ou d'un voyage quelconque.

De cette façon, la police peut être avertie à temps de la présence de tout individu aux allures louches autour des lo-

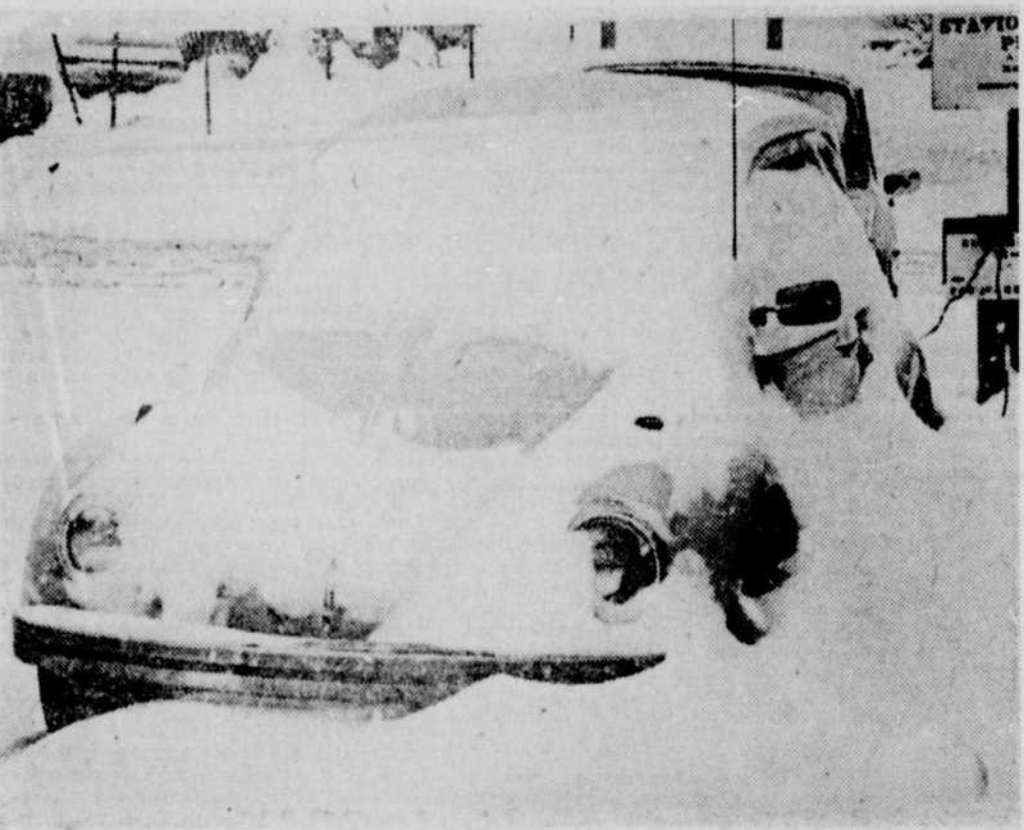
gis ainsi exposés aux cambriolages.

Ce sont là les conseils que l'inspecteur Hamilton, de la Sûreté de Québec, a répétés cette année à la suite des innombrables plaintes de cambriolages de résidences logées à la Centrale de police à l'occasion de la période des Fêtes de Noël et du Nouvel An.

Il est impensable, d'ajouter M. Hamilton, que dans une ville comme Québec, et même dans les villes de la banlieue, qu'un des malfaiteurs puissent sortir d'un téléviseur d'une maison sans que personne n'en ait connaissance. Ce n'est qu'avec la coopération du public que l'on pourra réduire le nombre des effractions d'habitations ou d'établissements commerciaux.



Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, a remis hier soir à M. Dimitrios Xenos, capitaine du pétrolier Souvretta, la canne à pommeau d'or. Cet emblème honorifique marque chaque année le début de la navigation d'hiver dans le port de Québec. Le Souvretta, un imposant navire de 15,600 tonneaux, est arrivé à Québec le 1er janvier à 5.25 h. La cérémonie s'est déroulée hier soir à St-Romuald sur le quai de la Golden Eagle.



8 autres pouces de neige

La circulation a été perturbée encore hier par une autre tempête qui a laissé une couche moyenne de 7 pouces et demi de neige au sol, portant le total de la précipitation à 95 pouces depuis le 16 octobre.

Les automobilistes ont éprouvé d'innombrables difficultés à circuler dans les rues enneigées, et on a signalé plusieurs accrochages. En fait, la couche de neige d'hier cachait traitressement des surfaces glacées augmentant ainsi les risques d'accidents.

Des retards appréciables ont été enregistrés dans le service de transport en commun de la CTCUQ, ainsi que dans les horaires des autobus interurbains.

Quant à ce qui concerne les lignes aériennes, le vol 281 de la compagnie Québécoise en partance de Sept-Îles était annulé ce matin, mais tous les autres vols réguliers de cette compagnie, de même que ceux d'Air Canada se sont effectués comme à l'accoutumée.

Enfin, les clients de la Traversée de Lévis n'ont pas eu trop à souffrir de cette dernière tempête, puisque la Société des traversiers a pu maintenir son service régulier.

Dégâts

L'entrepôt de la chaîne de magasins Provigo, situé au 550 de la rue Godin, dans le Centre industriel de Ville Vanier, a subi de lourds dégâts, en début de soirée hier, lorsque sa toiture s'est effondrée sous des tonnes de neige accumulée au cours des récentes tempêtes.

Le bris du plafond a provoqué le déclenchement du système d'alerte contre les incendies, et les gicleurs automatiques sont entrés en opération, ajoutant aux dommages causés aux produits alimentaires qui étaient entreposés à cet endroit. Les sapeurs de Ville Vanier se sont rendus sur les lieux et ils se sont assurés qu'aucun employé n'était enseveli sous les décombres.

Les travaux de déblaiement et de réparation ont débuté dès hier soir et se sont poursuivis aujourd'hui.

On a déjà commencé à imaginer le Noël '73

Les gens du "secours aux handicapés" ont été si heureux du Noël qu'ils ont offert cette année à plus de 150 handicapés de Québec, qu'ils ont déjà commencé à imaginer le Noël de l'an 1973.

Proclamant à haute voix le droit aux loisirs de la personne handicapée, MM. Raymond Lacroix, Robert Laroche et Jacques Gagnon ont voulu rejoindre "ceux-là qui ne sont pas hospitalisés mais résident chez eux et reçoivent une pension trop maigre pour leur permettre de sortir".

Pour la soirée du 23 décembre, ils avaient tout prévu dans les moindres détails: ils ont vu au transport gratuit de leurs invités, ont payé un orchestre et joué un Père Noël; le tout était financé par la vente de bas de Noël qui a rapporté près de \$5,000 et par les dons généreux d'hommes d'affaires de la région. Puisés à même cette collecte, 90 paniers de provisions et des centaines de cadeaux ont été joyeusement distribués.

Présidé par le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, et son épouse, le dépouillement de l'arbre de Noël a été un véritable succès, affirmant les trois compères. Des gens ont même versé des larmes d'émotion. "L'an prochain, disent-ils, ce ne sera pas seulement un dépouillement d'arbre de Noël que nous leur offrirons, mais tout un réveillon".



L'éditorial

PAR ROGER BRUNEAU

La nouvelle session du gouvernement canadien

Pour peu qu'il soit intéressé aux événements politiques de son pays, le citoyen canadien ne manquera pas de suivre avec un intérêt sans précédent la session inaugurée hier à Ottawa.

Les forces parlementaires comprennent 109 libéraux, 107 conservateurs, 31 néo-démocrates, 15 créditistes et deux indépendants. Le gouvernement devra donc compter sur l'appui d'une partie de l'Opposition pour l'adoption des mesures qu'il entend proposer à la Chambre durant la session, et plus particulièrement sur les néo-démocrates qui détiennent la balance du pouvoir.

Profitant de la situation avantageuse dans laquelle il se trouve, le NPD a demandé dès mercredi, au gouvernement de M. Trudeau, de saisir les Communes d'une résolution condamnant les bombardements américains sur le Nord-Vietnam, de protester auprès de Washington et de saisir les Nations unies de la question.

gouvernement de M. Trudeau, ce dernier ayant manifesté déjà son intention de ne pas intervenir dans cette affaire. Mais maintenant, ne sera-t-il pas forcé de céder devant la requête du NPD pour s'assurer l'appui de ce parti en d'autres circonstances ?

Les libéraux mettront tout en oeuvre pour conserver le pouvoir et administrer le pays, mais comme l'affirmait le premier ministre lui-même, il n'ira tout de même pas jusqu'à la reddition devant l'Opposition. Il maintiendra des politiques qu'il juge fondamentales, comme l'égalité des chances pour tous les Canadiens, la loi des langues officielles, le développement régional, l'abolition de toutes formes de discrimination, etc. C'est dans les modalités d'application de ces politiques qu'on pourra discuter.

D'autres politiques "primordiales" seraient-elles ainsi diluées jusqu'à n'avoir plus aucune consistance ?

Un grand nombre d'observateurs affirment que les gouvernements minoritaires sont ceux qui donnent les meilleures lois au pays. M. Trudeau n'en est pas tout à fait convaincu parce que dans une telle situation, selon lui, on perdrait de longues journées en débats sur des questions importantes, mais au détriment d'autres questions auxquelles on ne pourrait plus ensuite consacrer assez de temps. Nul doute que les lois qui sortiront d'un tel gouvernement seront meilleures parce qu'elles auront été bien critiquées, examinées et corrigées, mais elles seront nécessairement moins nombreuses.

Il ne faut pas s'y tromper : les

premiers sujets que l'on proposera à l'attention de la Chambre des Communes, au début de cette session, seront longuement débattus, chaque parti en profitant pour faire connaître ses politiques, pour mousser son prestige et se faire un capital utile dans le cas de nouvelles élections hâtives.

M. Trudeau veut se présenter devant la Chambre avec un nouveau style. Depuis le 30 octobre il a maintes fois répété qu'il devait tirer des leçons du scrutin, il a admis qu'il avait pu commettre certaines erreurs d'attitude dans le passé. Il croit que la population en n'accordant qu'une confiance atténuée aux libéraux, a voulu juger le gouvernement dans certaines de ses politiques plutôt que de juger un homme. Il affirme qu'on est maintenant prêt à corriger les déficiences du passé.

Dans tout cela, M. Stanfield passe au second plan. Certes, il est à la tête du plus fort des partis de l'Opposition et il espère jusqu'à un certain point, que le gouvernement de M. Trudeau ne pouvant tenir le coup c'est à lui qu'on offrira de former un nouveau gouvernement avant de tenir de nouvelles élections. Mais si le gouvernement libéral peut être assez habile pour s'assurer l'appui des néo-démocrates, de moins dans les moments les plus importants de la session, il pourra faire attendre longtemps les progressistes-conservateurs sur les banquettes de l'opposition.

La session ne manquera pas de nous apporter des surprises. Chaque parti fait part officiellement des politiques qu'il entend suivre durant les prochains mois, mais chacun dissimule certes certaines stratégies qui n'apparaîtront qu'au fur et à mesure des événements.

Lettre de M. Castonguay La loi de protection de la jeunesse

Québec, le 4 janvier 1973

Monsieur le rédacteur,

Quelque temps avant l'ajournement de la session, l'Assemblée nationale a été saisie du projet de loi 65, Loi de la protection de la jeunesse. L'étude du projet a été référée à une commission parlementaire. Toutefois, quelques organismes et journalistes se sont déjà élevés contre le projet et certaines des critiques prononcées sont véhémentes. On reproche un manque de "consultation", une approche trop "juridique" et "punitive" et l'absence de reconnaissance de certains droits fondamentaux de l'enfant. On nous demande d'instituer un tribunal de la famille. On nous demande de distinguer entre la protection "sociale" et la protection "judiciaire". Quelqu'un prétend même que le projet 65 s'entend "à rendre un enfant de huit ans criminellement responsable de ses gestes" et qu'il traite le jeune comme "un fripon" ou "un paresseux" qui ne devrait même pas intervenir.

Il faut reconnaître qu'au cours des dernières années, la protection de la jeunesse a été l'un des secteurs les plus négligés de la réflexion sociale au Québec. La loi actuelle de la protection de la jeunesse (S.R.Q. 1964, chapitre 220) a été adoptée il y a plus de vingt ans. Elle gravite autour de la notion d'"école de protection de la jeunesse", qu'on distingue assez mal de l'ancienne "école de réforme", à caractère essentiellement punitif. Cette loi est anachronique et d'application difficile, sinon impossible, dans le contexte social actuel. Le système prévoit qu'une "personne en autorité" conduit un enfant en danger "devant un juge", à qui il appartient d'étudier le cas et de prendre les mesures qu'il juge appropriées ou de recommander au ministre de confier l'enfant à une école ou une autre institution.

Nous avons voulu repenser complètement l'attitude de l'État devant le problème de la protection de l'enfance et de la jeunesse. Et le projet 65 constitue une manifestation de cette nouvelle attitude.

Je n'ai pas l'intention ici de défendre point par point le texte que nous avons soumis. Une commission parlementaire siégera et entendra les intéressés et des mémoires peuvent être soumis jusqu'au 23 janvier prochain. Des améliorations pourront être apportées au projet puisque l'objectif de chacun est d'avoir la meilleure loi possible. Au départ, toutefois, je crois qu'il est sain d'apporter certaines précisions afin que le débat soit situé adéquatement, que les limites constitutionnelles de nos possibilités d'intervention soient bien délimitées et que la portée du projet que nous avons soumis soit bien comprise.

1. — CADRE CONSTITUTIONNEL Le droit criminel est de compétence fédérale. Que cela soit avantageux ou non n'entre pas dans notre propos. En vertu de sa compétence en matière criminelle, le gouvernement fédéral a adopté la LOI SUR LES JEUNES DELINQUANTS (S.R.C. 1970, chapitre J-3), dont la constitutionnalité ne semble pouvoir être sérieusement mise en doute. Cette loi a failli être remplacée par le Bill C-192, déposé à la Chambre des Communes le 16 novembre 1970; toutefois, le Bill C-192 n'a jamais été adopté à cause des polémiques qu'il a soulevées et la LOI SUR LES JEUNES DELINQUANTS est toujours en vigueur.

La LOI SUR LES JEUNES DELINQUANTS couvre tous les cas de délinquance qui doivent obligatoirement être soumis à la Cour, selon les mo-

dalités prévues à cette loi. S'il y a une loi punitive, c'est bien celle-ci. Et nous ne pouvons y toucher. Qu'on voit un peu. Le champ d'application de la loi fédérale est décrit dans la définition du "jeune délinquant":

"jeune délinquant" signifie un enfant qui commet une infraction à quelque-une des dispositions du Code criminel, ou d'un statut fédéral ou provincial, ou d'un règlement ou ordonnance d'une municipalité, ou qui est coupable d'immoralité sexuelle ou de toute forme semblable de vice, ou qui, en raison de toute autre infraction, est passible de détention dans une école industrielle ou maison de correction pour les jeunes délinquants, en vertu d'un statut fédéral ou provincial."

La loi fédérale nous explique ensuite (art. 3) que "le fait pour un enfant de commettre des actes énumérés" (ci-haut) constitue un délit et que les délits doivent être soumis à la Cour.

Voilà donc l'extension de l'application de la loi fédérale exprimée dans toute sa concision! Nous ne pouvons faire autrement que de tenir compte de la loi fédérale et ne pas empiéter sur son domaine d'application. Le projet de loi québécois se situe à un autre niveau, parallèle à celui de la loi fédérale. La loi fédérale traite de la protection de jeunes dont la situation risque de mettre en danger leur santé ou sécurité.

Il n'est donc pas question pour nous de "tenir un enfant de huit ans criminellement responsable de ses gestes". Ce domaine appartient à la loi fédérale. Dès qu'il y a un crime, il y a un délit et c'est la loi fédérale qui s'applique. On peut ne pas être d'accord avec le texte de la loi fédérale, on ne peut pas en ignorer l'existence.

Quant à la création d'un véritable tribunal de la famille, j'y suis le premier favorable. Mais la création d'un tel tribunal ne semble pouvoir être faite sans un amendement constitutionnel. Doit-on empêcher d'améliorer nos lois entre-temps ?

2. La portée fondamentale du projet 65 Compte tenu des limites constitutionnelles, le projet de loi 65 a pour objectif fondamental d'envisager les problèmes de la jeunesse comme un phénomène social, d'utiliser l'éducation, les contacts humains et la persuasion comme moyens d'action primordiaux et de ne faire intervenir la cour que comme dernière ressource. Cette loi n'a aucun caractère punitif.

Ainsi: a) le critère d'intervention sera le danger à la sécurité ou développement ou à la santé d'un enfant (art. 4);

b) tout acte ou toute décision en exécution de la loi devra viser l'intérêt de l'enfant et favoriser son maintien dans son milieu familial naturel (art. 3);

c) le service de protection sera composé d'une équipe pluridisciplinaire (travailleurs sociaux, psychiatres, psychologue etc.) où les avocats ne seront que des membres parmi d'autres (art. 5);

d) chacun des cas sera d'abord soumis au service de protection qui, par l'entremise du directeur, l'évaluera à son mérite et, en règle générale, chargera un centre de services sociaux de fournir la surveillance, les soins ou les conseils appropriés (aa.9.11);

e) l'intervention nécessaire de la Cour ne se produira que dans certains cas précis, notamment le cas d'hébergement obligatoire contre la volonté de

l'enfant ou de ses parents ou gardiens; l'hébergement volontaire demeurera la meilleure forme d'hébergement, sans intervention de la Cour; la Cour sera en outre appelée à prendre certaines décisions exécutoires que ne peut prendre le service de protection ou un centre de services sociaux, comme le changement du titulaire de la garde de l'enfant;

f) devant la Cour, compte tenu de la nature de la loi, il n'y aura pas d'avocat de la "poursuite"; le procureur du service n'aura pour mission que de renseigner le tribunal et ce, dans le meilleur intérêt de l'enfant;

g) un centre d'accueil ne pourra refuser de recevoir un enfant et en ce sens les décisions judiciaires d'hébergement obligatoire seront exécutoires.

3. Les améliorations

Une fois situé le problème dans son véritable contexte et tentant de ne pas le fausser par les craintes bien compréhensibles — de certains fonctionnaires qui n'apprécient pas un transfert de ministère, je suis bien prêt, avec mon collègue de la Justice, à envisager des améliorations sur les points soulevés par les critiques et dont je me permets de fournir une liste non limitative:

a) Un mineur devrait-il avoir le droit d'attirer l'attention du service sur une situation qui met en danger la sécurité ou la santé d'un autre enfant, ou telle responsabilité ne devrait-elle appartenir qu'aux majeurs ?

b) Les auditions devant la Cour devraient-elles être à huis clos ?

c) L'expertise psychosociale devrait-elle être communiquée à l'avocat de l'enfant ?

d) Devrait-on nommer un avocat d'office à chaque enfant ?

e) Devrait-on modifier le système de nomination des juges ou leur mode de formation ?

f) Devrait-on instituer un droit d'appel des décisions du directeur ou de la Cour ?

g) Faudrait-il maintenir les foyers nourriciers ?

h) Faudrait-il instituer une distinction entre les mineurs de plus et de moins de 15 ans ?

Sur ces questions et quelques autres, les avis sont partagés. Les arguments en faveur de l'une ou l'autre solution ne manquent pas et les travaux de la commission parlementaire serviront justement à rejeter la lumière de l'expérience des membres des groupes représentés.

4. La consultation

Le projet de loi n'a pas été rédigé en vase clos. Plusieurs experts du milieu ont été consultés. Ont été également consultés les juges de la Cour et certains fonctionnaires du service de protection.

Nous proposons un texte. Nous sommes d'accord pour le discuter. Les représentants des groupes organisés et chacun des membres de la communauté peuvent se présenter devant la Commission parlementaire. Si la discussion avait été lancée sans qu'un texte de base ne soit soumis, la consultation aurait pu s'égarer et ne pas aboutir.

L'intérêt déjà manifesté autour du projet nous réjouit et nous permet de croire à des améliorations valables. La protection de la jeunesse doit être une des préoccupations sociales majeures de notre temps et le gouvernement actuel a pour seul but l'adoption de la meilleure loi possible, à l'avantage des jeunes.

Claude CASTONGUAY ministre

L'opinion du lecteur

Pourquoi le socialisme est mauvais

1. — Parce qu'étant contre l'homme, les adeptes de ce système sont hypocrites et rusés, ils se couvrent d'un manteau de brebis, de paix, disant qu'il y a du bon socialisme, qu'il n'est pas contre ceci ou cela, qu'il s'adapte bien, qu'on peut avoir un socialisme, etc. et aussitôt que ces messieurs auront le pouvoir, ils se rendront maîtres par tout sans pitié, ni respect de l'opinion et des revendications.

2. — Le socialisme érase la personne dans ses droits, ses initiatives, pour en faire un instrument de l'Etat.

Pourquoi réclame-t-il si fort la centralisation, l'étatisation ou la nationalisation ?

Pourquoi s'empare-t-il des moyens de production... si ce n'est pas pour mieux dominer. Quand le peuple dépendra de l'Etat pour se nourrir, se loger, se transporter, se chauffer, s'éclairer, etc., ça sera l'esclavagisme.

A ceux qui demandent l'étatisation du Bell. — Pourriez-vous nous dire combien ça va coûter, combien de grèves y aura-t-il?... qui vous dit qu'il n'y aura pas de tables d'écoutes d'installations advenant un changement de gouvernement, que vos conversations (privées) contre l'autorité ne seront pas enregistrées.

Nous avons pourtant un bel exemple depuis que l'électricité, l'instruction, les transports et autres services sont étatisés. Est-ce que ça coûte moins cher?... Est-ce que les services sont meilleurs?... Est-ce que la personne est mieux respectée ?

Je réponds NON, NON, NON. Pour bien d'autres raisons le socialisme est mauvais, c'est une tromperie, les propagateurs de cette erreur sont aussi des trompeurs conscients ou non.

Socialisme ou capitalisme vicieux sont deux ennemis du peuple.

Si vous ne voulez ni de l'un ni de l'autre, étudiez donc la solution chrétienne, quand on a un mauvais remède on change.

Le socialisme conviendrait à des animaux perfectionnés, pas à des êtres humains intelligents doués d'une volonté libre.

La solution chrétienne corrigerait les maniaques de l'argent tout en respectant la propriété, l'entreprise, etc., par la réforme monétaire.

Etienne GIGUERE 531, rue Saint-Gabriel Québec (4) Tél.: 522-6006

NDLR: Ce texte a été entendu au Canal 4, mardi dernier, le 2 janvier.

La coutume pratiquée, à l'occasion de funérailles de l'un de nos proches, est devenue de nos jours, une cérémonie mondaine et des plus dispendieuses.

Pour quelques-uns, c'est une occasion qui permet de revoir certains parents ou amis que l'on a pas vu depuis longtemps. Pour d'autres, c'est une occasion recherchée pour refaire des contacts d'affaires sous la présentation de condoléances, accompagnées d'une grosse couronne de fleurs. Pour certains, c'est une occasion d'étaler leur snobisme. — Au lieu de porter des vêtements sobres et sobres comme autrefois, c'est le beau manteau de fourrure ou la nouvelle toilette qui sont en montre. Au lieu de donner une offrande de messes, on offre plutôt une couronne de fleurs qui, aussi, ira pourrir en

Billet

Pour une réforme des pompes funèbres

terre. On sort du salon funéraire en disant: Mon Dieu que c'était chic. Mon Dieu qu'il y avait de belles fleurs. — Mon Dieu qu'il y avait du monde. — Ce que c'était amusant de causer. Comme on n'a appris des affaires.

Hélas, voilà l'histoire journalière de la cérémonie des funérailles en 1972. De la cérémonie chrétienne qu'elle était, elle est devenue une cérémonie mondaine et à quel prix. — Nous serions surpris de connaître le nombre élevé de gens qui doivent rembourser à la Caisse populaire ou à une compagnie de finance, le montant qu'ils ont emprunté pour payer les funérailles auxquelles ils leur a fallu se conformer.

Quant à celle où celui qui a été élevé, dans le coin, pendant 3 jours, eh bien, il est descendu en terre avec ses fleurs.

Pour l'entrepreneur de pompes funèbres, eh bien, il se frotte les mains en faisant une révérence très sympa-

thique, espérant, ainsi, faire oublier l'inflation qui s'est produit dans son secteur.

Comment peut-on reformer une telle coutume ?

Seuls des citoyens ayant une optique plus chrétienne de cette cérémonie, peuvent, au palier de la paroisse, s'organiser entre eux, et mettre sur pied, un service de funérailles plus conforme à l'esprit chrétien et à un prix modique. — La loi provinciale des Associations coopératives permet à tout groupe de 12 personnes et plus, de fonder une coopérative de frais funéraires. Et comme cette loi ne permet pas le profit, il en découle une possibilité d'abaisser le coût des funérailles de 35 à 50 pour cent.

René HARMENIUS, 943, ave Falchoud, Québec 6, Tél.: 527-9662.

Harry S. Truman!

Harry S Truman, le 33ième président des Etats-Unis d'Amérique, a passé de la vie au trépas. Sa mort n'aura surpris personne. Il avait été hospitalisé d'urgence pour un trouble cardio-pulmonaire et les bulletins médicaux qui émanaient des médecins accourus à son chevet

laissent facilement entrevoir que son état de santé se détériorait de plus en plus, le métabolisme de l'octogénaire ne répondant plus aux médicaments préconisés par les spécialistes en maladie cardiaque.

L'ancien président américain avait quitté la politique active en 1952, pour accorder le plus clair de son temps à la fondation Harry S Truman, une bibliothèque nationale qui immortaliserait le nom du fondateur et dans laquelle d'ailleurs l'homme politique aura investi de l'argent, du temps ainsi que ses talents d'homme de lettres. Il aura su profiter de sa retraite pour rédiger ses mémoires.

Harry S Truman fut l'homme du destin. Les historiens de l'époque contemporaine s'accordent à dire qu'il fut le plus grand bâtisseur du 20ième siècle et peut-être pourrait-on ajouter en même temps et sans vouloir pour autant subtiliser sa mémoire le plus grand démolisseur, en ce sens que c'est lui qui de la Maison blanche donna l'ordre de larguer sur la ville d'Hiroshima la première bombe atomique qui eut pour effet de réduire au néant une ville de quelques millions d'habitants. Ce fut ensuite au tour de la ville de Nagasaki de goûter trois jours plus tard au champignon atomique. Cette tierce massive devant d'ailleurs payer largement la note de l'attaque soudaine par l'aviation japonaise sur Pearl Harbor qui devint du même coup

le cimetière d'une partie importante de la flotte américaine!

Harry S Truman ne faisait jamais les choses à moitié. S'il savait détruire, il savait par contre bien reconstruire. Il fut le premier artisan du plan Marshall qui donna la chance aux villes dévastées par la seconde guerre mondiale de renaitre de leurs cendres. Grâce à cette planche de salut tendue par une main secourable qui soulagea les nations affligées par la seconde guerre mondiale, des villes rayées de la carte comme Stalingrad, Hambourg, Dresde, Hanovre, Berlin, Caïen, Hiroshima, Nagasaki et autres, purent à nouveau faire surface à l'humanité et fleurir comme tilleuls et oranges!

Harry S Truman aura travaillé farouchement à rétablir la paix dans le monde entier, un outil que toute société juste et bien équilibrée devrait toujours garder dans son coffre de bricoleur pour arrêter une effusion de sang inutile. A l'aurore de cette nouvelle année, nous avons tous en notre fort intérieur un souhait à formuler, celui bien sûr de la paix universelle chez nous comme ailleurs, impliquant de la sorte la fin des combats au Vietnam afin de radier la folie des hommes et gonfler d'amour les coeurs brisés!

LAUREAT COUTURE, Lévis, 93, rue Fraser,

L'opinion du lecteur

Sexualité, déesse québécoise

L'enseignement de la sexologie est devenue une matière primordiale dans les écoles du Québec. Beaucoup de gens se demandent ce que vaut cette idée. Pour ma part, je serais d'avis que l'on enseigne plutôt la civilisation chrétienne. Car la sexualité est une affaire de civilisation. Et cela parce que la sexualité et la civilisation sont deux réalités qui vont de pair. Sur le rapport de leur nature, c'est la civilisation qui a la priorité de nature.

L'Évangile de vérité ne contient pas un seul mot sur la sexualité. Mais par contre, il est rempli de formules civilisatrices. Enseignons ces vérités et les fameux problèmes de la sexualité sera résolu par le fait même de l'enseignement civilisateur. Le contenu de l'Évangile est la source de tous les épanouissements de la personne humaine. La sexualité ne fait pas exception.

Pour que l'enseignement de la sexologie n'ait pas un effet néfaste, celui de tourner les enseignés vers l'animalité, il faut qu'ils commencent par savoir que cette merveilleuse réalité est une des plus belles œuvres de Dieu, et que c'est avec les yeux de la foi qu'il faut voir cela. Autrement c'est l'animalité qui l'emportera, vous pouvez le croire!

La vérité au sujet de la sexualité, et cela dans tout ce qui la manifeste, doit posséder la vertu de nous rapprocher de Dieu non de l'animalité. Et c'est dans la pratique de cette vertu contemplative, ayant pour objet la sexualité que l'esprit triomphe de la concupiscence de la chair, en présence de tout ce qui attire l'homme animal vers le fruit défendu hors mariage. Dans ce combat spirituel, pour le

vrai chrétien civilisé ou pas, il s'agit de voir Dieu en toutes choses. Là est le secret de la possession de son âme, du règne de la paix intérieure et de la vraie liberté. Sans cette mystique vivante en lui, l'être raisonnable est l'esclave de ses passions mauvaises, et finit par être victime de la perversion des sens. Il ne faut pas que ce soit là le sort de nos populations au Québec ou d'ailleurs.

Pour conclure le tout, je suis en faveur d'un enseignement de la sexologie selon la pensée chrétienne. Mais ce que je ne veux pas, c'est que la sexualité devienne une déesse québécoise. Du train que ça va là, on n'est pas loin de son couronnement!

Georges Bergeron militant chrétien

l'Action Québec logo and address information: L'ACTION-QUEBEC est un journal d'information à caractère chrétien ayant pour but de diffuser la pensée catholique à travers l'actualité. Fondé en 1907, l'Action-Québec est imprimé par l'Action Sociale Limitée, 3 Place Jean-Talon, Québec 2e, C.P. 1727, tél.: 522-4771. Président, Guy Hamel, vice-président, J.-R. Desile, directeur général, Fernand Blais; directeur général adjoint, Denis Gauthier; rédacteur en chef, Roger Bruneau; directeur de la production, Alphonse Proulx; directeur adjoint de la circulation, Jacques Lévesque; directeur de la publicité, Gilles Normandin; comptable, Emilien Bonnelly; contrôleur, Hilaire Normandeau; directeur, Jules Lortie.



Un enfant non identifié a été découvert dans une roulotte où gisaient les corps de deux hommes assassinés. Le bébé momentanément recueilli par une voisine de la maison-roulotte sera remis aux autorités. (Photo: UPD)

Les prémices de la mode "printemps"

PARIS (AFP) — Les grandes lignes de la mode du printemps chez les grands couturiers, dont les collections seront présentées à Paris à partir du 22 janvier, ne sont, certes, pas encore connues. La plupart des modelistes ne les ont même pas encore "pensées". Quelques indiscretions permettent cependant d'affirmer que la femme '73 aura les épaules naturelles, la taille marquée, que la silhouette jouera sur l'ampleur et le flou et que les genoux seront visibles. Les hauts talons demeurent mais les "chaussures orthopédiques", à semelle épaisse, auront vécu.

Le crocodile ne baissera pas, au contraire car les fabricants ont de plus en plus de mal à s'approvisionner dans cette matière rarissime. Actuellement, le crocodile est pratiquement inabordable sauf en larges écailles. Les plus beaux "crocs" viennent de Madagascar. Malheureusement, les chasseurs autochtones ne savent pas traiter les peaux, pour moitié inutilisables.

Tirages limités

Les inconditionnelles du "vrai Chanel" le couturier le plus copié du monde, veulent s'offrir pour Noël un bijou sorti des ateliers de la rue Cambon dont on ne trouve pas encore de



contre-çafons: une boucle d'oreille. Une grosse perle blanche coincée dans la gueule d'un lion.

Celles qui préfèrent les parfums pourront se faire offrir "le parfum le plus cher du monde", "1,000" de Jean Patou: \$84 le flacon modeste personnalisé. Il porte sur une étiquette le nom de celle qui l'a commandé ou à laquelle il est destiné et un numéro. Tirage limité, inscription obligatoire.

Dior aux fourneaux

Tirage limité égal e m e n t pour le livre de cuisine également le plus cher du monde; celui de Dior: "La cuisine cousu-main". Illustré par Gruau, il contient les recettes personnelles de Christian Dior dont les convives privilégiées affirment qu'il connaissait la cuisine aussi bien que la couture et maniait la cuiller de bois avec autant de dextérité que les ciseaux. Son tirage ayant été limité à 4,000 exemplaires, il y aura moins de gourmets de par le monde, à déguster la cuisine de

Dior que de femmes à porter ses robes.



Nuances

PAR FRANÇOISE L-ROY

Aimer...

C'est quand même une des douceurs de la vie, même pour qui aime sans retour, ou sans trop d'espoir de gratitude!

Ne pas aimer quelqu'un, c'est épuisant! Les psychologues vous le diraient! Si bien que, pour peu que l'on aie du coeur, mieux vaut s'acharner à accepter une tête qui ne nous revient pas! Je me souviens avoir lu, un jour, à peu près ceci: Si vous passez une heure avec une personne qui vous déplaît, sans prendre sur vous, sans vous dominer, en vous laissant humainement aller à vos faibles impressions, considérez avoir dépensé plus d'énergie que dans une journée de travail, sur un terrain acceptable! Personnellement, j'avoue avoir trouvé plus d'une fois le salut dans la fuite (autant parce que quelqu'un me plaisait trop, reconnaissons-le!) mais la vie nous apprend à être logique, et à subir qui nous indiffère ou nous exaspère en raison même de l'ignorance dans laquelle nous demeurons généralement quant à ceux que nous écrivons! Qui eux-mêmes, possiblement, ne nous aiment pas outre mesure, ce que nous n'acceptons guère, surtout si nous avons bonne conscience, et sommes certains de ne leur avoir nui en rien!

"Haïr quelqu'un, disait Emerson, c'est agir comme un homme qui brûlerait sa maison pour en chasser un rat!" Se détester soi-même n'est guère plus avançant, et il y a lieu de s'interroger sur les raisons profondes qui nous rendent parfois bien peu fiers de nous! Orgueil, intolérance, susceptibilité, envie, culpabilité, regrets, oisiveté sont au nombre des nuages, sinon des orages, qui menacent la sérénité. D'où un manque de sympathie que nous ressentons cruellement, des marques d'appréciation qui se raréfient, le manque d'assurance qui se fait jour, un travail moins respecté, que l'on aime trop peu pour se révéler ponctuel et efficace plus que tout l'absence de but précis dans une vie que l'on juge monotone, parce que truffée de rêves impossibles et d'espoirs perdus! Comment prétendre au bonheur, à la réussite, à la santé du coeur et de l'esprit, paralysés par la crainte de l'insuccès, de l'échec, redoutant ce que les autres pensent de nous, au lieu de les amener à nous aider, et de croire en leur estime au moins autant qu'en leur indulgence!

Donc, ne pas aimer quelqu'un, c'est épuisant! D'autre part, n'être aimé de personne est bien impossible, et qui-conque croit vivre ce triste sort s'illusionne: ouvrir les yeux et le coeur suffirait à le réconcilier avec les hommes et la vie! Aimer est doux au moins autant que servitude; ne pas aimer avec détermination ne peut guère devenir une habitude; ne pas être aimé tient de l'amertume bien plus que de la certitude, heureusement... C'est donc dire que chacun aura toujours avantage à joindre la cohorte des glaneurs de miettes, de miettes de bonheur! A chercher tous ensemble, on a quand même plus de chances de trouver, et l'assurance de n'être pas seul à se réjouir, ou à errer...

Adhésion de l'OFAQ à l'union mondiale

Les Organismes Familiaux Associés du Québec sont heureux d'annoncer leur adhésion officielle à l'Union Internationale des Organismes Familiaux.

La décision d'accepter l'OFAQ comme membre a été rendue lors de la rencontre du Conseil général de l'U.I.O.F. à Paris dernièrement.

On se rappelle que l'U.I.O.F. est l'organe mondial de regroupement des associations familiales. C'est à Ottawa en septembre dernier lors des travaux d'une commission de l'U.I.O.F. que les pourparlers entre les deux organismes ont été particulièrement menés.

L'OFAQ, confédération d'association familiale qui représente environ 80.000 familles du Québec espère bénéficier ainsi de l'expérience des associations familiales de tous les coins du monde, afin de mieux servir la famille québécoise.

Au lendemain des festivités

TORONTO (PC) — C'est maintenant la saison des restes de dinde, et étant donné le prix exorbitant des aliments, les femmes économes voudront utiliser jusqu'aux os.

Avant d'aller aussi loin, il y a un plat pour quatre

personnes que vous pouvez confectionner avec ces deux dernières tasses de dinde en cubes qui ont perdu le goût traditionnel de Noël. Cette recette est suggérée par Peter Kaiser, chef cuisinier à l'hôtel Sutton Place, à Toronto.

Il vous faut: 2 tasses de dinde en cubes, 1-3 tasse piment vert en cubes, 2 c. à tab. beurre, 2 onces sherry, 2 onces paprika hongrois, une boîte de 10 onces de crème de champignons et 1 tasse de crème sure. Faites sauter le piment vert pendant environ cinq minutes dans 1 c. à table de beurre, et ajoutez le reste des ingrédients, sauf le sherry et l'autre cuillerée de beurre. Faites cuire pendant environ 15 minutes à feu doux ou dans un bain-marie. Ajoutez le sherry.

Faites bouillir des nouilles dans l'eau salée pendant environ sept minutes, égouttez, puis faites revenir doucement dans le reste du beurre. Servez la dinde sur un lit de nouilles au beurre, et garnissez avec du persil.

rôtissoire et faites brunir dans un four à 450 degrés, pendant environ 20 minutes.

Hachez grossièrement 3 oignons moyens, 5 carottes et 5 tiges de céleri. Mélangez ces ingrédients avec 2 c. à table de grains de poivre, 3 feuilles de laurier, une pincée de Thym, de romarin et de marjolaine, 1 gousse d'ail écrasée, et saupoudrez le tout sur les os de la dinde. Remplissez la rôtissoire d'eau jusqu'à ce que les os soient couverts, et ajoutez une cuillerée et demie de purée de tomate.

Faites mijoter le mélange, en brassant de temps en temps, pendant 4 ou 6 heures dans le four, à environ 200 degrés, ou sur le dessus de la cuisinière. Ajoutez de l'eau pendant les deux premières heures, lorsque le liquide réduit. Pendant les deux ou trois dernières heures, laissez le liquide réduire les deux-tiers. Coulez.

Ce liquide fera une excellente base pour une sauce qui peut être épaissie avec de la farine.

confectionnez-les vous-même!

Attirez l'attention!

7246

La dramatique manche Dolman!

Alice Brooks

9419
10 1/2-20 1/2

Très nouveau! Les manches Dolman donnent un accent dramatique à cette robe. Employez de la laine de couleurs contrastantes pour donner de l'éclat aux manches. Crochetez la robe avec de la laine mohair ou toute autre fibre.

Mes amis les livres

par GUY GIROUX
MANIFESTE POUR L'AVENIR
(Jean Casault. Editions Affa)

Un père dominicain de Québec qui communique avec des extra-terrestres, à l'aide de signaux lumineux en langage morse; l'ingénieur Arthur Matthews du Lac Beauport qui communique lui aussi avec des extra-terrestres pendant des années et qui reçoit la visite de ceux-ci, sur son terrain, en provenance de quelque lointaine planète, à bord de leur véhicule spatial; le président Eisenhower qui entre en pourparlers avec de mystérieux visiteurs de l'espace sur une base militaire des Etats-Unis en 1951, etc. Voilà autant d'événements extraordinaires, qui se seraient réalisés et auxquels l'auteur Jean Casault prête toute crédibilité dans son volume qui vient de paraître aux éditions "Affa", sous le titre "Manifeste pour l'avenir" (bilan de l'extra-terrestre).

Dans son volume, M. Casault, président-fondateur de la Société de recherches sur les phénomènes mystérieux de Québec, nous donne un bilan, à la fois fascinant, étrange et merveilleux de ce phénomène des extra-terrestres et des soupçonnés volants dont on nous parle depuis tant d'années, mais dont le dossier reste toujours ouvert, sinon à l'intérêt des scientifiques et des esprits "curieux", tout au moins à l'esprit des gens fascinés par l'insolite, ceux qui pensent ne pas être seuls dans l'univers, et qui espèrent connaître et même communiquer avec les représentants d'une civilisation supérieure à la nôtre.

Le volume de M. Casault fait suite à celui édité dernièrement par la maison Leméac, intitulé "Tout sur les soupçonnés volants", de Jean Furguson. Comme M. Furguson, M. Casault déplore que les autorités de plusieurs pays trament en quelque sorte une "conspiration du silence" en regard du problème des "objets volants non identifiés" (OVNI), objets pourtant perçus par quelque 50 millions de témoins depuis les 25 dernières années, tel que le note l'auteur du "Manifeste pour l'avenir".

Selon ce dernier, la population prenant conscience des OVNI, les autorités gouvernementales commencent sensiblement à craindre pour la sécurité nationale. "Mais, dans dix ou vingt ans, les OVNI seront l'obsession de l'humanité et voilà pourquoi cet ouvrage est un manifeste pour l'avenir", note l'auteur, pour qui le "Manifeste pour l'avenir" est un document pour l'éclatement de la vérité, un manifeste pour l'évolution, un manifeste pour l'homme.

Remarquons que le volume de M. Casault a ceci de particulier qu'il fait valoir certaines théories sur l'évolution de l'humanité, qui font intervenir des extra-terrestres dont l'influence aurait été déterminante dans notre développement historique... Par ces théories, qui associent notamment la disparition des grands dinosaures à l'intervention d'extra-terrestres qui auraient usé d'armes analogues au rayon laser, le lecteur est amené à reconsidérer ses maigres connaissances, quand ce n'est pas les mythes qu'on lui a inculqués, sur l'origine de l'humanité, d'où l'intérêt d'un ouvrage qui invite à la réflexion, qui permet à l'homme de s'interroger sur le passé de l'humanité et sur son évolution.

Les fibres du jour: nylon et rayonne

Les fibres synthétiques et celles qui sont mélangées avec des fibres naturelles comptent aujourd'hui pour 80 pour cent de la lessive. C'est beaucoup si l'on considère leur nouveauté relative.

La rayonne la première fibre textile, fit son apparition en Europe en 1905, résultant de 300 années de recherches pour produire une soie artificielle.

Contrairement aux nouvelles fibres entièrement synthétiques, la rayonne est considérée comme semi-synthétique car elle provient de la cellulose, un produit naturel.

Les textiles de rayonne résistent à l'eau, sont anti-statiques et peuvent être teints tant dans les coloris pastel que vifs.

Il existe trois catégories principales de rayonne: la viscose, utilisée pour complets, tapis, couvertures, tissus sport et habillés, voiles, mélanges, tissus tricotés, velours et peluche. Vient ensuite le cuprammonium pouvant être transformé en tissu pour robes légères, en tissu diaphanes, marquisette, voile, gants, bas et matériel à rembourrage. Enfin, le fortisan est traité pour donner des tissus à la fois solides et légers. Ainsi, il résiste mieux à la chaleur que la plupart des produits de rayonne et il peut être repassé avec un fer plus chaud que les autres fibres synthétiques.

Les tissus de rayonne peuvent être nettoyés à sec ou lavés à la main, toutefois, il faut les traiter délicatement, car les fibres ont tendance à faiblir lorsqu'elles sont mouil-

lées. Lavez à l'eau tiède dans laquelle vous aurez dilué une petite quantité de détergent comme le "Twenty Mule Team". Plongez alors le vêtement dans l'eau et pressez-le délicatement. Rincez ensuite à l'eau tiède, et évitez d'essorer. Roulez-le plutôt dans une serviette qui absorbera l'excédent d'eau, puis suspendez-le ou déposez-le à plat pour sécher. N'utilisez pas d'épingles à linge. Le nylon fut la première fibre vraiment synthétique fabriquée à base de produits chimiques contenus dans le charbon, l'air et l'eau. Il fit son apparition en 1939, mais on le réserva à ce moment à la guerre à cause de sa durée et de sa légèreté qui en firent l'article idéal pour des produits allant des cordages aux pneus de bombardiers et des parachutes aux vêtements.

Vingt-cinq ans plus tard, le nylon revenait dans le portemanteau où il a sa place depuis, étant devenu indispensable aux vêtements tant d'intérieur que d'extérieur.

Les taches peuvent en être enlevées facilement en y frottant un peu de Borateem après avoir humidifié le tissu. Les vêtements teints peuvent se laver à la machine en utilisant un détergent concentré.

Les articles blancs seront lavés séparément, car ils ont tendance à prendre la couleur des autres vêtements. On ne doit pas utiliser de détergent à base de chlore avec le nylon, mais les blancs et les couleurs seront plus éclatants en employant un substitut comme le Borateem.

Lavez le nylon dans l'eau tiède, séchez à chaleur moyenne et repassez, si nécessaire, avec un fer à peine chaud.



Il est très important de lire les instructions du fabricant avant de faire le lavage.

Écrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu. Adressez votre commande à:

Le Département des Patrons, L'Action-Québec, 60, rue Front Est, Toronto 1 Ontario

Prix: 75¢ par patron (Ajoutez 15¢ pour frais de Poste)

Seuls les mandats-poste et les chèques à l'ordre de TORONTO Star Syndicate seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Ci-inclus \$ (les timbres ne sont pas acceptés)

Patron no: Tailles: _____

Patron no: Tailles: _____

Nom: _____

Adresse: _____

Points saillants du discours du Trône

Consultations avec les provinces, l'unité nationale et l'égalité des chances pour tous les Canadiens

Par André Bellemare

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement Trudeau entend donner un sérieux coup de barre au cours des prochains mois afin de tenter de redresser l'économie et permettre aux Canadiens de mieux bénéficier des richesses et des possibilités de leur pays.

L'administration libérale multipliera, par ailleurs, les consultations avec les provinces sur plusieurs sujets et tâchera d'établir avec elles des programmes susceptibles d'aplanir davantage les disparités régionales.

Le gouvernement canadien compte ainsi poursuivre la réalisation de deux objectifs primordiaux: l'unité nationale et l'égalité des chances pour tous les Canadiens.

Voilà l'essence du contenu du discours du Trône inaugurant la première session du 29e Parlement, lu jeudi après-midi par le gouverneur général, M. Roland Michener.

Priorités

Dans l'esprit du gouvernement, les deux priorités nécessaires à la réalisation de ses objectifs demeurent le développement du secteur économique dans le dessein de réduire le chômage, contenir l'inflation, et l'amélioration de la politique sociale en vue de parvenir, de concert avec les provinces, à une réorganisation des programmes de sécurité sociale déjà existants.

C'est ainsi que le discours du Trône prévoit des projets de loi devant porter notamment sur l'impôt sur le revenu, l'aide à la petite entreprise, un élargissement du rôle de la Banque d'expansion industrielle et l'amélioration de ses services, des mesures pour stimuler le tourisme, une aide aux coopératives et aux caisses d'épargne, des mesures visant à assurer aux Canadiens un meilleur contrôle de leur économie, par le filtrage de la mainmise étrangère sur les entreprises canadiennes ainsi que plusieurs modifications à la loi sur l'habitation.

Le gouvernement espère, de cette manière, arriver à l'établissement et à la mise au point d'une politique industrielle cohérente au Canada.

Inflation

Cette année encore, le problème de l'inflation se pose encore à l'échelle mondiale et le gouvernement, dans une tentative de le contenir, proposera de charger un comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes d'en faire une étude spéciale.

Affaires sociales

Parallèlement aux stimulants économiques, le gouvernement propose de raffermir également la politique sociale au Canada en vue d'assurer aux personnes invalides, aux vieillards, un revenu annuel garanti à la fois honorable et équitable.

A ce chapitre, le discours du Trône fait part de modifications devant être apportées au plan d'assurance-chômage et mettre fin aux abus, d'un plan d'allocation familiale tenant compte particulièrement des besoins des familles à faibles revenus, d'un projet de loi destiné à améliorer la situation économique des bénéficiaires de la pension de vieillesse et de changements, sous réserve d'une entente avec les provinces, au régime des pensions du Canada en vue d'augmenter les pensions des veuves seules, des veuves ayant des enfants à charge, ainsi que les pensions des invalides.

Toujours au sujet de la politique sociale, le gouvernement soumettra plusieurs mesures dans le domaine de l'habitation et de l'aménagement urbain, en collaboration avec les provinces.

Le but de cette conférence serait de passer en revue les possibilités de progrès économique et social.

Le fédéral soumettrait, par exemple, de discuter la possibilité de créer de nouvelles institutions financières régionales qui seraient mieux à même de satisfaire aux besoins de financement des entreprises commerciales et à l'expansion industrielle dans l'Ouest.

PEINE CAPITALE

Au sujet de la peine de mort, le Parlement sera appelé à se prononcer librement sur la question de savoir ce qu'il en sera dans l'application de la loi au Canada.

Le vote sur la question de savoir si elle sera maintenue ou abolie sera libre, c'est-à-dire que les députés ne seront pas obligés de suivre la ligne du parti.

Langues Par ailleurs, le gouvernement n'entend pas reculer dans l'application du principe fondamental concernant le bilinguisme dans la fonction publique.

Il veut également continuer à travailler à la réalisation des objectifs de la loi sur les langues officielles, comme le souligne le discours du Trône.

Justice Dans le domaine de la justice, le gouvernement répondra aux critiques de l'Opposition en présentant des mesures destinées à réformer le système pénal et le régime des libérations conditionnelles pour améliorer la réhabilitation des détenus et la protection du public.

Depuis quelques années, l'Opposition reprochait au gouvernement de négliger la protection du public au profit des détenus, par suite, notamment, d'évasions spectaculaires.

Les députés étudieront d'autres projets de loi tels ceux sur les dépenses d'élections, les conflits d'intérêt selon qu'ils peuvent toucher des membres du Parlement, des ministres de la Couronne et des fonctionnaires.

Le gouvernement recommandera, en outre, la transmission, complète ou partielle, par radio et télévision, de ses travaux et des travaux des comités.

Comme l'a déjà annoncé le ministre des Finances, M. John Turner, un budget sera présenté peu après l'ouverture de la session.

Suite aux résultats du 30 octobre Trudeau moins arrogant à l'endroit des provinces

OTTAWA (P.C.) — Dans le cours de son premier mandat, le gouvernement Trudeau a été souvent accusé de ne pas consulter suffisamment les provinces dans l'élaboration de politiques touchant les deux niveaux de gouvernement.

On lui reprochait de faire preuve d'arrogance, de mettre les provinces devant un fait accompli.

L'élection d'un gouvernement minoritaire, le 30 octobre, a changé la situation, semble-t-il, puisque le discours du Trône inaugurant la première session de la nouvelle administration Trudeau fait largement état des relations fédérales-provinciales et propose plusieurs conférences mixtes.

«La complexité croissante de notre société requiert une coordination de plus en plus étroite des programmes des gouvernements fédéral et provinciaux», souligne le document.

C'est ainsi que le gouvernement d'Ottawa, par la voix du premier ministre Trudeau, proposera qu'ait lieu au printemps une rencontre avec les premiers ministres provinciaux.

Harmonisation

Cette réunion aurait pour mission d'envisager de nouvelles démarches afin de mieux harmoniser, dans l'intérêt de tous les Canadiens, les objectifs, les orientations politiques et les programmes, particulièrement dans ces domaines qui engagent la responsabilité des deux niveaux de gouvernement, dit encore le discours du Trône.

Celui-ci mentionne que de telles conférences pourraient également porter sur des sujets comme la politique financière et économique, le rapport du Conseil économique du Canada, les programmes de soins médicaux, l'éducation post-secondaire, l'habitation, les restrictions quant à l'acquisition de terrains par des étrangers, la sécurité du revenu et la politique industrielle.

Par ailleurs, le discours lu par le gouverneur général, M. Michener, précise que le premier ministre Trudeau a l'intention de convier les provinces à une conférence des ministres de l'Intérieur social des provinces d'ici fin avril afin de discuter, estime-t-on, des possibilités d'établir, notamment, un régime intégré de sécurité sociale au Canada.

Des initiatives qui semblent plaire aux membres de l'Opposition

Par André BELLEMARE OTTAWA (P.C.) — Le résultat des élections fédérales du 30 octobre s'est grandement fait sentir dans le discours du Trône, jeudi, dans lequel le gouvernement Trudeau tente de laisser le moins de prises possible à l'Opposition.

La position précaire des libéraux à la Chambre a laissé libre cours à des initiatives qui ont l'heur de plaire et qui laissent espérer que l'administration Trudeau réussira à se maintenir au pouvoir pendant au moins un certain temps.

Un député créditiste a commenté: «C'est tout de même assez bon d'avoir un gouvernement minoritaire, vous voyez», en se référant au discours du Trône.

Le «reproche» le plus courant que l'on a adressé au gouvernement, parmi les députés et observateurs, a été celui que les libéraux «sont allés voler

des idées dans les trois partis de l'Opposition» pour écrire le discours du Trône.

Bonnes réactions

Du point de vue stratégique, des commentateurs estiment que le premier ministre Trudeau n'aurait pu faire mieux pour s'attirer l'appui et la sympathie de ses adversaires.

M. David Lewis, chef du Nouveau parti démocratique, affirme que les libéraux ont «puisé dans au moins 12 idées du NPD pendant la campagne électorale». M. Robert Stanfield, leader de l'Opposition, constate que «le discours du Trône est un effort de relations publiques techniquement bien réussi», tandis que M. Réal Caouette, des créditistes, souligne que «c'est la première fois qu'un discours du Trône contient quelque chose».

Ces commentaires de l'Opposition laissent à penser que le gouvernement Trudeau se maintiendra au pouvoir le temps qu'il faut pour préparer une prochaine élection prévue, par certains, pour l'automne 1973.

Si le gouvernement Trudeau a réussi à se ménager l'appui de l'Opposition, d'après certains, les observateurs estiment, de leur côté, qu'il a peut-être amorcé la prochaine campagne électorale dans les provinces des Prairies et de l'Ouest dans le but de reprendre un peu de terrain, passivement perdu depuis le 30 octobre.

libéraux n'ont conservé ou gagné que sept des 68 comtés de ces quatre provinces.

Or, le gouvernement s'est engagé à convoquer une conférence sur les perspectives économiques avec les gouvernements des quatre provinces concernées visant à passer en revue les possibilités de progrès économique de cette partie du Canada.

Par ailleurs, le gouvernement manifeste maintenant un grand souci des relations fédérales-provinciales, et le discours du Trône souligne à plusieurs reprises la nécessité de consulter les provinces avant la mise en oeuvre de telle ou telle politique qui touche les deux niveaux de gouvernement.

Toutes ces intentions du gouvernement fédéral ne sont pas étrangères au verdict du 30 octobre dernier et nombreux sont ceux qui prétendent que le gouvernement Trudeau «y a mis le paquet» dans le discours du Trône, en vue de reconquérir le pouvoir en coupant l'herbe sous le pied des partis de l'Opposition dans plusieurs domaines.

Pendant la dernière campagne électorale, les Canadiens ont également fait sentir au gouvernement libéral qu'ils n'étaient pas satisfaits de sa performance au chapitre de l'économie.

Or, l'administration Trudeau entend mettre l'accent davantage sur les mesures économiques dans les prochains mois afin de doter le pays, notamment, d'une politique industrielle cohérente et de combattre le chômage et la hausse des prix par des moyens précis.

«C'est ainsi que le gouvernement proposera de charger un comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes de faire une étude spéciale sur ce problème.

Réduction des impôts

Au chapitre de la relance économique, le gouvernement propose, dans le discours du Trône, pas moins d'une douzaine de lois de nature à favoriser un plus grand développement de l'économie canadienne, à partir d'une réduction d'impôt sur le revenu jusqu'à des amendements à la loi sur l'expansion des exportations de produits canadiens.

En ce qui concerne les individus eux-mêmes, le gouvernement manifeste bien l'intention de se montrer plus généreux envers ceux qui ne peuvent pas travailler, les veuves, les familles à faibles revenus, les personnes âgées, les aveugles, les invalides.

En résumé, le discours du Trône se veut à la fois un écran aux critiques de l'Opposition et un avant-goût de la prochaine campagne électorale.

Le premier ministre Trudeau a déjà signalé que son parti tiendrait compte «des leçons reçues aux élections du 30 octobre» et il semble bien qu'il ait tenu parole.

Reste à savoir maintenant si l'Opposition croira «aux vœux pieux du gouvernement», comme elle l'a mentionnée après le discours du Trône.

de Stormont-Dundas a été choisi sans opposition, jeudi, président de la Chambre des Communes pour le 29e Parlement.

Présentée par le premier ministre M. Trudeau, la motion a été appuyée par le chef de l'Opposition officielle, M. Robert Stanfield, et commentée louangeusement par M. David Lewis et Réal Caouette, respectivement, chef du Nouveau parti démocratique et du Crédit social.

En présentant sa motion, M. Trudeau a déclaré que M. Lamoureux possède des mérites remarquables.

«Sa perte est une perte énorme pour notre pays et pour le monde», quant au chef conservateur, M. Robert Stanfield, il a indiqué que M. Pearson avait été un très distingué serviteur du Canada.

«Ses réalisations sont nombreuses mais sa contribution la plus importante est peut-être celle faite à la paix mondiale et à la construction de notre pays. Pour lui, le Canada était un pays à bâtir et il a travaillé à la construction».

Pour M. David Lewis, chef du Nouveau Parti démocratique, M. Pearson restera l'homme de la paix, celui qui a proposé la création de la force de paix au Moyen-Orient et qui a aidé à dénouer la crise de Suez.

«Il recherchait toujours la paix et la coopération et avait le courage de ses convictions», «L'histoire du Canada s'en souviendra comme l'un de ses grands chefs politiques».

M. Réal Caouette, chef du Crédit social du Canada, a enfin souligné que M. Pearson avait toujours été un grand Canadien, dévoué aux intérêts de son pays et travaillant à l'entente internationale.

«Il a donné au Canada le meilleur de lui-même. Il fut un homme de paix et un grand diplomate avant d'être un grand politicien».

La Chambre est heureuse, dit-il, que les mesures «adoptées dans le budget de mai 1972 pour stimuler l'emploi et le développement économique aient été rétablies».

Le gouvernement annonce immédiatement qu'il présentera une loi afin d'éclaircir certains aspects du Plan d'assurance-chômage et de mettre fin aux abus qui n'ont pas été éliminés au moyen des mesures administratives déjà en vigueur.

Il proposera également un nouveau programme d'allocation familiale tenant particulièrement compte des besoins des familles à faibles revenus et un projet de loi destiné à améliorer la situation économique des personnes âgées et le régime de pensions du Canada pour augmenter les pensions versées aux veuves et aux invalides.

Dans un autre domaine de la politique sociale, celui de l'habitat et de l'aménagement plus importante à l'allocation de logements à loyer modique et résidences pour personnes âgées, venir en aide aux familles à faible revenu, aider aux coopératives d'habitation, au réaménagement de vieux quartiers, à la création de nouvelles villes, à la protection des acquéreurs de nouvelles maisons, au réaménagement des lignes de chemin de fer et au transport urbain en général.

Le gouvernement propose enfin la tenue d'une conférence fédérale-provinciale sur les programmes de soins médicaux au Canada.

Echos du discours du Trône

Pénitenciers

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement fédéral entend réformer le système pénal et le régime des libérations conditionnelles au cours de la prochaine session.

Le discours du Trône mentionne que les députés auront à se prononcer par un vote libre sur la peine de mort, dont la période d'essai de cinq ans vient de prendre fin le 1er janvier 1973.

La peine de mort ne s'appliquait que dans le cas du meurtre d'un policier ou d'un gardien de prison dans l'exercice de leurs fonctions.

Bilinguisme

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement se propose d'accorder une aide supplémentaire aux provinces afin de les encourager à promouvoir le bilinguisme dans leur territoire.

Le gouvernement déclare en effet qu'il demandera au Parlement de confirmer les principes fondamentaux du programme gouvernemental concernant le bilinguisme dans la Fonction publique.

L'Ouest

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement Trudeau a proposé la tenue d'une conférence des provinces de l'Ouest pour stimuler et élargir les bases économiques et industrielles de l'Ouest canadien.

Cette conférence sans précédent dans l'histoire des relations fédérales-provinciales, mentionne le discours du Trône, pourrait avoir lieu au cours de l'été.

Par ailleurs, le gouvernement fédéral a préconisé d'étudier l'ensemble du système de transports, celui de l'aménagement des régions frontalières septentrionales des quatre provinces ainsi que celui de l'édification d'une structure industrielle basée sur les ressources de l'Ouest.

En ce qui concerne le blé, le gouvernement Trudeau promet d'accorder une grande importance.

Lamoureux

OTTAWA (P.C.) — M. Lucien Lamoureux, député indépendant

Marché

OTTAWA (P.C.) — Les cris d'une centaine de manifestants se sont mêlés à la salve des 21 coups de canon, jeudi, à Ottawa pour accueillir le Gouverneur général du Canada, M. Roland Michener, alors qu'il venait pour lire le discours du Trône du 29e Parlement.

Malgré la pluie et les cris, M. Michener a passé en revue le bataillon venu lui rendre honneur, et s'est tenu en garde pendant que la fanfare jouait le O Canada.

Par la suite, il est entré au Parlement par la porte centrale, où il a été accueilli par le premier ministre canadien M. Trudeau ainsi que sa femme, Margaret, et par le leader du gouvernement au Sénat, M. Paul Martin.

Atmosphère commun

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement Trudeau entend raffermir ses liens commerciaux avec le Marché commun européen, sans négliger son marché extérieur le plus important, soit celui des États-Unis.

Le discours du Trône, rappelle que depuis trois ans, le gouvernement a insisté sur la nécessité qu'a le Marché commun de faire preuve d'ouverture.

Pearson

OTTAWA (P.C.) — Les chefs des quatre partis politiques re-

Advertisement for 'LES CHARLOTS CHAMPIONS DU RIRE!' featuring 'LES FOUS DU STADE' and 'CANARDIERE'.

Radio-Canada propose la création de 300 nouveaux postes de radio et de TV

OTTAWA — Pour desservir toutes les localités du Canada comportant une population de plus de 500 personnes, Radio-Canada estime nécessaire d'installer 300 nouveaux postes de radio et de télévision, déclare la société d'Etat dans son rapport annuel déposé hier aux Communes.

Radio-Canada se prépare à solliciter du Conseil de la radio-télévision canadienne les permis nécessaires à cet effet. L'an dernier, les dépenses totales de Radio-Canada se sont élevées à \$237,2 millions, en hausse de 8,7 p.c. sur celles de l'année 1970-71. Ses recettes, en provenance de la publicité et d'autres sources, se sont élevées à \$50,9 millions, soit 7,3 p.c. de plus, et un budget de \$181 millions approuvé par le Parlement.

La société a remboursé \$6,6 millions sur les dettes dues à la trésorerie fédérale et calculé la somme de \$11,3 millions pour amortissement et dépréciation, au chapitre des frais de gestion non récupérables du budget alloué par le Parlement.

Ces difficultés sont attribuées à la grève de son personnel affilié au NABET, le printemps dernier, grève qui avait pris fin le 22 juin par la conclusion d'une nouvelle convention de travail. Radio-Canada espère cette année dépasser l'objectif de 70 p.c.

Tendance à Toronto

TORONTO (PC) — Les pétroles de l'Ouest ont reculé considérablement à la Bourse de Toronto jeudi, mais les métaux de base y ont enregistré leur plus forte avance depuis près de trois ans.

L'ensemble du marché était à la hausse et les transactions y ont été nombreuses. L'indice industriel, qui est considéré comme un bon indice de la tendance de la Bourse, a monté de 1.08, ce qui le place à 224.67, les aurifères ont amélioré leur position de 1.29, ce qui les situe à 189.24 et les métaux de base ont fait un ascension de 3.92, leur plus élevée en une séance depuis mai 1970, ce qui les place au niveau de 91.57.

Beaucoup d'analystes prédisaient mercredi que les restrictions sur les exportations de gaz naturel aux États-Unis et sur l'exploration dans l'Arctique, mais il n'y avait rien de tel jeudi dans l'allocation qui a marqué l'ouverture de la session fédérale, et les pétroles de l'Ouest ont commencé lentement à reprendre un peu du terrain qu'ils avaient perdu mercredi ainsi que plus tôt jeudi.

Des investisseurs disent maintenant que la chute des pétroles était probablement due à des prises de bénéfices, particulièrement par des Américains qui considèrent comme spéculatives les valeurs pétrolières canadiennes.

Le nombre d'actions qui ont changé de mains est de 3.65 millions, au regard de 2.91 millions la veille et la valeur totale de ces actions est de \$37.68 millions, au regard de \$32.65 millions mercredi.

Les produits chimiques, le bâtiment et les matériaux de construction, les mines industrielles et les communications sont au nombre des secteurs qui ont progressé, tandis que les boissons alcooliques, les raffineries de pétrole, les manufactures et l'industrie alimentaire sont au nombre des compartiments qui ont reculé.

Table with 2 columns: TITRES LES PLUS ACTIFS, Par la PRESSE CANADIENNE, INDUSTRIELLES. Lists various stocks and their changes.

Table with 2 columns: MINES, PETROLES. Lists various stocks and their changes.

Kodak accusée de monopoliser

CHICAGO — (Reuter) — La société américaine Kodak a été traduite devant un tribunal fédéral par la société américaine Bell and Howell qui l'accuse de profiter de sa position dominante sur le marché pour créer une situation de quasi-monopole, en violation de la loi anti-trust.

Selon Bell and Howell les fabricants de matériel photographique et cinématographique ne peuvent fabriquer que des appareils sur lesquels s'adaptent les films Kodak puisque, pratiquement, le marché appartient à Kodak.

Profitant de cet avantage, Kodak a récemment lancé un nouveau film et les appareils qui peuvent l'utiliser, sans en avoir averti ses concurrents. Il en est résulté, se plaint la société Bell and Howell, une augmentation très importante des ventes pour la société Kodak et un énorme manque à gagner pour ses concurrents dont le matériel ne peut employer le nouveau type de film.

La société Bell and Howell, va donc chercher à obtenir du tribunal que Kodak soit obligé d'annoncer à l'avance le lancement d'un nouveau produit pour que ses concurrents aient le temps de s'y adapter.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUÉBEC Dans LA COUR SUPÉRIEURE Division du Divorce. Requête pour assignation par les journaux accordés Québec, ce 30 décembre 1972. J. Jacques Hébert, J.C.S.

Tendance à Montréal

MONTREAL (PC) — Tous les compartiments progressaient hier à la Bourse de Montréal à l'exception des bancaires et des papeteries, dans un marché peu actif.

Le volume combiné aux Bourses canadienne et de Montréal s'est inscrit à 1.259.000 actions, contre 1.093.800 mercredi.

Les industrielles ont pris 97 à 248.046 l'indice composé, 58 à 234.95 et les services 24 à 160.27, tandis que les bancaires cédèrent 1.48 à 285.94 et les papeteries, 11 à 102.95.

Dans les industrielles, Prolix a progressé de 30 cents à \$3.35 sur un volume de 35.750 actions. Aux minières, Invetus Oils and Minerals a cédé 1 cent à 97 cents sur un volume de 69.500 actions.

A la Bourse de Montréal, Placer Development a grimpé de 3-8 à \$44.3 et Asbestos Corp. 1-2 à \$11 5-8.

A la Bourse canadienne, American Eagle s'est maintenu à \$1.20 sur un volume de 21,500 actions.

Comportement des valeurs

Table with 2 columns: Gains, Pertes, Inchangées, Total. Lists stock performance.

TITRES LES PLUS ACTIFS

Table with 2 columns: TITRES, Par la PRESSE CANADIENNE, INDUSTRIELLES. Lists various stocks and their changes.

Table with 2 columns: MINES, PETROLES. Lists various stocks and their changes.

Fonds mutuels

Table with 3 columns: Fonds, Offre, Dem. Lists various mutual funds and their performance.

Tendance à New York

NEW YORK (AFP) — La hausse qui s'était manifestée pendant trois séances consécutives et s'était traduite par un gain de quelque 36 points de l'indice des valeurs industrielles a été interrompue jeudi par les prises de bénéfices.

Toutefois, après avoir perdu plus de 10 points pendant la séance, l'indice a commencé à se ressaisir une demi-heure avant la clôture et a refait plus des deux-tiers du terrain perdu en cours de séance.

Le marché clôture généralement sur une note d'irrégularité et les différences de cours avec la veille dépassent rarement un point. Parmi les "blue chips", Eastman Kodak, à qui une société de produits photographiques tente un procès antitrust cède 2-3-8.

Les compagnies d'aviation subissent à nouveau la pression des ventes mais moins qu'au cours des séances précédentes: United perd 1-2 et American un point. Aux chimiques, en baisse d'une fraction dans l'ensemble, Dupont cède 3-4.

Ceci s'applique aussi aux constructions électriques, et aux cinémas parmi lesquels General Electric et Disney cèdent respectivement 1-2 et 6 7-8.

Les mines d'or, les coutcheries, les matériaux de construction, les pétroles et les chemins de fer abandonnent moins d'un point. Parmi les groupes de valeurs en hausse on note les cuivres où Phelps Dodge gagne 1-3-8 et les pharmaceutiques parmi lesquelles Syntex gagne 2-3-8 tandis que les autos sont généralement en hausse d'une fraction sauf Ford qui gagne 5/8.

Les machines de bureau, les aéropostales, les ordinateurs, parmi lesquelles néanmoins IBM, gagnent 2-1-2, cèdent ou gagnent une fraction de même que les télévisions où Motorola monte cependant de 1-1-2.

Le moyenne de Dow Jones pour 30 industrielles a reculé de 3.99, ce qui la place à 1.039.81. Mais il y a lieu de rappeler qu'elle avait monté auparavant, plus précisément mercredi vendredi, de plus de 36 points.

Le virement a été de 20.23 millions d'actions.

Table with 2 columns: Gains, Pertes, Inchangées, Total. Lists stock performance.

CBS, qui vend les New York Yankees pour \$3.2 millions de moins qu'il ne les a payés, a perdu 1-4 et clôturé à \$51 5-8.

À la Bourse Américaine, l'indice des changements de prix a reculé de .07 et fermé à 65.22.

La plupart des mines canadiennes ont progressé. Inco a monté de 1-1-4, Hudson Bay Mining, de 5-8 et McIntyre, de 1-2. Par ailleurs, Dome Mines a reculé de 3-8.

Massey Ferguson et Genstar ont avancé légèrement, tandis que Distillers Seagrams et Walker Gooderham ont reculé un peu.

Cours des denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants 92 points, 67; 93 points, 68; Commission canadienne des produits laitiers, 68.

Fromage: blanc, 63; jaune 63.3.

Poudre de lait décremé: procédé par vaporisation No 1 en sac, 27 à 32 la livre, procédé par rouleau, No 1 en sac, 27 à 28 1-2; pour nourrissage, No 1, en sac, 26 à 26 1-2.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage, 23 1-2 à 24 livres, poudre de lait, 4 1-4 à 4 1-2.

Prix de œufs, prix moyen de grossistes aux détaillants en boîtes d'une douzaine: A-extra gros 64; A-gros 63.6; A-moyens 60.5; A-petits 47.9.

Niveaux records en 1972 pour la production et les ventes chez Gulf Canada

TORONTO — Gulf Canada rapporte de nouveaux chiffres records en 1972 pour la production de pétrole brut, la quantité de pétrole brut traité et les ventes d'essence raffinées.

Dans un message du quatrième trimestre aux actionnaires, M. Jerry McAfee, président, a déclaré qu'on ne connaît pas encore les chiffres définitifs, mais que ceux-ci seront annoncés au début de février.

Dans le delta du Mackenzie, à la fin de l'année, deux installations de forage étaient en cours d'opération et l'on effectuera un programme sismique en vue de définir les emplacements propices à de nouveaux forages.

Un programme visant à employer des travailleurs indigènes dans le delta par l'entremise des entrepreneurs de la compagnie a été inauguré, après plusieurs mois de travaux en coopération avec le gouvernement fédéral et le gouvernement des Territoires.

M. McAfee a rapporté qu'en décembre, Gulf Canada, Albertas Southern Gas Co. Ltd. et Pacific Lighting Gas Development Co. ont signé un accord de financement et un contrat pour l'achat, jusqu'à concurrence de quatre trillions de pieds cubes de la part des réserves de gaz de Gulf Canada qui peuvent être développées sur les terrains qu'elle détient dans le delta du Mackenzie.

Le contrat, qui prévoit une obligation, de vendre aux compagnies acheteuses deux trillions de pieds cubes supplémentaires.

Albertas Southern et Pacific Lighting ont un intérêt égal dans cet achat et, en vertu du contrat de financement, les acheteurs feront conjointement des paiements d'intérêts d'un montant allant jusqu'à \$60 millions, sur une période de cinq ans pour la réalisation des programmes d'exploration et de développement de Gulf Canada dans le delta. Lorsque les approbations nécessaires pour l'exportation et pour la réalisation du projet auront été obtenues, des prêts supplémentaires seront faits, basés sur les volumes approuvés. M. McAfee ajoute que "le prix du gaz pour la première année au cours de laquelle les livraisons seront faites sera basé sur le meilleur prix en vigueur dans la région à ce moment-là et sera réévalué à intervalles de deux ans."

Dans les faits, le début de leurs opérations. Aussi le volume de pétrole brut traité en 1972 a atteint un chiffre record. A la raffinerie de Clarkson, la construction de la nouvelle unité de reformage Hydrobon/Plat-former, dont l'achèvement est prévu pour le milieu de 1973, améliorera la capacité de production d'octane de la raffinerie.

M. McAfee a rapporté que le total des ventes des produits du pétrole en 1972 a marqué des gains significatifs par rapport à l'an dernier, bien que les ventes au détail d'essence aient souffert de la concurrence

de compagnies qui vendent au rabais l'essence aux automobilistes dans le marché de l'est du Canada. Au cours du trimestre, de nouveaux postes de distribution d'essence à libre service et des établissements de lavage automatique des autos ont été ouverts.

Dans le domaine du contrôle de la pollution, de vastes études sont en train d'être effectuées sur la qualité de l'eau à quelques-unes des plus grandes usines de la compagnie, en vue d'évaluer la capacité des procédés actuels et de répondre aux normes proposées pour l'industrie pétrolière en ce qui concerne la qualité de l'eau. On effectue régulièrement des études sur les conditions optimales des usines de soufre dans l'ouest du Canada, de façon à satisfaire aux normes rigoureuses concernant l'environnement qui sont en train d'être fixées par le gouvernement de l'Alberta.

On parle beaucoup de la fermeture d'usines. Cela concerne le plus souvent les petites entreprises dont les moyens financiers limités ne leur permettent pas de résister aux périodes difficiles. Il est vrai aussi qu'au cours des récentes années, certaines grandes entreprises se sont retirées de la scène.

Ainsi, Griffen Industries Ltd. de Miami, a cédé les trois filiales qu'elle avait au Québec en 1969. L'une de ces dernières, Industries Bourhard Inc., qui fabriquait la Moto-Ski, a été achetée en 1971 par Bombardier.

Par contre, des firmes moins importantes, comme la division Sno-Jet de la Conroy de Canada Inc. ont embolisé le pas à Bombardier et freiné le rythme de leur production.

En 1969, les dirigeants de Sno-Jet, filiale de Conroy Inc. de San Antonio, Texas, prévoyaient une production annuelle de 60,000 véhicules. Ils n'ont pourtant jamais dépassé la limite des 30,000 qu'ils produisent actuellement.

Parler de 60,000, c'est prendre ses désirs pour des réalités, déclare M. Roger Laporte, un des dirigeants de Sno-Jet. La société a les moyens de produire cette quantité, mais elle préfère adopter une politique de circonspection à son usage de Theford Mines, située à 60 milles au sud de Québec.

Le moment du déclin venu, fabricants, concessionnaires, distributeurs se sont trouvés, à la fin de l'année, avec des stocks peu négociables de motoneiges invendues.

Bombardier, dont le fameux Ski-Doo avait connu 40 p.c. du marché nord-américain, s'en-garde déjà avec beaucoup de circonspection dans cette période de réajustement.

En attendant de liquider les stocks existants, la société a ralenti sa production à l'usine de Valcourt, situé à 60 milles à l'est de Montréal. Au niveau du producteur, dit-on chez Bombardier Ltée, les ventes pour les neuf premiers mois de 1972 ont "sensiblement baissé" par rapport aux années précédentes. En effet, au 31 octo-

bre les ventes se chiffraient par \$99.7 millions, contre \$114 millions pour la période correspondante de 1971. Parallèlement, les bénéfices sont tombés de \$10.5 millions à \$2 millions.

De l'avis de M. Laurent Beaudoin, président de Bombardier, la concurrence est très forte sur le marché et "l'on a probablement surestimé la demande".

Les difficultés commencent à naître dans l'industrie de la motoneige

Par Terence CORCORAN

MONTREAL (PC) — L'industrie de la motoneige, qui a eu des années de grande prospérité, commence à connaître des difficultés. Elle traverse, avec d'autres de certains de ses dirigeants, une "période de réajustement" marquée par la disparition d'un certain nombre de fabricants.

En 1963, on comptait en Amérique du Nord 65 entreprises qui fabriquaient des motoneiges.

M. Jean Bertrand, président de l'Association internationale de l'industrie de la motoneige, a déclaré dans une interview "qu'il n'y a probablement pas plus d'une quarantaine qui existent encore et je ne serais pas surpris si d'ici la fin de l'année leur nombre tombait à 20 ou 25."

Les ventes, à l'échelle du continent nord-américain, ont atteint près de 550,000 pièces pour l'exercice 1970-71, la dernière année d'une décennie qui a vu cette industrie croître à une allure extraordinaire, avec des ventes progressant de 50 p.c. d'année en année.

Fortement ébranlés par ce déclin, les producteurs de motoneiges, grands et petits — et y compris Bombardier Ltée, ont été contraints de fermer des usines et d'arrêter des lignes de production.

Cet état de choses est en grande partie attribué à une surproduction, elle-même résultat de prévisions de ventes marquées au coin d'un optimisme plus que débordant.

Il y a quelques années à peine, a dit un dirigeant de Bombardier, le marché connaissait une prospérité que l'on croyait illimitée.

Le moment du déclin venu, fabricants, concessionnaires, distributeurs se sont trouvés, à la fin de l'année, avec des stocks peu négociables de motoneiges invendues.

Bombardier, dont le fameux Ski-Doo avait connu 40 p.c. du marché nord-américain, s'en-garde déjà avec beaucoup de circonspection dans cette période de réajustement.

En attendant de liquider les stocks existants, la société a ralenti sa production à l'usine de Valcourt, situé à 60 milles à l'est de Montréal. Au niveau du producteur, dit-on chez Bombardier Ltée, les ventes pour les neuf premiers mois de 1972 ont "sensiblement baissé" par rapport aux années précédentes. En effet, au 31 octo-

bre les ventes se chiffraient par \$99.7 millions, contre \$114 millions pour la période correspondante de 1971. Parallèlement, les bénéfices sont tombés de \$10.5 millions à \$2 millions.

De l'avis de M. Laurent Beaudoin, président de Bombardier, la concurrence est très forte sur le marché et "l'on a probablement surestimé la demande".

On parle beaucoup de la fermeture d'usines. Cela concerne le plus souvent les petites entreprises dont les moyens financiers limités ne leur permettent pas de résister aux périodes difficiles. Il est vrai aussi qu'au cours des récentes années, certaines grandes entreprises se sont retirées de la scène.

Ainsi, Griffen Industries Ltd. de Miami, a cédé les trois filiales qu'elle avait au Québec en 1969. L'une de ces dernières, Industries Bourhard Inc., qui fabriquait la Moto-Ski, a été achetée en 1971 par Bombardier.

Par contre, des firmes moins importantes, comme la division Sno-Jet de la Conroy de Canada Inc. ont embolisé le pas à Bombardier et freiné le rythme de leur production.

En 1969, les dirigeants de Sno-Jet, filiale de Conroy Inc. de San Antonio, Texas, prévoyaient une production annuelle de 60,000 véhicules. Ils n'ont pourtant jamais dépassé la limite des 30,000 qu'ils produisent actuellement.

Parler de 60,000, c'est prendre ses désirs pour des réalités, déclare M. Roger Laporte, un des dirigeants de Sno-Jet. La société a les moyens de produire cette quantité, mais elle préfère adopter une politique de circonspection à son usage de Theford Mines, située à 60 milles au sud de Québec.

Le moment du déclin venu, fabricants, concessionnaires, distributeurs se sont trouvés, à la fin de l'année, avec des stocks peu négociables de motoneiges invendues.

Bombardier, dont le fameux Ski-Doo avait connu 40 p.c. du marché nord-américain, s'en-garde déjà avec beaucoup de circonspection dans cette période de réajustement.

En attendant de liquider les stocks existants, la société a ralenti sa production à l'usine de Valcourt, situé à 60 milles à l'est de Montréal. Au niveau du producteur, dit-on chez Bombardier Ltée, les ventes pour les neuf premiers mois de 1972 ont "sensiblement baissé" par rapport aux années précédentes. En effet, au 31 octo-

Marché des céréales

WINNIPEG (PC) — Les oléagineux accusaient de légers déclin, allant ainsi à l'encontre de la tendance enregistrée au début de journée, lors d'une séance peu acheminée au marché aux céréales de Winnipeg, jeudi.

Les prix du lin oscillaient et ceux du colza baissaient tandis que l'avoine, le seigle et l'orge enregistraient de légères hausses.

Mercredi, les exportations canadiennes de blé comprenaient 450,000 boisseaux au Japon, 88,593 au Népal, 1,640,000 au Pérou, 519,000 au Royaume Uni et, 1,581,000 à l'URSS.

Les prix des exportations de blé Lakehead étaient demeurés inchangés.

À la fermeture, le lin, les colzas de Vancouver et de Thunder Bay étaient à la baisse.

L'avoine, le seigle et l'orge indiquaient des gains.

Evaluation

TORONTO — (P.C.) — Handy and Harman of Canada évaluait, jeudi, l'argent canadien à 2.044 l'once de Troyes, contre 2.044 l'once de Troyes, vendredi.

Le dollar canadien était à la baisse de 3-32 en valeurs américaines comparativement à \$1.00 35-64 la semaine dernière.

Le livre sterling était à la hausse de 1-64 et valait \$2.35 1-64.

MONTREAL — (P.C.) — Le dollar américain était à la hausse de 1-16 hier et valait \$0.99 27-32 en valeurs canadiennes.

Le livre sterling était à la hausse de 3-16 et valait \$2.34 9/16.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSIDITE MUNICIPALE

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRESENTS DONNE par le soussigné greffier de la susdite municipalité QUE :

Ce Conseil, lors de la séance régulière du 3 janvier 1973 a adopté la résolution numéro 72/1 demandant à la Commission Municipale de Québec d'amender les règlements numéros V-88, V-92 tel qu'amendé par l'article 2 du règlement numéro V-100, V-93, V-104 et V-106, de manière à abolir la taxe d'épout de secteur sur le territoire de la Ville de l'ancienne-Lorette.

Tout personne opposée à l'approbation de cette résolution par la Commission Municipale de Québec, doit transmettre son opposition à cette dernière au cours du mois suivant la date de l'adoption de la résolution, c'est-à-dire le 15 février 1973, au Bureau de la Corporation, 1575, rue Turmel, entre 9 heures et 17 heures du lundi au vendredi.

Les contribuables qui désirent prendre connaissance de la résolution peuvent se rendre au Bureau de la Corporation, 1575, rue Turmel, entre 9 heures et 17 heures du lundi au vendredi.

Donné à l'ANCIENNE-LORETTE, ce 4e jour de janvier 1973.

ROLAND BERNARD, GREFFIER.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSIDITE MUNICIPALE

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRESENTS DONNE par le soussigné greffier de la susdite municipalité QUE :

Ce Conseil, lors de la séance régulière du 3 janvier 1973 a adopté la résolution numéro V-222 amendant les règlements numéros V-120, V-121, V-122, V-123, V-124, V-125, V-126, de manière à abolir la taxe d'épout de secteur sur le territoire de la Ville de l'ancienne-Lorette.



M. GÉRARD PLOURDE

Bell Canada annonce la nomination de M. Gérard Plourde, de Montréal, au conseil d'administration de la Compagnie.

Cette nomination a été suivie de l'élection de M. Plourde au comité exécutif du Conseil. M. Plourde, qui est président du Conseil et chef de la direction de U A P Inc., est également administrateur de la Compagnie Northern Electric, Limitée et de plusieurs autres grandes compagnies et institutions financières canadiennes.

Marché des bestiaux

Somme des arrivages de la semaine: 565 bêtes à cornes, 588 veaux et six porcs.

Les bovillons A1 et A2 se vendaient de \$38 à \$40; les communs, de \$31 à \$37.75.

Les taures communes ont rapporté de \$21.75 à \$35. Les vaches D4 valaient de \$19.50 à \$30.50.

Les taureaux se vendaient de \$27.25 à \$35.75. Il y avait trop peu d'agneaux et moutons pour qu'on en publie les prix.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSIDITE MUNICIPALE

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRESENTS DONNE par le soussigné greffier de la susdite municipalité QUE :

Ce Conseil, lors de la séance régulière du 3 janvier 1973 a adopté la résolution numéro V-222 amendant les règlements numéros V-120, V-121, V-122, V-123, V-124, V-125, V-126, de manière à abolir la taxe d'épout de secteur sur le territoire de la Ville de l'ancienne-Lorette.

Tout personne opposée à l'approbation de cette résolution par la Commission Municipale de Québec, doit transmettre son opposition à cette dernière au cours du mois suivant la date de l'adoption de la résolution, c'est-à-dire le 15 février 1973, au Bureau de la Corporation, 1575, rue Turmel, entre 9 heures et 17 heures du lundi au vendredi.

Les contribuables qui désirent prendre connaissance de la résolution peuvent se rendre au Bureau de la Corporation, 1575, rue Turmel, entre 9 heures et 17 heures du lundi au vendredi.

Donné à l'ANCIENNE-LORETTE, ce 4e jour de janvier 1973.

ROLAND BERNARD, GREFFIER.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSIDITE MUNICIPALE

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRESENTS DONNE par le soussigné greffier de la susdite municipalité QUE :

Ce Conseil, lors de la séance régulière du 3 janvier 1973 a adopté la résolution numéro V-222 amendant les règlements numéros V-120, V-121, V-122, V-123, V-124, V-125, V-126, de manière à abolir la taxe d'épout de secteur sur le territoire de la Ville de l'ancienne-Lorette.

Tout personne opposée à l'approbation de cette résolution par la Commission Municipale de Québec, doit transmettre son opposition à cette dernière au cours du mois suivant la date de l'adoption de la résolution, c'est-à-dire le 15 février 1973, au Bureau de la Corporation, 1575, rue Turmel, entre 9 heures et 17 heures du lundi au vendredi.

Les contribuables qui désirent prendre connaissance de la résolution peuvent se rendre au Bureau de la Corporation, 1575, rue Turmel, entre 9 heures et 17 heures du lundi au vendredi.

Donné à l'ANCIENNE-LORETTE, ce 29e jour de décembre 1972.

ROLAND BERNARD, GREFFIER.

Cours de la monnaie

NEW YORK — (P.C.) — Le dollar canadien était à la baisse de 3-32 en valeurs américaines comparativement à \$1.00 35-64 la semaine dernière.

Le livre sterling était à la hausse de 1-64 et valait \$2.35 1-64.

MONTREAL — (P.C.) — Le dollar américain était à la hausse de 1-16 hier et valait \$0.99 27-32 en valeurs canadiennes.

Le livre sterling était à la hausse de 3-16 et valait \$2.34 9/16.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSIDITE MUNICIPALE

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRESENTS DONNE par le soussigné greffier de la susdite municipalité QUE :

Ce Conseil, lors de la séance régulière du 3 janvier 1973 a adopté la résolution numéro 72/1 demandant à la Commission Municipale de Québec d'amender les règlements numéros V-88, V-92 tel qu'amendé par l'article 2 du règlement numéro V-100, V-93, V-104 et V-106, de manière à abolir la taxe d'épout de secteur sur le territoire de la Ville de l'ancienne-Lorette.

Tout personne opposée à l'approbation de cette résolution par la Commission Municipale de Québec, doit transmettre son opposition à cette dernière au cours du mois suivant la date de l'adoption de la résolution, c'est-à-dire le 15 février 1973, au Bureau de la Corporation, 1575, rue Turmel, entre 9 heures et 17 heures du lundi au vendredi.

Les contribuables qui désirent prendre connaissance de la résolution peuvent se rendre au Bureau de la Corporation, 1575, rue Turmel, entre 9 heures et 17 heures du lundi au vendredi.

Donné à l'ANCIENNE-LORETTE, ce 4e jour de janvier 1973.

ROLAND BERNARD, GREFFIER.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSIDITE MUNICIPALE

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRESENTS DONNE par le soussigné greffier de la susdite municipalité QUE :



Action politique

par Robert Bourasso

Les raisons économiques du rétablissement de la confiance

Pour garantir la permanence de ce nouveau climat de confiance qui a gagné le Québec, il n'est pas d'exigences plus pressantes que de s'assurer que l'ensemble des Québécois puisse bénéficier de conditions sociales justes.

C'est dans cette perspective que la poursuite de nos objectifs de développement social et culturel prend toute sa signification.

La justice sociale

Au cours de 1972, la réforme sociale s'est tournée vers les graves problèmes de la santé publique (Bill 30) et de la protection de la jeunesse (Bill 65) et du malade mental (Bill 46). Les prestations, payables en vertu du régime de Rente, aux veuves, orphelins et travailleurs ont été haussées pendant que l'adoption d'une loi d'aide juridique assure à toute personne ne disposant pas de moyens suffisants, de la gratuité des services et frais juridiques favorisant ainsi le respect du principe de l'égalité de tous devant la loi.

Un Conseil du statut de la femme a fait l'objet d'un

projet de loi alors que le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs s'est vu doté des pouvoirs nécessaires à sa tâche.

L'Environnement

L'une des plus importantes lois de la Session est sans contredit celle de la protection de l'environnement (Bill 34) qui permettra désormais au gouvernement de disposer de moyens efficaces de lutte à la pollution et d'amélioration générale de la qualité de vie des Québécois.

Le développement scolaire

Après de nombreuses années d'attente la réorganisation scolaire de l'île de Montréal est maintenant engagée. L'adoption de la loi du développement scolaire (Bill 71) implante un type d'organisation scolaire sur l'île de Montréal qui rencontre les exigences de justice, d'efficacité et de participation que l'on recherchait depuis longtemps.

La sécurité culturelle

La question de la sécurité culturelle revêt une impor-

tance particulière pour les Québécois. Afin de doter le Québec d'outils nécessaires à la réalisation de ses objectifs culturels, le gouvernement a fait voter une loi de la protection des biens culturels et trois lois majeures concernant le domaine des communications.

La Réforme électorale

La réforme en profondeur de notre système électoral devient une réalité. Le Québec dispose maintenant d'une toute nouvelle carte électorale juste et équitable qui respecte le principe de l'égalité du vote tout en instaurant un sain équilibre entre le milieu rural et urbain du Québec. De plus, en vue d'assurer une protection efficace du droit de vote, l'Assemblée nationale a voté une loi concernant la confection, au moyen d'une énumération annuelle, d'une liste électorale permanente. Le premier recensement aura lieu au début de mai '73. Toutes ces nouvelles mesures sociales, politiques et culturelles contribueront, j'en ai la conviction, à donner plus de justice encore à l'ensemble des Québécois, renfor-

çant ainsi cette confiance que nous avons tous dans l'avenir du Québec.

Des entreprises se regroupent pour offrir des produits laitiers

QUEBEC (PC) — "Québec Lait Incorporé", nouvelle corporation entièrement québécoise née d'un regroupement d'entreprises, vient d'être lancée par le ministre Normand Toupin comme étant la plus importante industrie dans le secteur du lait nature et de la crème glacée au Québec.

Cette corporation résulte de la fusion des laiteries Leclerc Inc, Grenache inc et A. Poupard et Cie Ltd. Son capitalisation totalise \$4 millions et ses immobilisations se chiffrent à environ \$8.2 millions.

Le titulaire de l'Agriculture a précisé, jeudi, en conférence de presse, que le gouvernement

lui a versé un octroi de \$1.5 millions dans le cadre de son programme de consolidation de l'industrie laitière.

Ainsi, dit-il, par son actif total de \$13.63 millions et par son volume de ventes qui dépassera les \$35 millions, Québec Lait inc. se classe parmi les grands du genre au Canada. Cette entreprise, qui garde toutefois un statut autonome, desservira la région de Montréal. Elle distribuera près de 30 pour cent du volume total de crème glacée au Québec et 20 pour cent du volume global de lait nature.

Coopérative

Comme l'a expliqué M. Toupin,

les Laiteries Leclerc, propriété à part entière de la coopérative de Granby, représentent l'actionnaire principal de la nouvelle corporation. Il est du reste dans les intentions du ministre de transformer éventuellement cette entreprise en une coopérative, si la chose est avantageuse.

Il a observé néanmoins que ce regroupement n'a pas pour objet de créer nécessairement de nouveaux emplois, mais surtout d'affronter la forte concurrence des géants de cette industrie, comme Sealtest et Borden.

Cependant d'autres projets

sont à l'étude au ministère de l'Agriculture pour favoriser de tels regroupements dans le reste du Québec, notamment dans le Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans la Mauricie, dans les Cantons de l'Est et dans la région de Québec.

M. Toupin est d'avis qu'il existe au Québec un trop grand nombre de petites entreprises dans ce secteur de l'agriculture, comme d'ailleurs dans plusieurs autres sphères de l'activité économique, et qu'il est essentiel d'effectuer certaines fusions pour compétitionner "les monstres étrangers", selon son expression.

Le MQF réclame la publication du rapport Gendron

MONTREAL (PC) — Le Mouvement Québec Français a demandé hier dans un télégramme au premier ministre Bourassa de ne pas jouer à cache-cache avec l'opinion publique et de publier le rapport Gendron.

Dans un autre télégramme, adressé cette fois au président de la commission d'étude sur la situation de la langue française au Québec, le MQF, par son porte-parole officiel M. Fernand Daoust, souligne que le rapport n'appartient pas à

un gouvernement ni à un parti politique. En conséquence, M. Daoust demande à M. Jean-Denis Gendron d'accomplir son devoir jusqu'au bout "en remettant vos conclusions aux principaux qui sont les Québécois".

A M. Bourassa, le MQF rappelle qu'un rapport si longtemps attendu ne saurait être plus longtemps sous la garde exclusive d'un leader politique: le peuple québécois "a le droit strict d'en prendre connaissance dans les plus

brefs délais", étant donné l'importance que revêt la question linguistique.

A M. Gendron, au surplus, le mouvement dit que le peuple "qui en a fait les frais" a confié à un président de commission d'enquête la responsabilité de rendre compte de son mandat au peuple: "il ne faudrait pas que l'absence de traduction de l'un ou l'autre des documents remis au premier ministre serve de prétexte pour dissimuler le rapport pendant plusieurs mois."

Ici et là dans la province

Statu quo

MONTREAL (PC) — Emue par la fermeture d'écoles françaises à Montréal, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, par la voix de son président général, M. François-Albert Angers, demande à la Commission des écoles catholiques de maintenir, "pour le moment le statu quo quant au nombre minimum des écoles de langue française" sous sa juridiction.

"Les normes d'utilisation des bâtiments scolaires, affirme M. Angers dans un communiqué de presse, adoptées par le ministère de l'Éducation... étant d'ordre purement administratif ou financier, ne doivent pas... jouir de quelque priorité que ce soit sur les aspects culturels".

La SSJB demande "à la CECM de ne fermer aucune école de langue française", tant que "l'Assemblée générale... n'aura pas adopté des lois fermes reconnaissant la primauté du français au Québec". Le communiqué ajoute que la CECM devrait adopter une "politique globale" visant "à rendre l'école française attrayante" et "d'y attirer... un nombre de plus en plus grand de Néo-Québécois pour lesquels la fréquentation de l'école française demeure le moyen primordial de s'intégrer réellement à la collectivité au sein de laquelle ils ont choisi de vivre".

Olympiques

MONTREAL (PC) — Le Comité exécutif de la ville de Montréal a approuvé des demandes de subventions qui sont

faites aux dirigeants du Programme d'initiatives locales, subventions dont l'objet serait la mise en route de travaux municipaux reliés aux Jeux Olympiques d'été de 1976.

Cette aide financière contribuerait notamment à aménager un lac dans le Saint-Laurent, lac qui serait connu sous le nom de lac des Régates.

Le maire Jean Drapeau a déjà dit qu'il se servirait de programmes fédéraux en cours pour l'aider à financer les Jeux.

Protestations

MONTREAL (PC) — Accusant le gouvernement des États-Unis d'avoir laissé tomber complètement l'attitude sérieuse dans la recherche d'un règlement pacifique et négociable pour le conflit au Vietnam, par l'intensification des bombardements américains, depuis le 17 décembre dernier, divers organismes et personnalités de la ville de Montréal ont invité le gouvernement canadien à protester publiquement contre "les actes criminels" du gouvernement Nixon et les mouvements pacifistes, au Québec et au Canada, à redoubler leurs efforts pour "faire arrêter la main sanglante de Nixon".

Dans un communiqué remis jeudi aux médias d'information, le groupe déplore que les Vietnamiens "continuent à traverser les jours les plus obscurs de leur vie sous une menace constante de l'aviation américaine." Réclamant l'indépendance et la liberté pour le peuple vietnamien, le groupe accuse le gouvernement Nixon de tenter de maintenir à tout prix le

gouvernement dictatorial du général Thieu, comme la seule force politique légale dans le pays.

Prêt

OTTAWA (PC) — Le ministre d'Etat chargé des Affaires urbaines, M. Ron Basford, a annoncé hier que le gouvernement fédéral avait consenti un prêt de \$719,600 aux Constructions Mont St-Hilaire Ltée pour la construction de 66 logements à loyer modique destinés à des familles à faible revenu à Mont St-Hilaire, au Québec.

Colloque

MONTREAL (PC) — Sous le thème "Les banlieues et la CUM", les dirigeants des villes membres de la Communauté urbaine de Montréal se réuniront en colloque le samedi 13 janvier prochain, à l'hôtel Windsor de Montréal.

La réunion est une initiative du maire de Lachine, M. Jean-Guy Chartier, et s'adresse en tout premier lieu aux maires conseillers et gérants des municipalités, autres que Montréal, membres de la CUM. Cependant, le maire de Montréal et les conseillers municipaux de la métropole qui désireront y assister seront les bienvenus.

Le programme du colloque a été rendu public par M. Chartier, jeudi après-midi, au cours d'une conférence de presse. Le maire de Lachine était alors accompagné par le greffier de la ville, M. Paul Remillard, qui sera le président des assises du 13.

Un jour comme ça, il faut prendre une photo!...

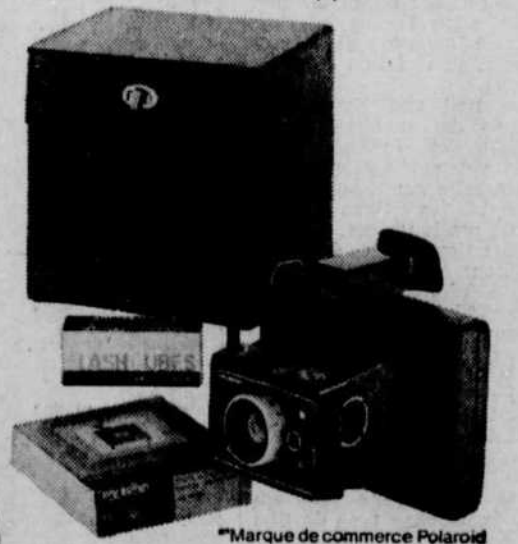


Special Janvier!

Prenez-la!... avec votre appareil Polaroid F-82 d'une valeur de \$59.95 - gratuit!

Du 4 au 31 janvier 1973, profitez de cette offre extraordinaire chez les concessionnaires Ski-Doo participants: en achetant une motoneige Ski-Doo neuve, 1972 ou 1973, quel que soit le modèle, vous recevrez GRATUITEMENT un appareil POLAROID F-82 d'une valeur de \$59.95, comprenant étui, film et lampes.

Imaginez donc! Au moment où vous recevez votre motoneige Ski-Doo neuve, vous recevez votre appareil Polaroid F-82 gratuitement!



Un jour comme ça, il faut prendre une photo!... PRENEZ-LA!

SKI-DOO...ÇA CHANGE TOUT!

*Marque de commerce Bombardier Ltée. †Concessionnaires Ski-Doo participants seulement; offre valable seulement du 4 au 31 janvier 1973.

PRESTO SPORTS INC.

4252, boul. H.-Bourassa, Charlesbourg
Tél. : 628-2317

STATION MARTEL & FRERE ENR.

347, L'Ormière, Loretteville
Tél. : 842-8010

AUX PETITS MOTEURS ENR.

217 rue Principale
St-Romuald, Qué.
Tél. : 839-6384

ROUSSEAU & FRERES INC.

2325, rue du Collège
Tél. : 529-5711

ROUSSEAU STE-FOY INC.

2999, Ch. Ste-Foy
Tél. : 659-1662

LEVIS MACHINERIES ENR.

50 Kennedy,
Lévis.
Tél. : 837-5856

Laurentide Sports SERVICE INC.

1451, rue Raymond,
N.-D. des Laurentides.
Tél. : 849-2824
Succ. : Beauport. 661-5246

Le Spécialiste du Stylo
ENR

ARTICLES de BUREAUX

St-Roch Place Laurier
340 boul. Charest Est
523-7307 - 523-5223 651-4316

L'Action Québec

66e année, No 476
Vendredi,
5 janvier 1973

Dr RENE MARCHAND o.d.
Dr DENIS OUELLET o.d.
OPTOMETRISTES

PLACE LAURIER Ste-Foy
TEL.: 653-8486

800 PLACE D'YOUVILLE Québec
TEL.: 692-2111

EXAMEN DE LA VUE — LENTILLES CORNEENNES



Les étoiles de l'Est dans l'AMH

Il faut absolument un gain aux Remparts contre Cornwall

Par Henri BERTRAND

"Mes gars sont prêts à donner 200% pour remporter la victoire demain soir (ce soir)!" Voici ce que déclarait Orval Tessier à l'issue d'une rigoureuse pratique de 90 minutes hier soir au Colisée, la dernière avant l'importante joute de ce soir contre les Royals de Cornwall. Cette partie qui débutera à 8 h et qui sera jouée devant la plus grosse foule de la saison donnera lieu à une lutte de titans entre les deux meilleurs clubs de tout le hockey junior canadien. Cette rencontre marque également la deuxième phase des affrontements entre les deux formations. En quatre parties jusqu'à maintenant, les deux clubs ont remporté deux victoires sur leur propre glace. A Québec, les Remparts ont gagné 4 à 0 et 5 à 4, puis à Cornwall, les Royals ont pris leur revanche par 5 à 4 et 4 à 3. Deux de ces matches sont allés en surtemps, tandis qu'un autre s'est

décidé dans les 30 dernières secondes du temps régulier. Physiologiquement les Remparts auront l'avantage ce soir.

Rendement des Remparts

	PJ	B	A	Pts	Pan
Jacques LOCAS	31	37	32	69	28
Guy CHOUINARD	28	23	40	63	4
Réal CLOUTIER	33	19	39	58	7
Yvon DUPUIS	31	20	35	55	23
André SAVARD	26	23	31	54	62
Daniel BEAULIEU	33	21	32	53	23
André DESCHAMPS	31	25	25	50	115
Jean LANDRY	33	15	21	36	28
Peter FOLCO	33	8	28	36	14
Charles CONSTANTIN	33	8	22	30	76
Richard NANTAIS	30	14	15	29	101
James BATEMAN	29	11	9	20	111
Richard PERRON	33	3	13	16	34
Luc LOISELLE	29	1	8	9	23
Yves QUENNEVILLE	29	1	5	6	37
Richard BOWNESS	16	0	6	6	0
Jean BEAULIEU	24	2	3	5	2
Michel LACHANCE	21	0	3	3	15

	PJ	MJ	BC	MOY	BL
Michael CORCORAN	16	324	12	2.22	0
Richard GUAY	15	335	19	3.40	0
Pierre PERUSSE	33	1347	87	3.88	1
Barry McCORMICK	1	0	0	0.00	0

Toufs du chapeau: Jacques Locas (4), Yvon Dupuis (2), André Deschamps (2), André Savard (2), Guy Chouinard (1), Richard Nantis (1), Réal Cloutier (1).

devront toutefois ne pas se laisser influencer par la manière forte qu'emploiera sûrement Ron Racette, le mentor des Royals. Ce dernier possède dans son alignement un atout important dans la personne de John Wensink qui semble créer la terreur partout où il évolue. Il faudra ne pas craindre de le suivre pas à pas. N'étant pas reconnu comme un compteur prolifique ce robuste joueur réussit quand même à récolter d'importants buts étant laissé souvent seul devant le but ennemi.

Les visiteurs de la soirée seront peut-être handicapés par l'absence de deux de leurs étoiles. Don Murray est hors du jeu pour la balance de la saison avec une fracture à la jambe tandis qu'All Sims est un cas douteux. Chez les Remparts tout le monde sera là avec le retour d'André Deschamps. Dans une joute comme ce soir la présence de Deschamps saura se faire sentir. André est lourd et sait se faire respecter.

Les conséquences de la joute sont les suivantes: si les Remparts triomphent ils ne seront qu'à 3 points des meneurs avec toujours 5 joutes en mains. Si le contraire se produisait, les Royals verraient de nouveau leur avance portée à 7 points,

et détenir la priorité de la glace dans les trois matches à venir entre les deux clubs.

Pour les amateurs qui n'ont pas réservé leur siège avant aujourd'hui, les galeries du Colisée seront ouvertes à 7h et 5,000 billets de balcon seront à leur disposition.

A L'OMBRE DES REMPARTS

Comme il se doit les Remparts ne manqueraient pas encore cette année de participer à la semaine du hockey mineur. Vendredi le 19 courant, ils présenteront, avant la rencontre régulière, un match de catégorie "AA" mettant aux prises le Québec DSN au Ste-Foy. Mardi le 23 janvier, ils seront les hôtes d'une cinquantaine de clubs mineurs de la région de Québec. Au cours de la partie régulière mettant aux prises le BBR et les Remparts, une équipe présente sera choisie et recevra les bâtons qu'auront utilisés les joueurs locaux au cours de la soirée.

Le dynamique relationniste Jean Sawyer a beaucoup d'autres idées en tête dans le domaine des promotions. L'une de celle-ci consistera à des courses de patinage des vitesse mettant en vedette des jeunes de 8 à 10 ans.



Le président des Nordiques, Paul Racine, était l'hôte de la première réunion des gouverneurs de l'AMH. Encore une fois il a réussi à faire un succès monstre de cette réunion et c'est lui aussi qui a vu à tous les préparatifs du banquet des Étoiles qui doit avoir lieu ce soir au Château Frontenac. On dit que ce sera le plus beau qu'il y ait jamais eu dans le domaine du sport. A la droite de M. Racine on remarque Steve Arnold, le directeur du personnel des joueurs de l'AMH et à sa gauche le vice-président de l'AMH, Bill Hunter. (Photo: L'Action-Québec, par François Boulay)

Le banquet des étoiles de l'AMH sera quelque chose à voir

Par Réal LABBE

Le banquet de l'Association mondiale de hockey sera tenu à la Capitale provinciale depuis une couple de jours et les premières réunions ont eu lieu hier. Toutefois ce sont les gérants généraux qui se sont rencontrés et ils ont discuté de plusieurs points assez importants. Leurs décisions doivent être approuvées par le bureau des gouverneurs qui était en réunion cet après-midi.

LE BANQUET

C'est ce soir au Château Frontenac que se tiendra le premier banquet de la joute d'étoiles. Les coprésidents en sont Bill Hunter, propriétaire des Oilers de l'Alberta et Steve Arnold, le directeur du personnel des joueurs. Selon Bill Hunter, il s'agit du plus imposant banquet à avoir lieu dans l'histoire du hockey professionnel et même du sport, depuis les 50 dernières années.

Hunter était vraiment enthousiasmé quand il a pris la parole et il n'a cessé de répéter, avec raison, l'importance que ce banquet et cette joute d'étoiles allait prendre dans le monde du sport. "Je suis bien content que tout ait lieu dans la ville de Québec, a-t-il ajouté, car je suis un très grand ami de cette magnifique cité. On n'aurait certes pas pu mieux choisir". Cet engagement de Bill Hunter au sujet de Québec remonte à deux ans alors que ses Oil Kings d'Edmonton étaient venus disputer la Coupe Memorial aux Remparts.

Arnold a aussi expliqué pourquoi ce sont les joueurs qui avaient choisi les membres de l'équipe d'étoiles plutôt que les amateurs ou les journalistes. "Tout simplement pour suivre les principes de base de notre circuit. C'est une ligne qui est faite pour les joueurs, tout est orienté pour eux et c'est la raison pour laquelle nous avons fait ça".

Selon Steve Arnold, une trentaine de joueurs établis de la LNH pourraient faire le saut dans l'Association mondiale la saison prochaine. "Ca s'explique par le fait que la plupart ont signé des contrats à long terme et ne sont pas disponibles dans le moment. Toutefois, j'ai entrepris des pourparlers avec une quinzaine d'entre eux déjà et les résultats sont très encourageants..."

Ron Ward récolte 5 buts contre les Nationals

NEW YORK (PA) — Ron Ward a compté cinq buts et a récolté une passe, hier soir, pour conduire les Raiders de New York à une victoire de 9-4, contre les Nationals d'Ottawa.

Ward a enfilé deux buts à 35 secondes d'intervalle en première période, le premier après avoir capté le retour d'un lancer de Wayne Rivers et le deuxième sur un lancer d'une vingtaine de pieds. Il a compté deux autres buts en période médiane et un dernier au troisième engagement. Rivers et Brian Bradley, qui forment un trio avec Ward, ont respectivement obtenu cinq passes et trois passes. Bradley a de plus compté deux buts.

Jaimie Kennedy et Norm Ferguson ont réussi les autres filets des Raiders, tandis que Rick Cunningham, avec deux buts, Jack Gibson et Guy Trotter ont riposté pour Ottawa.

(Rivers, Bradley) ...	10:41
2-New York: Ward 30e ...	19:16
(Rivers, Jones) ...	19:16
Punitions: Willis NY, Amodeo NY, 2:36	
Deuxième période:	
3-New York: Bradley 3e ...	9:22
(Rivers) Gibson 3e ...	9:22
4-Ottawa: Trotter 15e ...	10:29
(King, Stephanson) ...	11:17
5-Ottawa: Cunningham 3e ...	11:17
6-New York: Ward 21e ...	12:46
(Winograd, Bradley) ...	12:46
7-Ottawa: Cunningham 4e ...	16:59
(Conacher) ...	16:59
8-New York: Ward 32e ...	19:01
(Bradley, Rivers) ...	19:01
9-New York: Bradley 10e ...	19:45
(Ward, Willis) ...	19:45
Punitions: Rivers NY 5:40, Gibson OT, Ottawa, équipe, purgée par Amodeo, 2:32	
Troisième période:	
10-New York: Kennedy 2e ...	4:10
(Block, Jones) ...	4:10
11-New York: Ward 33e ...	4:10
(Block, Rivers) ...	4:54
12-Ottawa: Trotter 15e ...	17:19
(Boland, Carleton) ...	17:19
13-New York: Ferguson 10e ...	17:42
(Langston, Peacock) ...	17:42
Punitions: Rivers NY 20:22	

Lancers par: Ottawa 9 11 8-28; New York 6 17 17-40

Gardiens: Ottawa, Gratton; New York, Kurt.

Sommaire: Première période: 1-New York: Ward 29e. Assistance: 4,972.

MADAME, VOTRE MARI VOUS DÉLAISSE-T-IL ?

Depuis quelque temps, votre mari est silencieux, voire désagréable, et ne vous témoigne que rarement son ardeur. Il est évident que quelque chose ne va plus dans votre ménage. Mais rassurez-vous; ce n'est heureusement pas irréparable. Dans Sélection du Reader's Digest de janvier, une psychologue vous dit pourquoi ce genre de situation peut arriver dans n'importe quel ménage, et elle vous suggère six règles de conduite qui vous aideront à consolider votre bonheur conjugal. Achetez Sélection de janvier aujourd'hui!

Le dog-derby international aura lieu les 13 et 14 janvier

M. Wilfrid Lépine, de notre ville, a été élu président de la Course internationale de chiens de Québec, commanditée par la compagnie "Mark Ten".

Les prix offerts sont de \$3,000 dont le premier de \$1,000.

Cette course se déroulera les 13 et 14 janvier prochain, avec le départ face au restaurant Baladin, situé sur l'avenue Proulx à Ville Vanier; elle s'échelonnera sur une distance de 18 milles par jour.

C. A. C. Q.

Un montant sans précédent sera distribué en bourses cette saison aux participants des courses de chiens dans le Québec organisées par le Club social "Club d'atelages de chiens du Québec inc.". Un montant record a été recueilli lors de la signature des contrats soit \$8,000 — pour les courses présentées aux endroits mentionnés ci-dessous:

CALENDRIER DES COURSES (Saison 1972-73)

30 déc. 1972: Neuchâtel
31 déc. 1972: St-Gabriel, Kamouraska
67janv. 1973: St-Romuald
20-21 janv. 1973: St-Agapit
27-28 janv. 1973: Ville Dégelis
10-11 fév. 1973: Rivière-Ouelle
17-18 fév. 1973: Montmagny
24-25 fév. 1973: Chicoutimi
3-4 mars 1973: Rimouski

St-Louis aide la cause du CANADIEN en triomphant des BRUINS 4 à 2

ST-LOUIS (P.A.) — Des buts de Gary Sabourin et Phil Roberto en troisième période, hier soir, ont procuré aux Blues de St-Louis une victoire de 4-2 contre les Bruins de Boston.

vingt mais Dallas Smith a créé l'égalité une fois de plus. SOMMAIRE Première période: 1-St-Louis: D. O'Shea 6e (Hamilton, St-Marselle) 4-41

jeune gardien Rocky Farr trois fois en l'espace de neuf minutes au début du deuxième vingt, hier soir, pour se diriger vers une victoire de 4-2 contre les Sabres de Buffalo.



Le nageur américain Mark Spitz qui a remporté sept médailles d'or aux Jeux de Munich l'été dernier, annonce son mariage en mai prochain avec une étudiante, Susan Weiner, 20 ans.



Gary Sabourin a marqué le but victorieux en troisième période

Le Couillard affrontera deux grands rivaux ce soir et dimanche

Le Couillard de Ste-Foy devra se montrer plus alerte et opportuniste cette fin de semaine, alors que ce soir il fait face aux Barons du Cap de la Malbaie au Centre Jean-Guy-Talbot pour se mesurer dimanche au Royal au Lac Mégantic.

Redressement chez le Couillard L'équipe de Claude Lefrançois n'a encaissé qu'un seul revers dans ses sept dernières parties et demeure invaincue au cours des quatre dernières.

René Robert a compté pour Buffalo au début du troisième vingt mais Marcel Dionne a riposté pour Detroit. Robert a enfilé un deuxième but, son 26ème de la saison, 48 secondes avant la fin de la rencontre.

Association MONDIALE Ottawa 4, New York 9 Ligue NATIONALE Boston 2, St-Louis 4

Résultats à Blue Bonnets

Table of race results for Blue Bonnets, listing various horse races (COURSE NO 1 to NO 5) with winners and odds.

Fiche du Couillard Junior "A" PJ G P N PP PC Pts Moy. 30 12 15 3 127 137 27 450

Pointeurs LNH Esposito, Boston 24 34 58 Robert, Buffalo 26 29 55

Retour au jeu de Gaëtan Boucher Après une absence de plus de six semaines, le centre Gaëtan Boucher reprendra son poste avec le Couillard vendredi au Cap de la Madeleine.

Ligue nationale de football

Don Schula, des Dolphins, désigné l'instructeur par excellence

Par la Presse ASSOCIEE Don Schula, des Dolphins de Miami, a été désigné aujourd'hui l'instructeur par excellence de la Ligue nationale de football pour la saison 1972.

Le soccer québécois apprécié à l'étranger

L'arbitre montréalais de soccer, Carmil Amara, vient d'être un excellent ambassadeur du Québec en Amérique Centrale, chargé d'arbitrer une rencontre de Coupe du Monde entre l'équipe représentative d'Antigua et celle du Surinam.

Tennis

SYDNEY (Reuter) — La Fédération australienne de tennis a sélectionné huit joueurs pour la coupe Davis: John Newcombe, Ken Rosewall, Mal Anderson, Ross Case, John Cooper, Colin Dibley, Bob Giltinan et Geoff Masters.

Association MONDIALE

Table of international hockey association results, listing various leagues and teams with their respective scores.

Inter-cités

Table of inter-city hockey results, listing teams like Mosquito, Pee-Wee, and Bantam with their scores.

Loto-Perfecta

Table for Loto-Perfecta lottery results, showing numbers and their corresponding prizes.

Coquetel sportif

Hockey international SAN DIEGO, Californie (AFP) — Les Soviétiques ont manifesté le désir de continuer à rencontrer des équipes professionnelles nord-américaines de hockey sur glace.

BULLETIN SPÉCIAL DE L'ASSOCIATION MONDIALE DE HOCKEY

Large advertisement for the International Hockey Association, featuring details about the upcoming season, player transfers, and tournament information.

250 participantes à un tournoi de ballon-panier au Patro Roc-Amadour

C'est demain et dimanche qu'aura lieu, dans les gymnases du Patro Roc-Amadour, le tournoi féminin de ballon-panier interpatro bantam, mid-geet et juvénile.

\$395.60 pour 5-2-4-7 A la course de Loto-Perfecta, les quatre premiers chevaux à se présenter au fil d'arrivée portaient les numéros suivants 5-2-4-7.

Fin '72:
un peu
d'espoir
au milieu
des guerres

Par David NICHOLSON
de la Presse Canadienne
Vers la fin de l'année, une poussée soudaine vers la paix au Vietnam et une diminution remarquable de la tension entre les grandes puissances ont donné un peu d'espoir, en 1972, à un monde encore troublé par les luttes sanglantes et sectaires en Irlande.

L'année 1972 a également vu une hausse alarmante des actes de terrorisme et de violence dont les civils innocents ont été les principales victimes. Elle a vu aussi, ce qui aura peut-être été la dernière fois en ce siècle, les hommes marcher sur la surface de la lune.

La recherche d'un accord dans le Sud-Est asiatique semblait approcher du but vers la fin de l'année, en dépit de délais de dernière heure dans les négociations entre les Etats-Unis et le Nord-Vietnam. Les pourparlers de paix ont eu lieu pendant une année au cours de laquelle sont survenus une quantité de manœuvres diplomatiques internationales, dont les points saillants ont été les victimes en Chine et en Union soviétique effectuées par le président Richard Nixon des Etats-Unis. Nixon a déclaré par la suite que ces voyages avaient "changé le monde".

En dépit de vastes différences qui persistent entre l'Est et l'Ouest, ces visites ont produit de solides ententes sur le désarmement, la sécurité internationale et le commerce.

La première indication ferme d'un règlement imminent au Vietnam a été donnée pendant la campagne qui a eu pour résultat de réélire Nixon, alors que son principal conseiller, Henry Kissinger, a proclamé: "la paix n'est pas loin".

Les Etats-Unis et le Nord-Vietnam semblaient près d'une entente définitive en octobre, et on a pu penser à ce moment que la guerre cessait vers l'époque de Noël. Mais les négociations qui ont suivi ont connu d'autres obstacles. Washington a déclaré que Hanoi ne négocierait pas en toute bonne foi, et les Etats-Unis ont repris le minage des ports non-vietnamiens et les bombardements intenses dans le nord.

Saigon s'objecte
En dépit d'une entente apparente entre Washington et Hanoi sur la plupart des termes du cessez-le-feu, les Etats-Unis ont fait face aux objections du Sud-Vietnam, qui craignait que sa position soit affaiblie par des concessions aux Nord-Vietnamiens et aux Viet Cong.

Une nouvelle série de négociations ont débuté à Paris et, bien que les progrès aient semblé désespérément lents, les Etats-Unis ont laissé entendre clairement que les réserves de Saigon ne seraient pas un obstacle à un règlement.

La visite de Nixon en Chine, en février, était la première jamais effectuée par un président américain depuis que les Communistes ont pris le pouvoir en Chine continentale, en 1949. Ce voyage représentait, pour les Etats-Unis, la prise de conscience de plus en plus grande de l'influence internationale croissante de la Chine.

Nixon a rencontré le président Mao Tse-toung et le premier ministre Chou En-Lai, et le communiqué qui a suivi faisait état des différences qui séparaient les deux pays, mais contenait également une promesse de paix. La visite de Nixon en Chine fut suivie trois mois plus tard par des rencontres au sommet à Moscou avec les leaders soviétiques. Ces rencontres ont produit une grande variété d'accords, y compris celui qui limite le développement des missiles de défense.

En Europe, des nouvelles ententes ont été signées par les leaders des deux Allemagnes, tandis qu'on pouvait observer en Asie des progrès dans les relations renouées entre la Chine et le Japon, et dans les entretiens entre la Corée du sud et celle du nord. **McGovern défait**

Les succès au sommet remportés par Nixon ont sans aucun doute contribué à la victoire retentissante qu'il a connue aux élections, contre le démocrate George McGovern, en novembre. Ce dernier, relativement peu connu au début de l'année, a obtenu sa mise en candidature présidentielle après des succès impressionnants dans une série d'élections primaires. Mais sa campagne a été endommagée par la révélation que son compagnon vice-présidentiel, le sénateur Thomas Eagleton, avait dû se soumettre à des soins psychiatriques intensifs. Bien que Nixon n'ait pas fait une campagne très active, l'ampleur de son triomphe a été presque sans précédent dans l'histoire politique des Etats-Unis.

Ailleurs, le chancelier Willy Brandt a été réélu en Allemagne de l'Ouest, tandis que les partis travaillistes ont pris le pouvoir en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Le Prince-Vaillant

ROMAN HISTORIQUE DU TEMPS DU ROI ARTHUR
par HAROLD-R. FOSTER



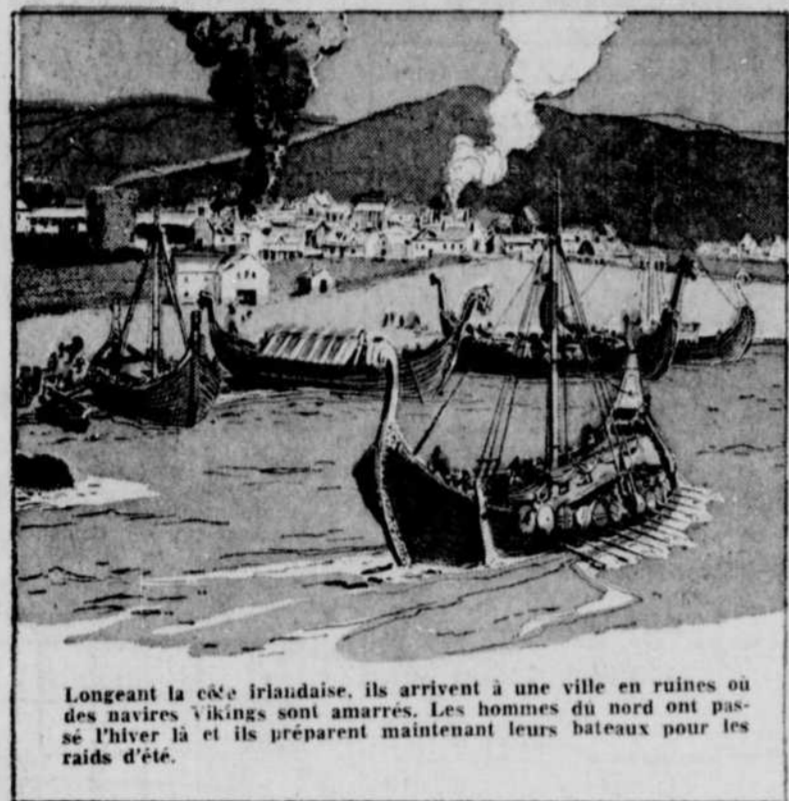
Résumé: Jacques Augustus, roi des troubadours, épouse Joan et ils quittent joyeusement notre histoire.



Mais, quelques années plus tard, le prince Vaillant apprend qu'ils vivaient à la cour du roi d'Andorra et étaient très heureux.



Le prince Arn s'en va vers Thulé sur un des navires de Boltar, ayant pour capitaine le jeune Boltarson. Naviguant sur la mer d'Irlande, ils cherchent une ville ou un village où ils pourraient obtenir de l'eau potable et des victuailles.



Longeant la côte irlandaise, ils arrivent à une ville en ruines où des navires vikings sont amarrés. Les hommes du nord ont passé l'hiver là et ils préparent maintenant leurs bateaux pour les raids d'été.



Arn et Boltarson se promènent dans la montagne dans l'espoir de trouver quelque chose à manger, mais tout est désert. Ce que les pillards n'ont pu utiliser, ils l'ont brûlé ou détruit.



"Un jour je serai peut-être roi de Thulé. Comment pourrai-je apprendre aux Vikings à construire au lieu de détruire?" demande Arn.



Mais le jeune Boltarson est un pur Viking. "Pourquoi devrions-nous changer? Nous bâtissons de bons navires avec lesquels nous pouvons aller où ça nous plaît, et prendre ce que nous voulons audacieusement avec l'épée et la hache!"
La semaine prochaine: LE PEUREUX.



La Famille TETEBECHÉ
par Chic Young

Je suis le docteur Zivago... votre mari m'a fait demander.



Par tel docteur, il est au salon.



Rosaire, voici le docteur Zivago.



Hum... c'est intéressant... il va falloir que je vous examine au complet. Je vais faire du café.



Désabillez-vous, s'il vous plaît.



Maintenant, prenez une grande respiration, ces pilules et je vais vous donner une injection.



YEOW WOW



Bonnes nouvelles: votre mari va s'en aller, Mme Woodley.



Je ne suis pas Mme Woodley! Ce sont nos voisins!



Bon, j'ai fait une erreur, c'est la mauvaise maison.



BOOM



Quelle mauvaise vie!



Je me sens tellement las depuis quelques jours

Pourquoi ne te trouves-tu pas un passe-temps?



Quelle sorte de passe-temps?

Que penses-tu d'une collection de timbres?



Je ne pense pas que j'aimerais cela

Alors, pensons à autre chose



Les gens collectionnent toutes sortes de choses comme passe-temps

Vraiment ???



Oui, bien sûr!... de l'argent, des pièces d'art, des antiquités, de la poterie, des timbres, N'IMPORTE QUOI



Voici un drôle de passe-temps

Collectionneur d'ordures ménagères

PHILOMENE par Ernie Bushmiller

Index Rubriques annonces classées

FINANCE (100) 340 Logements à louer (Banlieues)
COMMERCES — INDUSTRIES
SERVICES (200)
LOGIS (300)



NOUVEAU PROJET

face université angle chemin Ste-Foy et rue Belmont
Ouvert aux visiteurs de 7h. a.m. à 9h.30 p.m.

105 Argent à prêter

Argent à prêter en 2^e hypothèque avec ou sans remboursement.

135 Bureaux à louer

Nouvel Agrandissement DE PLAZA LAVAL 2750, CHEMIN STE-FOY

12,000' CA. DE BUREAU A LOUER

OCCUPATION IMMEDIATE EN PARTIES DE 500' ET PLUS AVEC SERVICE D'ENTRETIEN

Logements neufs à louer, Ville Vanier 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces. Tél.: 683-4807.

Logements neufs à louer, Ville Vanier 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces. Tél.: 527-7617.

339 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)

COFFRE-FORTS mural ou au plancher, contre le vol et le feu.

A BAS PRIX Ameublement et équipement usagés de restaurant, poêle à patates frites.

545 Matériaux de construction

459 Meubles

VENTE DE RENOVATION CROTEAU LTEE

175 EST ST-JOSEPH LE ROI DU MEUBLE A QUEBEC

Face église Jacques-Cartier Meubles embellis neufs, poêles 220.

UNE visite d'urgence à rien, ménage 3 pièces, meubles tous styles par administration.

Ménage complet neuf (Espagnol) 1973 pièces, meubles tous styles par administration.

Ménage de tout style — Espagnol, Colonial, moderne, 3 pièces, à partir de \$450.

Ameublements modernes, 19 morceaux comprenant poêles, réfrigérateurs.

Ménage de tout style — Espagnol, Colonial, moderne, 3 pièces, à partir de \$450.

Ameublements modernes, 19 morceaux comprenant poêles, réfrigérateurs.

465 Musique

340 Logements à louer (Banlieues)

LORETTEVILLE NEUFS PRET MAINTENANT

RANG ST-JACQUES 3 1/2, 4 1/2 JANV., FEVRIER, MARS

Courville LOGEMENTS NEUFS

Modernes 2 1/2 — meublés si désiré — 4 et 5 pièces — tapis dans chambre principale et salon.

341 Logements à louer

397 Terres demandées

432 Clavigraphes

EMPLOIS (500)

540 Hommes demandés

HOMMES QUALIFIES

590 Service domestique

247 Réparation - entretien

340 Logements à louer (Banlieues)

APPARTEMENTS HELENE-BOULE GIFFARD

PIECES ET REPARATIONS McCLARY - EASY - BEATTY

213, 3^e Avenue — Tél. 529-8479

340 Logements à louer (Banlieues)

APPARTEMENTS HELENE-BOULE GIFFARD

1 1/2 - 3 - 4 - 5 pièces - meublés et non meublés

340 Logements à louer (Banlieues)

APPARTEMENTS HELENE-BOULE GIFFARD

Logements neufs à louer, Ville Vanier 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces. Tél.: 683-4807.

Logements neufs à louer, Ville Vanier 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces. Tél.: 527-7617.

339 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)

COFFRE-FORTS mural ou au plancher, contre le vol et le feu.

A BAS PRIX Ameublement et équipement usagés de restaurant, poêle à patates frites.

545 Matériaux de construction

459 Meubles

VENTE DE RENOVATION CROTEAU LTEE

175 EST ST-JOSEPH LE ROI DU MEUBLE A QUEBEC

Face église Jacques-Cartier Meubles embellis neufs, poêles 220.

UNE visite d'urgence à rien, ménage 3 pièces, meubles tous styles par administration.

Ménage complet neuf (Espagnol) 1973 pièces, meubles tous styles par administration.

Ménage de tout style — Espagnol, Colonial, moderne, 3 pièces, à partir de \$450.

Ameublements modernes, 19 morceaux comprenant poêles, réfrigérateurs.

Ménage de tout style — Espagnol, Colonial, moderne, 3 pièces, à partir de \$450.

Ameublements modernes, 19 morceaux comprenant poêles, réfrigérateurs.

465 Musique

340 Logements à louer (Banlieues)

LORETTEVILLE NEUFS PRET MAINTENANT

RANG ST-JACQUES 3 1/2, 4 1/2 JANV., FEVRIER, MARS

Courville LOGEMENTS NEUFS

Modernes 2 1/2 — meublés si désiré — 4 et 5 pièces — tapis dans chambre principale et salon.

341 Logements à louer

397 Terres demandées

432 Clavigraphes

EMPLOIS (500)

540 Hommes demandés

HOMMES QUALIFIES

590 Service domestique

247 Réparation - entretien

340 Logements à louer (Banlieues)

APPARTEMENTS HELENE-BOULE GIFFARD

PIECES ET REPARATIONS McCLARY - EASY - BEATTY

213, 3^e Avenue — Tél. 529-8479

340 Logements à louer (Banlieues)

APPARTEMENTS HELENE-BOULE GIFFARD

1 1/2 - 3 - 4 - 5 pièces - meublés et non meublés

340 Logements à louer (Banlieues)

APPARTEMENTS HELENE-BOULE GIFFARD

Logements neufs à louer, Ville Vanier 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces. Tél.: 683-4807.

Logements neufs à louer, Ville Vanier 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces. Tél.: 527-7617.

339 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)

COFFRE-FORTS mural ou au plancher, contre le vol et le feu.

A BAS PRIX Ameublement et équipement usagés de restaurant, poêle à patates frites.

545 Matériaux de construction

459 Meubles

VENTE DE RENOVATION CROTEAU LTEE

175 EST ST-JOSEPH LE ROI DU MEUBLE A QUEBEC

Face église Jacques-Cartier Meubles embellis neufs, poêles 220.

UNE visite d'urgence à rien, ménage 3 pièces, meubles tous styles par administration.

Ménage complet neuf (Espagnol) 1973 pièces, meubles tous styles par administration.

Ménage de tout style — Espagnol, Colonial, moderne, 3 pièces, à partir de \$450.

Ameublements modernes, 19 morceaux comprenant poêles, réfrigérateurs.

Ménage de tout style — Espagnol, Colonial, moderne, 3 pièces, à partir de \$450.

Ameublements modernes, 19 morceaux comprenant poêles, réfrigérateurs.

465 Musique

340 Logements à louer (Banlieues)

LORETTEVILLE NEUFS PRET MAINTENANT

RANG ST-JACQUES 3 1/2, 4 1/2 JANV., FEVRIER, MARS

Courville LOGEMENTS NEUFS

Modernes 2 1/2 — meublés si désiré — 4 et 5 pièces — tapis dans chambre principale et salon.

341 Logements à louer

397 Terres demandées

432 Clavigraphes

EMPLOIS (500)

540 Hommes demandés

HOMMES QUALIFIES

590 Service domestique

247 Réparation - entretien

340 Logements à louer (Banlieues)

APPARTEMENTS HELENE-BOULE GIFFARD

PIECES ET REPARATIONS McCLARY - EASY - BEATTY

213, 3^e Avenue — Tél. 529-8479

340 Logements à louer (Banlieues)

APPARTEMENTS HELENE-BOULE GIFFARD

1 1/2 - 3 - 4 - 5 pièces - meublés et non meublés

340 Logements à louer (Banlieues)

APPARTEMENTS HELENE-BOULE GIFFARD

Logements neufs à louer, Ville Vanier 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces. Tél.: 683-4807.

Logements neufs à louer, Ville Vanier 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces. Tél.: 527-7617.

339 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)

COFFRE-FORTS mural ou au plancher, contre le vol et le feu.

A BAS PRIX Ameublement et équipement usagés de restaurant, poêle à patates frites.

545 Matériaux de construction

459 Meubles

VENTE DE RENOVATION CROTEAU LTEE

175 EST ST-JOSEPH LE ROI DU MEUBLE A QUEBEC

Face église Jacques-Cartier Meubles embellis neufs, poêles 220.

UNE visite d'urgence à rien, ménage 3 pièces, meubles tous styles par administration.

Ménage complet neuf (Espagnol) 1973 pièces, meubles tous styles par administration.

Ménage de tout style — Espagnol, Colonial, moderne, 3 pièces, à partir de \$450.

Ameublements modernes, 19 morceaux comprenant poêles, réfrigérateurs.

Ménage de tout style — Espagnol, Colonial, moderne, 3 pièces, à partir de \$450.

Ameublements modernes, 19 morceaux comprenant poêles, réfrigérateurs.

465 Musique

340 Logements à louer (Banlieues)

LORETTEVILLE NEUFS PRET MAINTENANT

RANG ST-JACQUES 3 1/2, 4 1/2 JANV., FEVRIER, MARS

Courville LOGEMENTS NEUFS

Modernes 2 1/2 — meublés si désiré — 4 et 5 pièces — tapis dans chambre principale et salon.

341 Logements à louer

397 Terres demandées

432 Clavigraphes

EMPLOIS (500)

540 Hommes demandés

HOMMES QUALIFIES

590 Service domestique

247 Réparation - entretien

340 Logements à louer (Banlieues)

APPARTEMENTS HELENE-BOULE GIFFARD

PIECES ET REPARATIONS McCLARY - EASY - BEATTY

213, 3^e Avenue — Tél. 529-8479

340 Logements à louer (Banlieues)

APPARTEMENTS HELENE-BOULE GIFFARD

1 1/2 - 3 - 4 - 5 pièces - meublés et non meublés

340 Logements à louer (Banlieues)

APPARTEMENTS HELENE-BOULE GIFFARD

Logements neufs à louer, Ville Vanier 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces. Tél.: 683-4807.

Logements neufs à louer, Ville Vanier 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces. Tél.: 527-7617.

339 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)

COFFRE-FORTS mural ou au plancher, contre le vol et le feu.

A BAS PRIX Ameublement et équipement usagés de restaurant, poêle à patates frites.

545 Matériaux de construction

459 Meubles

VENTE DE RENOVATION CROTEAU LTEE

175 EST ST-JOSEPH LE ROI DU MEUBLE A QUEBEC

Face église Jacques-Cartier Meubles embellis neufs, poêles 220.

UNE visite d'urgence à rien, ménage 3 pièces, meubles tous styles par administration.

Ménage complet neuf (Espagnol) 1973 pièces, meubles tous styles par administration.

Ménage de tout style — Espagnol, Colonial, moderne, 3 pièces, à partir de \$450.

Ameublements modernes, 19 morceaux comprenant poêles, réfrigérateurs.

Ménage de tout style — Espagnol, Colonial, moderne, 3 pièces, à partir de \$450.

Ameublements modernes, 19 morceaux comprenant poêles, réfrigérateurs.

465 Musique

340 Logements à louer (Banlieues)

LORETTEVILLE NEUFS PRET MAINTENANT

RANG ST-JACQUES 3 1/2, 4 1/2 JANV., FEVRIER, MARS

Courville LOGEMENTS NEUFS

Modernes 2 1/2 — meublés si désiré — 4 et 5 pièces — tapis dans chambre principale et salon.

341 Logements à louer

397 Terres demandées

432 Clavigraphes

EMPLOIS (500)

540 Hommes demandés

HOMMES QUALIFIES

590 Service domestique

247 Réparation - entretien

340 Logements à louer (Banlieues)

APPARTEMENTS HELENE-BOULE GIFFARD

PIECES ET REPARATIONS McCLARY - EASY - BEATTY

213, 3^e Avenue — Tél. 529-8479

340 Logements à louer (Banlieues)

APPARTEMENTS HELENE-BOULE GIFFARD

1 1/2 - 3 - 4 - 5 pièces - meublés et non meublés

340 Logements à louer (Banlieues)

APPARTEMENTS HELENE-BOULE GIFFARD

Annonces ordinaires :

Table with 4 columns: Nombre de mots, 1 jour, 3 jours cons., 6 jours cons.

Les trois premiers mots d'une annonce PEUVENT ETRE COMPOSES EN CAPITALES.

Charge de service pour les numéros de casier... \$1.00

Les réponses reçues pour les casiers sont envoyées à l'annonceur les mardis et jeudis de chaque semaine.

Les annonces classées sont acceptées jusqu'à 4 h. P.M. la veille de la publication, et jusqu'à 4 h. P.M. le vendredi pour publication le lundi.

En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour telle annonce, pour la première publication seulement.

L'Action-Québec n'a jamais publié de la publicité frauduleuse ou trompeuse.

La publicité acceptée pour publication ne doit pas contenir d'affirmations fausses ou exagérées ou des comparaisons de prix disproportionnées.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Tél.: 522-4771

Tarifs des abonnements

247 Réparation, Entretien

250 Réceptions - restaurants

259 Garderies

299 Logements à louer (Limoulu)

309 Logements à louer (Limoulu)

331 Logements à louer (Limoulu)

336 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neufchâtel)

1 1/2 A 5 1/2 (PIECES)

Chauffés, électricité, tous services compris, tapis mur à mur, à partir de \$95.00

PLACE BONAVENTURE (UN MOIS GRATUIT) PLACE VANIER

500 LOGEMENTS

SERVICES (200)

214 Cours Enseignement

226 Extermination (vermine)

229 Garderies

247 Réparation, Entretien

250 Réceptions - restaurants

259 Garderies

299 Logements à louer (Limoulu)

309 Logements à louer (Limoulu)

331 Logements à louer (Limoulu)

336 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neufchâtel)

1 1/2 A 5 1/2 (PIECES)

Chauffés, électricité, tous services compris, tapis mur à mur, à partir de \$95.00

PLACE BONAVENTURE (UN MOIS GRATUIT) PLACE VANIER

500 LOGEMENTS

1 1/2 A 5 1/2 (PIECES)

Chauffés, électricité, tous services compris, tapis mur à mur, à partir de \$95.00

PLACE BONAVENTURE (UN MOIS GRATUIT) PLACE VANIER

50

La météo

MONTREAL (P.C.) — Voici les prévisions météorologiques pour le vendredi 5 janvier 1973: Régions d'Ottawa, de Montréal et des Cantons de l'Est: Aujourd'hui: généralement nuageux avec un peu de vent. Le ciel se dégagera la nuit prochaine. Samedi: ensoleillé mais avec quelques nuages à haute altitude en fin de journée. Plus froid. Maximum aujourd'hui: 25 à 30. Minimum cette nuit: 5 à 10. Maximum samedi: 15.

Aujourd'hui: neige légère occasionnelle. Chutes de neige locales cette nuit et samedi, suivies d'un dégagement graduel samedi. Venteux cette nuit et samedi. Maximum aujourd'hui: 20 à 25. Minimum cette nuit: 10 à 15. Maximum samedi: 15.

Table with 2 columns: City, Min. Max. Rows include Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec, etc.

Niveau record pour Ford en 1972

TORONTO (P.C.) — La Ford Motor of Canada a annoncé que ses ventes de camions et de voitures avaient atteint un niveau record en 1972. La General Motors of Canada a établi un record pour la vente de ses camions durant l'année et American Motors Canada a enregistré une augmentation de près de 20 pour cent de ses ventes d'autos.

Le nombre de camions vendus par GM a atteint 74.249 unités, dépassant l'ancien record de 62.111 établi en 1969. En 1971, les ventes de camions s'élevaient à 57.681 unités. Le nombre des autos vendues est passé de 255.517 en 1971 à 273.623.

Dumont

MONTREAL (P.C.) — Les deux tiers des répondants dans un sondage estiment que le rapport Dumont a eu un impact plutôt faible dans leur milieu. Le sondage a été fait par le service de recherches du diocèse catholique de Montréal et il s'adressait aux agents permanents de pastorale.

Les hommes d'affaires seraient en faute

VICTORIA (P.C.) — Les hommes d'affaires canadiens n'ont pas su tirer pleinement avantage des possibilités d'échanges commerciaux offertes par les pays riverains du Pacifique, selon un rapport de fin d'année du ministère du Commerce de la Colombie-britannique.

Etats-Unis, l'Union soviétique et la République populaire de Chine, ne représente que 9,4 pour cent du total. Si l'on fait exception des trois nations mentionnées, par ailleurs, la participation canadienne tombe à moins de trois pour cent du total des échanges, et ce dans une région où vivent quelque 500 millions de personnes qui importent annuellement pour une valeur de \$60,2 milliards.

Fausse

MONTREAL (P.C.) — Un jeune chômeur de 21 ans a été arrêté mercredi soir par la section de la contrefaçon de son GRC en possession de \$450.000 en faux billets américains de \$50.

Les prêts bancaires coûteront plus cher en Grande-Bretagne

LONDRES (Reuter) — Les prêts bancaires vont coûter plus cher en Grande-Bretagne. Après Barclays et Midland qui avaient pris la même décision la veille, la banque Lloyds a augmenté d'un point son taux d'intérêt de base, le portant à 8,5 pour cent.

L'intérêt accordé aux comptes de dépôt par les trois banques est également augmenté d'un point et s'élève désormais à 6,75 pour cent. On s'attend que la quatrième grande banque anglaise, la National Westminster, suive l'exemple des trois autres.

Suspension

MONTREAL (P.C.) — Le conseil municipal de Pointe-Claire, en banlieue de Montréal, a voté mercredi soir de suspendre le paiement de sa quote-part de 1973 à la Communauté urbaine de Montréal (CUM), malgré le risque d'une mise sous tutelle par le gouvernement pour non paiement d'une partie de ses comptes pour 1972.

Le grand roque

Le vendredi 5 janvier 1973. Tournoi des Fêtes. L'une des bonnes parties jouées au dernier tournoi des Fêtes, a été ce gain de Charles Letourneau, jeune Québécois, présentement aux études à Ottawa.

Cruauté

MONTREAL (P.C.) — Le juge Yves Myrand, de la Cour des sessions à Montréal, a condamné jeudi à l'amende deux hommes qui s'étaient rendus coupables de cruauté envers des chevaux. Il les a condamnés à payer chacun une amende de \$350.

L'horoscope

- SAMEDI, 6 JANVIER 1973. 21 mars au 20 avril (Bélier) — Si vous êtes moins commandé par les événements, aujourd'hui, profitez-en pour laisser libre cours à votre inspiration et vos dispositions personnelles. 21 avril au 21 mai (Taureau) — On vous renouvelle des offres intéressantes. Ne précipitez pas la marche des événements, "à chaque jour suffit sa peine".

LA FAMILLE TETEBECHE



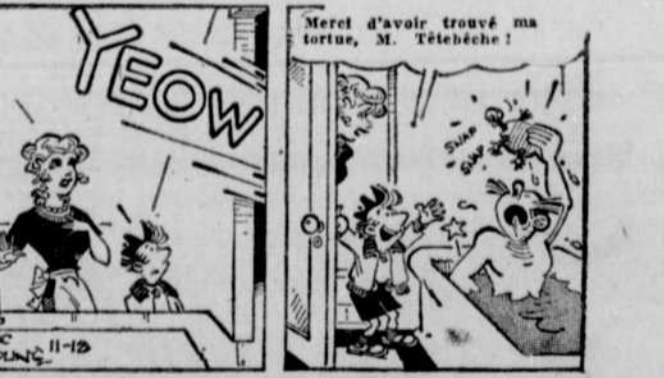
PHILOMENE



LE FANTOME



Par Chic Young



Par Ernie Bushmiller



Par Lee Falk et Sy Barry



Manifestation

QUEBEC (P.C.) — Des militants et syndiqués de la Corporation des enseignants du Québec, ayant à leur tête le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, ont participé, jeudi après midi, à Québec, à une manifestation au siège social de la Commission scolaire du Nouveau-Québec.

REMERCIEMENTS POUR FAVEUR OBTENUE



Nécrologie

BEAUDOIN Mariette. A Lévis, le 3 janvier 1973, à l'âge de 43 ans, est décédée Dame Mariette Vaillancourt, épouse de M. Roger Beaudoin. Elle demeurait à 4, Place Baribeau, Lévis.

BUSSIÈRES (Louis-Georges) A Pont-Rouge, comté de Portneuf, le 5 janvier 1973, à l'âge de 49 ans, est décédé subitement M. Louis-Georges Bussièrés, employé de Building Products, époux de Dame Jeannette Paquet. Il demeurait au 108, du Pont est, Pont-Rouge.

BASTIEN (Fernand) A Charlebourg, le 3 janvier 1973, à l'âge de 47 ans, est décédé subitement M. Fernand Bastien, inspecteur de la Sûreté du Québec, époux de Dame Thérèse Rochette. Il demeurait au 625, 67e Rue est, Charlebourg.

CHALIFOUR (Raymond) A Québec, le 2 janvier 1973, à l'âge de 40 ans, est décédé M. Raymond Chalifour. Il demeurait au 439, 113ème Rue, Montmorency.

Calendrier

VENDREDI, 5 JANVIER 1973. S. Téléphore, pape et martyr. Demain: Epiphanie.

PHASES DE LA LUNE EN JANVIER

Nouvelle lune le 4, à 10 h. 42 m. Premier quart le 12, à 12 h. 27 m. Pleine lune le 16, à 4 h. 28 m. Dernier quart le 26, à 1 h. 05 m.

Décès de célébrités

TORONTO — George Drew, 78 ans, ancien premier ministre de l'Ontario et ancien chef national du Parti progressiste-conservateur. D'une attaque cardiaque compliquée d'une pneumonie.

LAFLEUR (Blanche) A Ste-Foy,

le 3 janvier 1973, à l'âge de 60 ans, est décédée Dame Blanche Rouleau, épouse de M. Emile Lafleur. Elle demeurait au 1490, Maufils.

LAPLANTE (Irène) A Québec, le 5 janvier 1973, à l'âge de 60 ans, est décédée Dame Irène Taschereau, épouse de M. Henri Laplante. Elle demeurait au 40 rue Lanlante, Courville.

PLAMONDON (Lucien) A l'hôpital de St-Raymond, le 2 janvier 1973, à l'âge de 69 ans et 8 mois, est décédé M. Lucien Plamondon (Ti-Luce), époux de Dame Marie-Ange Grenon. Il demeurait au 1477 Rang St-Paul, St-Léonard.

Services spéciaux

JOUBERT (Charles-Henri) A Québec, le 3 janvier 1973, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Charles-Henri Joubert, contremaître à la municipalité de Pont-Rouge, époux de Dame Florence Frenette. Il demeurait au 69 boulevard Notre-Dame, Pont-Rouge.

OURRURES

VENTE - REPARATION TRANSFORMATION ENTREPOSAGE. Jos Robitaille. 700 RICHELIEU - 522-3288.

Tarif de publication

Avis de décès. Services anniversaire: Formule régulière: \$3.50. Mots additionnels chacun: 0.05. Photo: \$10.00 additionnel par parution.

Par 36 voix contre 12

Les sénateurs démocrates en faveur d'une suspension des crédits pour le Vietnam

WASHINGTON — (Reuter) — Les sénateurs démocrates se sont prononcés jeudi par 36 voix contre 12 en faveur d'une suspension des crédits pour la guerre du Vietnam, à condition que le retour des prisonniers de guerre américains soit assuré.

Les sénateurs ont approuvé une résolution, présentée par le sénateur Edward Kennedy, qui était fort similaire à celle approuvée mardi par les groupes démocrates de la Chambre des députés.

Les démocrates disposent de la majorité à la Chambre et au Sénat. La Chambre avait jusqu'ici repoussé toutes les tentatives pour forcer la main au président Nixon, avec de plus en plus de réticence, il est vrai. Le porte-parole de la Maison

blanche avait déclaré mercredi que les membres du Congrès devraient se demander si leurs initiatives n'allaient pas donner de faux espoirs à l'ennemi et ainsi prolonger les négociations.

Le sénateur Kennedy, dans un discours dont le texte a été distribué à la presse, a déclaré: "Pendant que nous bombardons et que nous continuons la guerre, la Maison blanche observe le silence, insensible au sentiment de désespoir du peuple américain qui espérait la paix pour Noël et le retour des prisonniers".

LE TEMPS PRESSE
"Comment le peuple et ses représentants peuvent-ils rester à ne rien faire et voir une nouvelle année amener une année de guerre de plus" a

poursuivi le sénateur Kennedy.

Le sénateur Fulbright, président de la Commission des affaires étrangères, a déclaré, pour sa part, que "le temps des débats et des retards était passé".

"Si l'accord d'octobre — ou un autre — n'est pas signé dans les prochains jours, et à coup sûr avant l'investiture, il appartiendra au Congrès de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à la guerre, en coupant les fonds nécessaires à sa poursuite".

D'autre part, les sénateurs démocrates ont décidé de modifier la composition de la Commission des affaires étrangères pour pouvoir y admettre le sénateur McGovern, l'adversaire malheureux de M. Nixon

aux élections présidentielles de novembre.

Une réunion du groupe a décidé d'ajouter un siège à la Commission, après que le bureau du parti eut décidé que le seul siège vacant serait attribué au sénateur Hubert Humphrey.

Dans les milieux démocrates du Congrès, on avait en effet estimé qu'en empêchant M. McGovern, qui reste officiellement le chef du parti, d'entrer à la Commission, on donnerait l'impression de lui reprocher sa défaite du mois de novembre.

Les démocrates ont également accepté que les républicains occupent un siège de plus. La nouvelle Commission comprend 10 démocrates et 7 républicains.

Bombe à bord?

NEW YORK (Reuter) — La compagnie aérienne américaine TWA a dû dérouter sur l'aéroport d'Ellsworth, dans le Dakota du Sud l'un de ses jumbo jets qui assurait la liaison Madrid-New York après qu'un appel téléphonique anonyme l'ait informé qu'une bombe placée à bord exploserait, si l'avion descendait au-dessous de 3.000 pieds. L'avion a pu atterrir et les recherches pour trouver la bombe sont restées vaines.

Une demi-heure après le décollage du Boeing 747 de Madrid, avec 236 personnes à bord, un correspondant anonyme a téléphoné aux bureaux de la compagnie TWA, demandant 15 millions de pesetas — ou \$225.000 — pour révéler l'endroit où était dissimulée la bombe. Certains pensent que l'inconnu était membre de l'organisation séparatiste basque ETA, mais les dirigeants du mouvement ETA ont affirmé être totalement étrangers à l'affaire.

Dans une atmosphère tendue, le boeing a été dérotté vers Denver, dans le Colorado, à 4.500 pieds d'altitude, puis vers la base militaire d'Ellsworth, dans le Dakota du Sud, à 3.000 mètres d'altitude, près de Rapid City dont tous les hôpitaux avaient été mis en état d'alerte.

A court de carburant, après avoir couvert 1.500 milles supplémentaires, le jumbo jet s'est posé sur l'aéroport d'Ellsworth où les recherches ont immédiatement commencé pour retrouver la bombe, mais sont demeurées infructueuses.

La police de Madrid a déclaré que les menaces avaient été prises très au sérieux, car le correspondant anonyme possédait sur l'avion des renseignements d'une précision troublante. La rançon demandée n'a toutefois pas été versée, a-t-elle ajouté.

Un quart des passagers étaient étrangers, les autres étaient des touristes américains revenant de vacances de Nouvel An, en Europe. Aucune panique ne s'est déclenchée à bord, et les passagers ont vérifié dans le plus grand calme, leurs bagages à main.

Un film de la télévision américaine, il y a quelques années, avait raconté l'histoire d'un avion tournant au-dessus des Etats-Unis, sans pouvoir perdre d'altitude, à cause d'une bombe "à pression atmosphérique", pour finalement se poser à Denver. Rod Sterling, l'auteur du scénario a déclaré hier, avoir été très impressionné de voir son film devenu réalité.

L'URSS conclut un accord "sans précédent" avec Cuba

LA HAVANE (Reuter) — L'Union soviétique accepte de doubler pratiquement le prix qu'elle paie pour le sucre cubain et accorde un délai de 13 ans à La Havane pour commencer à rembourser sa dette extérieure. Tels sont les points principaux d'un accord économique, conclu entre les deux pays et révélé, mercredi soir, par M. Fidel Castro, du premier ministre cubain.

Précisant que ces accords étaient "sans précédent" dans l'histoire des relations entre une nation industrialisée et un pays en voie de développement, Fidel Castro a déclaré à ses compatriotes que Cuba

commencera à rembourser sa dette à l'Union soviétique en janvier 1986. Ce remboursement sans intérêt s'étalera sur 25 ans. La dette aurait dû être remboursée le 1er janvier 1973.

Au cours d'une allocution radiotélévisée, le dirigeant cubain a déclaré qu'aux termes des accords, signés au cours de sa visite à Moscou, il y a deux semaines, l'Union soviétique s'est engagée à moderniser les industries du sucre et du nickel, qui constituent 90 pour cent des exportations du pays.

L'Union soviétique accordera un crédit d'environ \$360 millions pour la mécanisation, l'équipement et l'entretien de l'industrie sucrière.

L'Union soviétique achètera le nickel cubain au nouveau prix de près de \$5.000 la tonne et payera \$500 pour une tonne de cobalt.

Cuba recèle quelques-uns des plus riches gisements de nickel du monde et ses deux mines, Nicaro et Moa, produisent 36.000 tonnes par an.

Investissements

Par la suite, a ajouté Fidel Castro, d'autres pays membres du Comecon participeront à la construction de nouvelles installations, qui permettront de faire passer la production annuelle de nickel à 90.000 tonnes.

Les accords prévoient aussi que l'aide soviétique s'étende aux transports, aux textiles, à l'industrie pétrolière, aux réparations des voitures et à la formation des techniciens cubains.

L'Union soviétique construira aussi une usine de montage radio, participera à des travaux d'irrigation et aidera Cuba à se doter d'une industrie d'ordinateurs.

Tout en louant l'Union soviétique pour son "attitude généreuse" à l'égard de Cuba, M. Fidel Castro a souligné que ces nouveaux accords économiques permettront à son pays "d'acquiescer des bases solides en vue de son développement".

"Ceci est très différent des relations économiques, que nous avons avec les Etats-Unis avant la révolution", a-t-il déclaré en ajoutant que l'impérialisme yankee a exploité Cuba et épuisé ses ressources naturelles pendant longtemps.

Comecon

Les accords, a dit encore Fidel Castro, sont les plus étendus jamais conclus entre les deux pays.

Ils succèdent à l'entrée de Cuba au Comecon, dont il est devenu le second membre non européen, en juillet dernier.

Aux termes de ces accords, l'URSS modernisera les ports de La Havane et de Santiago, ainsi que le réseau ferroviaire.

Moscou accordera encore à Cuba des prêts sans intérêt pour la période 1973-75, afin de compenser le déficit de la balance commerciale cubaine avec l'Union soviétique, au cours des trois prochaines années. Cuba remboursera ces prêts en 1986.

500 sociétés britanniques transférées aux Ougandais

KAMPALA. Reuter. — Le président Idi Amin a annoncé, jeudi, que 500 des sociétés britanniques en Ouganda seraient transférées aux Ougandais, a rapporté la Radio ougandaise.

Le général Amin a informé de cette décision le haut commissaire de Grande-Bretagne, M. Henry Brind, lui déclarant également que les 94 autres compagnies, qui sont propriété britannique seraient autorisées à le rester.

Le président ougandais a dit que les détails, concernant

le transfert des sociétés, seraient annoncés par la Commission du gouvernement sur les affaires britanniques. Il a ajouté que M. Brind en serait avisé à l'avance, "afin qu'il ne soit pas pris par surprise".

Le transfert des sociétés britanniques ne s'effectuera pas du jour au lendemain, a dit le général Amin.

"Il s'agit d'un incident mineur, qui ne doit pas nuire aux relations entre l'Ouganda et la Grande-Bretagne", a ajouté le président ougandais.

La radio n'a pas précisé de quelle façon s'effectueraient les transferts, mais il semble que les compagnies touchées par la mesure ne verront pas leurs patentes commerciales être renouvelées pour l'année 1973.

M. Brind a déclaré au général Amin que le gouvernement britannique réservait sa position pour le moment sur les transferts, ajoutant que la Grande-Bretagne s'attendait que les compagnies touchées par la mesure seraient entièrement dédommagées.

Représailles

NEW YORK (Reuter) — Les dockers américains ont commencé à boycotter les navires étrangers porteurs de cargaisons en provenance de l'Australie, en représailles des mesures anti-américaines prises par les dockers australiens.

Le boycottage des marchandises australiennes était appliqué dès jeudi dans les ports de New York, Boston, Tampa, Charleston et Savannah.

M. Thomas Gleason, président de l'Association internationale des dockers, ILA, qui groupe 16.000 ouvriers portuaires des Etats-Unis et du Canada, a déclaré: "Chaque fois qu'arrivera un bateau d'un pays boycottant les Etats-Unis, nous le boycotterons. Si les Australiens ne veulent pas de nos marchandises nous ne voulons pas des leurs."



Le malade errant de Montmagny

Il y aura "enquête"

— détails p. 2



Le discours du Trône : détails et réactions en pages 1 et 6

(Téléphoto : UPI)

A Charlesbourg Projet d'un centre d'achats de \$40 millions

— détails p. 3

St-Louis aide la cause du Canadien

— en p. 10



L'URSS conclut un accord économique "sans précédent" avec Cuba.

— en p. 14



Cet arrêt spectaculaire et rarissime a été réussi hier soir par Phil Myre, des Flames d'Atlanta. La rondelle glissait lentement vers son but. En plongeant, il a réussi à l'attirer à lui avant qu'elle ne franchisse la ligne rouge. (Téléphoto : UPI) ■

